

SARCELLES

Condamné à 4 ans de prison, le proxénète écroué, son appartement saisi

Les enquêteurs du groupe proxénétisme de la Division de criminalité territoriale du Val-d'Oise ont mis fin aux agissements de deux proxénètes, âgés de 50 et 59 ans, qui exploitaient des jeunes femmes en situation de précarité

Le proxénète derrière les barreaux et sa complice sous bracelet électronique. Après des mois d'investigations minutieuses, les enquêteurs du groupe proxénétisme de la Division de criminalité territoriale, rattachée au Service Interdépartemental de la police judiciaire, ont mis fin aux agissements de deux proxénètes âgés de 50 et 59 ans et originaires d'Afrique, qui exploitaient des jeunes femmes en situation de précarité, annonce le syndicat Alliance police nationale 95.

Une affaire qui trouve son origine à la suite d'une intervention d'une patrouille de police pour des faits de violences à Sarcelles, en avril 2024. Dépêchés pour une bagarre mettant aux prises deux femmes, les fonctionnaires interviennent et interpellent les deux protagonistes. Au cours de leur audition, l'une d'elles explique avoir été agressée par sa proxénète pour laquelle elle s'était retrouvée contrainte de travailler.

Une enquête est alors ouverte. Les enquêteurs mènent de longues et minutieuses in-

vestigations ayant recours à l'exploitation massive de la téléphonie. Ces derniers mettent au jour que la femme désignée par la prostituée travaille avec un homme identifié comme étant l'auteur principal. Le duo profitait de la détresse sociale et de la vulnérabilité de leurs victimes qu'ils prostituèrent par le biais de petites annonces sur des sites Internet spécialisés dans le commerce du sexe. Des passes qui étaient majoritairement réalisées dans deux appartements, l'un dans le Val-d'Oise, l'autre en Seine-Saint-Denis.

Onze victimes identifiées

Durant des semaines, les enquêteurs du groupe proxénétisme de la DCT, multiplient les surveillances, notamment sur des véhicules soupçonnés d'être utilisés dans le cadre de cette affaire, et les auditions. Ces derniers ayant ainsi pu rassembler et recouper suffisamment de preuves nécessaires, les deux suspects sont interpellés en Seine-

Saint-Denis. Lors des perquisitions des appartements ciblés, les policiers découvrent plusieurs prostituées, onze victimes ayant été identifiées durant l'enquête. Ils saisissent, par ailleurs, 4890 €.

18416 euros confisqués

Placés en garde à vue, les deux proxénètes ont été déférés en février devant le tribunal correctionnel de Pontoise. L'auteur principal a été condamné à quatre ans de prison, une peine assortie d'un mandat de dépôt. Le tribunal a également prononcé la saisie de son appartement de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) pour une valeur de 88600 €, mais aussi la saisie de ses comptes à hauteur de 18416 €, au titre des avoirs criminels. Sa complice a, pour sa part, écopé d'une peine de trois ans de prison, dont deux avec sursis. Échappant à la détention, elle a été placée sous bracelet électronique.

« Cette affaire met en lumière le travail essentiel et



Les victimes étaient prostituées par le biais de petites annonces sur des sites Internet spécialisés dans le commerce du sexe. Illustration / Adèle LE BERRE

rigoureux des enquêteurs de la DCT 95 dans la lutte contre le proxénétisme et la protection des victimes», souligne

Alliance police nationale 95 qui « félicite l'investissement et le professionnalisme des collègues qui ont permis de

mettre un terme aux agissements de ces criminels».

● Thomas HOFFMANN

Stop aux vieux clichés !

Ici, on a le sourire.

Dans notre **résidence pour nouveaux seniors** à Sannois, nos collaborateurs vous accompagnent dans la bonne humeur.

- **Appartements du studio au T3**
- Présence 7j/7
- Espaces collectifs et animations
- Services à la carte : restauration...



15 rue du Lieutenant Georges Keiser à Sannois

01 82 41 13 22
jardins-arcadie.fr

LES JARDINS D'ARCADIE
Résidences pour nouveaux seniors

SARCELLES

ASSISES. « J'ai été égorgé parce qu'il m'a pris pour un policier » : 30 ans de prison pour l'attaque au hachoir

Jugé pour tentative d'assassinat, Saif Ullah a été condamné vendredi 7 mars pour avoir attaqué Anthony, devant le commissariat de Sarcelles, en 2020. L'homme de 31 ans, qui avait été gravement blessé, estime avoir été victime d'un attentat terroriste.

De l'attaque à la feuille de boucher dont il avait été victime en septembre 2020, à Sarcelles, Anthony garde de lourdes séquelles. Physique, déjà. Alors qu'une large cicatrice barre son cou, l'homme de 31 ans souffre notamment toujours d'une paralysie partielle dans la bouche. Mais surtout psychologique. « Je suis toujours sur mes gardes aujourd'hui. Je repense régulièrement à cette attaque. Je fais encore des cauchemars. » À l'ouverture du procès de son agresseur devant la cour d'assises du Val-d'Oise, la victime attendait deux choses : que l'accusé s'explique sur son passage à l'acte, mais surtout que son agression soit reconnue comme un attentat terroriste.

« Allah akbar »

L'assaillant, Saif Ullah, un Pakistanais de 30 ans sous OQTF, l'avait frappé à deux reprises en criant « Allah akbar », alors qu'il attendait devant le portillon du commissariat. Des faits commis quelques heures après l'attaque, qualifiée de terroriste, de deux personnes devant les anciens locaux de Charlie Hebdo, à Paris, par Zaheer Mahmood, dans un contexte de crise entre la France et le Pakistan à la suite de la publication de nouvelles caricatures de Mahomet. « Je suis

persuadé que j'ai été égorgé parce qu'il m'a pris pour un policier. Vous ne me ferez pas croire que ce n'est pas un terroriste », a lâché Anthony face à la cour.

Las, il n'aura obtenu ni les aveux de l'accusé, qui est resté muet durant les trois jours d'audience, ni la requalification des faits, qui aurait nécessité de renvoyer le procès devant une cour spéciale. C'est donc pour assassinat que Saif Ullah a été condamné vendredi 7 mars à trente ans de réclusion criminelle. « Pour moi, il y a une injustice. Ce monstre est un terroriste à mes yeux », a une nouvelle fois lancé la victime.

Deux coups à la gorge et au niveau de l'oreille gauche

C'est pour déposer plainte contre un client agressif que le gérant du KFC de Garges-lès-Gonesse s'était présenté devant le commissariat, peu avant 22h. Il sonne à l'interphone et attend qu'on lui ouvre la grille. Sur la vidéo filmée par les caméras de surveillance et diffusée sur les écrans de la salle d'audience, on aperçoit un homme, le visage dissimulé par un masque et portant un large poncho, arriver dans la pénombre.

Tout va se passer en quelques

secondes. L'individu sort une feuille de boucher et porte deux coups à la gorge et au niveau de l'oreille gauche, en criant deux fois « Allah akbar ». Anthony recule et tombe sur les scooters stationnés derrière lui. Son instinct de survie et ses souvenirs de quelques rudiments d'auto-défense enseignés par son père vont le sauver. « J'essaye de me défendre tant bien que mal. Je pense à une seule chose, mes sœurs, mes neveux et nièces, il faut que je me batte pour ma vie. » Le restaurateur, qui portait des chaussures coquées, porte un coup en direction de la tête de l'assaillant, puis un second au thorax, envoyant à terre l'arme blanche. L'agresseur prend aussitôt la fuite tandis qu'Anthony fait quelques pas en titubant avant de s'écrouler au sol. Cette attaque, la victime la revit régulièrement depuis bientôt cinq ans. « Je me souviens de son regard glaçant. Des yeux noirs, globuleux. Je comprends tout de suite que c'est la fin. »

Sortis en nombre, les policiers portent secours au restaurateur, l'un des fonctionnaires effectuant un point de compression sur la plaie à la gorge, avant qu'une médecin qui, se trouvait dans le commissariat, ne prenne le relais jusqu'à l'arrivée des pompiers et du Samu. « Si je suis là devant vous, c'est parce qu'elle m'a sauvé la vie. »



De l'attaque dont il a été victime, Anthony garde une longue cicatrice dans le cou.

Une attitude inquiétante

De l'autre côté de la salle, Saif Ullah ne montre pas la moindre réaction. Il reste replié sur lui-même, ses longs cheveux noirs couvrant son visage. À plusieurs reprises, le président de la cour d'assises, Marc Trévidic, tente de l'interroger sur les faits et les

raisons de son passage à l'acte. Mais l'accusé reste silencieux. Jamais, depuis son interpellation en octobre 2021, il n'aura exprimé le moindre remords ni même une quelconque empathie à l'égard de sa victime.

Sous la surveillance des hommes des équipes régionales d'intervention et de sécurité, c'est une attitude inquiétante que l'accusé aura montrée

durant trois jours. Se balançant de droite à gauche par instant, semblant être comme possédé, il lancera plusieurs regards noirs vers Anthony. Une posture que n'a pas manqué de souligner l'avocate générale au moment de requérir la réclusion criminelle à perpétuité. « S'il sort, il recommencera », a-t-elle estimé.

● Thomas HOFFMANN

En bref

GARGES-LÈS-GONESSE

Cinq victimes hospitalisées après un feu d'appartement, un sexagénaire sauvé par les pompiers. Un drame évité à Garges-lès-Gonesse. Au cours de la nuit du lundi 10 au mardi 11 mars, les pompiers ont procédé au sauvetage d'un homme de 60 ans à la suite d'un feu d'appartement dans un immeuble de la rue Georges-Rifflet. Il était 0h25 lorsque l'alerte a été donnée. À leur arrivée, les pompiers ont porté secours à trois résidents, dont un homme de 60 ans retrouvé en arrêt cardiorespiratoire. Après d'importants soins médico-secouristes, la victime a retrouvé une activité cardiaque. Elle a été transportée en urgence absolue vers l'hôpital de Gonesse. Quatre autres victimes, intoxiquées par les fumées, ont été prises en charge par les secours. Leur état n'a toutefois pas nécessité d'hospitalisation. L'intervention a mobilisé six engins et 23 sapeurs-pompiers. Ces derniers sont venus à bout des flammes à l'aide d'une lance.

OSNY

Trois mineurs surpris en plein cambriolage d'un pavillon. C'est par la terrasse que les cambrioleurs étaient passés pour s'introduire dans le pavillon. Lundi 10 mars, il est 14h20 lorsque les policiers sont alertés pour un vol par effraction en cours rue de la Friche, à Osny. À leur arrivée, les fonctionnaires font le tour de la maison et découvrent à l'arrière qu'une porte-fenêtre a été forcée. Ils pénètrent alors sans bruit dans le domicile et tombe nez à nez avec trois malfaiteurs cagoulés et gantés. Ces derniers ont tenté d'échapper aux fonctionnaires, se rebellant au moment de leur interpellation, avant d'être finalement maîtrisés. Au cours de leur fouille, ils ont été retrouvés en possession de tournevis, mais également de bijoux et de consoles de jeux qu'ils venaient de voler dans le pavillon. Âgés de 16 et 17 ans, les trois mineurs ont été placés en garde à vue dans le cadre d'une procédure ouverte pour vol par effraction.

VAL-D'OISE

Le retour des rodéos urbains

C'est la même musique chaque année. Avec le retour des beaux jours, le vrombissement des motocross résonne à nouveau en ville et en campagne, le printemps marquant le retour des rodéos. Ainsi, les deux-roues, pour beaucoup non homologués, étaient de sortie à Argenteuil au cours du week-end du 8 et 9 mars. Quatre engins ont ainsi été saisis par les forces de l'ordre, des interventions à l'origine de trois nuits de violence dans la commune.

42 engins saisis depuis le début de l'année

Des opérations anti-rodéo qui se sont poursuivies au cours des jours suivants. Dimanche 16 mars, les gendarmes ont ainsi intercepté six individus aux guidons de leurs deux-roues au Mesnil-Aubry. Ces derniers ont été verbalisés alors que leurs engins ont été saisis et immobilisés. Trois jours plus tôt, c'est dans la commune du Thillay que les militaires ont interpellé quatre

auteurs de rodéos. Là encore, leurs motocross leur ont été confisqués.

Alors que la lutte contre les rodéos urbains fait partie des actions menées dans le cadre du plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien, présenté le 20 février par le préfet du Val-d'Oise, Philippe Court, les services de l'État indiquent que, depuis le début de l'année, plus de 320 opérations pour lutter contre ce fléau ont été menées par les forces de l'ordre dans le département. Celles-ci ont donné lieu au contrôle à près de 400 personnes et à la saisie de 42 engins pouvant mener à leur destruction.

Les auteurs de rodéo encourrent, par ailleurs, de lourdes sanctions en cas de poursuites judiciaires : près de 15 000 euros d'amende, la perte de 6 points sur le permis de conduire, mais surtout une peine d'un an d'emprisonnement. Dans certains cas, le permis peut être



Judi 13 mars, les gendarmes ont intercepté quatre individus aux guidons de leurs deux-roues au Thillay. Ces derniers ont été verbalisés alors que leurs engins ont été saisis et immobilisés. Préfecture du Val-d'Oise

suspendu pour une durée pouvant atteindre les trois ans, voire annulé définitivement. Pour lutter contre ces pratiques illégales et dangereuses, la préfecture

du Val-d'Oise appelle ainsi les témoins de rodéos à appeler le 17 ou le signaler sur le site moncommissariat.fr.

● T.H.

Chez VivaSon, le même appareil auditif coûte 500€ moins cher en moyenne

Cette enseigne familiale française propose les mêmes appareils auditifs haut de gamme que ses concurrents mais à des tarifs nettement inférieurs, avec des économies dépassant les 1000€.

Explications.

Lorsque l'on cherche à s'équiper d'un appareil auditif, plusieurs critères entrent en jeu : la performance, la discrétion, le confort, mais aussi le prix, souvent très élevé. Or VivaSon propose les mêmes appareils auditifs de haute technologie que chez les grandes chaînes de l'audition mais pour un coût inférieur en moyenne de 500€. Soit plus de 1000€ d'écart pour une paire d'appareils.

Un modèle centré sur le client

Depuis sa création en 2006 par Michel Touati, audioprothésiste, VivaSon se distingue par son engagement à fournir une qualité de prestation exceptionnelle à des tarifs accessibles. L'enseigne a donc pris la décision stratégique de réduire ses marges tout en offrant un service personnalisé et un suivi de qualité supérieure. En tant qu'entreprise familiale, VivaSon n'est pas soumise à la pression de ses actionnaires et répercute ces économies directement sur le prix final proposé aux patients. Exemple : le modèle Signia Pure Charge & Go 7 iX de WSA, leader mondial de la fabrication d'aides

auditives, y est proposé à 1495€ soit, pour la même paire d'appareils auditifs haut de gamme, 1000€ de moins en moyenne que chez les grandes chaînes de l'audition.

« VivaSon répercute ces économies directement sur le prix final proposé aux patients. »

Une rare transparence sur les prix

VivaSon est aussi l'un des seuls acteurs du marché français à pratiquer une politique de prix transparente en affichant les prix des appareils sur son site internet. En effet, l'immense majorité des concurrents ne donnent leur prix ni sur internet ni par téléphone, une opacité peu rassurante. Évidemment les tarifs communiqués par VivaSon incluent les divers services de l'audioprothésiste tels que les bilans auditifs réguliers, les réglages personnalisés ou encore la maintenance des appareils, et ce sans limite de temps.

Une expertise hors pair

Avec une expérience en audioprothèse de plus de 70 ans sur trois générations, la famille Touati dispose d'un savoir-faire unique en France. Une excellente nouvelle pour les malentendants quand on sait l'importance prépondérante des réglages et du suivi pour un bon appareillage

auditif. Pour être toujours à la pointe de la technologie et de la science, l'enseigne investit massivement dans son Pôle Audiologie ainsi que dans la formation continue de ses audioprothésistes.

La tradition familiale se manifeste aussi par une devise bien particulière, martelée par son fondateur : "Considère chaque client comme un membre de ta famille". Une bienveillance et une volonté farouche d'apporter la meilleure solution à chaque malentendant qui imprègnent tout le réseau, aujourd'hui fort de 100 centres auditifs.

« une expérience en audioprothèse de plus de 70 ans sur trois générations »

En résumé, VivaSon s'impose comme une alternative de choix pour ceux qui veulent accéder aux meilleurs appareils auditifs des plus grandes marques mondiales à un prix abordable. Avec ses économies substantielles, ses services inclus et son engagement envers la satisfaction client, VivaSon redéfinit les standards de l'audition en France.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site vivason.fr et découvrez comment bénéficier



de ces économies et services exceptionnels.

NB : écarts de prix mesurés sur la base des prix catalogue (avant remise) des appareils de Classe 2 constatés par huissier sur les enseignes distribuant la marque visée parmi les 15 plus grandes en nombre de points de vente.

Entendez beaucoup mieux
Payez beaucoup moins

Chez VivaSon,
le même appareil
auditif coûte
500€ moins cher
en moyenne¹



VIVASON
L'AUDITION POUR TOUS

Et jusqu'au 31/03, le chargeur et l'accessoire TV sont offerts !²

VIVASON ARGENTEUIL

☎ 01 34 34 06 60

📍 76 avenue Gabriel Péri,
95100 Argenteuil

VIVASON ENGHIEEN-LES-BAINS

☎ 01 39 64 09 09

📍 15 Rue du Général de Gaulle,
95880 Enghien-les-Bains

Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de la réglementation, le marquage CE. Lire attentivement les instructions figurant dans la notice. Pour toute information complémentaire, nous vous renvoyons aux conseils de notre audioprothésiste. 794.785.741 VivaSon mars 2025. ¹Écarts de prix mesurés sur la base des prix catalogue (avant remise) des appareils de Classe 2 constatés par huissier sur les enseignes distribuant la marque visée parmi les 15 plus grandes en nombre de points de vente. ²Au lieu de 249€ et 299€, valable pour l'achat d'une stéréophonie de la gamme Nouveautés. Photo non contractuelle

ARGENTEUIL

Un ado interpellé après des tirs de mortier



Durant quatre nuits, du samedi 8 au mardi 11 mars, des violences ont éclaté sur la dalle d'Argenteuil. Capture d'écran X/Officiers et Commissaires de police

Des policiers visés par des tirs de mortier et des projectiles divers. Un scooter incendié devant le poste de police situé sur la dalle. Durant quatre nuits, du samedi 8 au mardi 11 mars, des violences ont éclaté à Argenteuil. Sur les réseaux sociaux, plusieurs vidéos ont circulé montrant les affrontements entre les forces de l'ordre et des groupes d'individus qui auraient organisé des guet-apens. Aucun incident grave n'a été recensé, seuls des dégâts matériels sont à déplorer sur la dalle ainsi que sur des véhicules de police. La CRS 8 a été déployée, mardi soir, pour ramener le calme dans le secteur. Soupçonné d'avoir participé aux tirs de mortier contre les policiers, un adolescent de 12 ans a été interpellé.

Alors qu'une enquête a été ouverte et confiée aux policiers du commissariat d'Argenteuil, l'origine de ces tensions reste toujours à déterminer. Selon la municipalité, elles pourraient être nées à la suite de la saisie de quatre motos, dont trois au Val-d'Argent-Nord, durant le week-end. Sur Cnews, Laurent Mahieu, policier et délégué UNSA Police, estime toutefois : « On peut supposer qu'au départ c'est un règlement de comptes entre eux, qui a dégénéré et ils se sont retrouvés contre les forces de l'ordre. ».

CERGY

TRAFIC DE STUPÉFIANTS. Un dealer condamné, 59 000 euros saisis

Mercredi 5 mars, les policiers ont procédé à l'interpellation de trois consommateurs et d'un trafiquant sur un point de deal de Cergy-le-Haut.

Nouveau coup d'arrêt pour les trafiquants de Cergy. Un mois après une vaste opération menée sur plusieurs points de deal du quartier de Saint-Christophe, c'est le secteur de Cergy-le-Haut qui a été visé dans le cadre de la lutte des policiers valdoisiens contre le narcotrafic. Alors qu'une enquête avait été lancée par le Service départemental de sécurité publique (Sdsp), plusieurs surveillances ont été effectuées sur un lieu de trafic identifié par les fonctionnaires. Le déploiement de différents moyens techniques a permis aux enquêteurs de mettre au jour le fonctionnement des trafiquants. « Les acheteurs passaient dans différents bâtiments, l'un pour payer, l'autre pour récupérer la marchandise », indique une source proche de l'affaire.

Mercredi 5 mars, les policiers ont ainsi procédé à l'interpellation de trois consommateurs et d'un trafiquant présumés. Au cours de la fouille de ce dernier et de la perquisition des lieux,



Les policiers ont mis la main sur 59 000 euros et des produits stupéfiants. Dipn95

les policiers ont mis la main sur 59 000 euros et des produits stupéfiants. Déféré devant le tribunal correctionnel de Pontoise au terme de sa garde à vue, le prévenu a été condamné à de la prison ferme.

Un coffre rempli de billets

Cette opération est un nouveau coup d'arrêt porté aux

points de deal de Cergy. Le 11 février, une vaste opération antidrogue, conduite simultanément sur différents points de deal du secteur de Saint-Christophe, avait permis l'interpellation de huit suspects. Parmi eux, des vendeurs, des ravitailleurs, mais également des consommateurs.

Un coup de filet réalisé au terme de minutieuses investi-

gations menées par plusieurs services de police de l'agglomération de Cergy, (le Service local de la police judiciaire, la brigade anticriminalité, le Groupe de sécurité de proximité et la Brigade spécialisée de terrain) appuyés par la Brigade des moyens aériens départementaux, précise le syndicat Alliance police nationale 95. Lors des perquisitions les enquêteurs avaient saisi plus d'un kilo de produits stupéfiants, essentiellement de la résine et de l'herbe de cannabis, mais aussi de la cocaïne, et du matériel de préparation et de conditionnement. Ils avaient également découvert un coffre contenant 38 000 euros en billets de 10, 20 et 50 euros. Au terme de leur garde à vue, les suspects ont été déférés en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Pontoise. Leur procès ayant été renvoyé au 23 mars 2025, l'individu soupçonné d'être à la tête du trafic avait été placé en détention provisoire dans l'attente de l'audience.

● T.H.

OFFRE SPÉCIALE PRINTEMPS

-15%

SUR VOS PORTES SECTIONNELLES PORTAILS MOTORISATIONS ET CLÔTURES*

*Offre valable du 17 mars au 25 avril 2025

FERMATIC LA RÉFÉRENCE À VOTRE PORTE

01.34.78.55.40

www.fermatic.fr / particulier@fermatic.fr

Groupe dormakaba

RN 190 - Route De Mantes 78440 GUITRANCOURT

Le salon du mariage.fr et de l'événementiel de Vernon

22 & 23 MARS 2025

Salon du Mariage & de l'événementiel Vernon

Grand jeu concours

1 Voyage à Venise et d'autres cadeaux à Gagner !

ANIMATIONS DÉFILÉS RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE

10h-19h & 10h-18h
Espace Philippe Auguste
Rue Charles J. Riquier, 27200 Vernon
www.le-salon-du-mariage.fr

Jouez Online, c'est par ici

ou rendez-vous sur www.le-salon-du-mariage.fr/visitez/

Selectour Voyage Voyage Vernon

Seine Normandie Le Démocrate 1001 salles CdC BOOKING

Sophie, infirmière formée par la Région, fait des économies grâce aux tarifs réduits de la cantine de son fils et profite de notre nouveau parc à 5 minutes de chez elle.

Ça change la vie.

Découvrez ce qui change pour vous.



Pour en savoir plus :
iledefrance.fr/maregionchangemavie



©Valentina Perrin-Morai & Christophe Berlet. CD/PHOTONONSTOP

HERBLAY-SUR-SEINE

SUICIDE D'EVAËLLE: Dix-huit mois de prison avec sursis requis contre l'enseignante accusée de harcèlement

La procureure a requis 18 mois de prison avec sursis à l'encontre de l'enseignante de l'enseignante d'Evaëlle, ce mardi 11 février. Le délibéré a été renvoyé au 10 avril.

Mardi 11 mars, au terme de deux jours d'audience devant le tribunal correctionnel de Pontoise, la procureure de la République a requis dix-huit mois de prison avec sursis à l'encontre de l'enseignante d'Evaëlle, jugée pour harcèlement moral sur mineurs, considérant qu'elle a « jeté en pâture » la jeune fille qui s'est suicidée, en 2019, à l'âge de 11 ans, dans le pavillon familial d'Herblay-sur-Seine (*lire notre édition du 12 mars*). L'enseignante est accusée d'avoir humilié, stigmatisé et isolé Evaëlle, collégienne précoce et atypique, alors scolarisée en 6^e au collège Isabelle-Autissier, à Herblay. « Ce harcèlement a rendu socialement acceptable les comportements harcelants des élèves », a estimé le ministère public. Deux adolescents seront jugés devant le tribunal pour enfants d'ici la fin de l'année.

Elle « la jette en pâture au collectif, la fait pleurer »

Dans ses réquisitions, la procureure a critiqué une enseignante en position de « toute puissance » qui avait un « contact assez rude avec les élèves ». Dans sa relation avec Evaëlle, elle « la jette en pâture au collectif, la fait pleurer ». La magistrate a estimé que la prévenue, la professeure de français, âgée de 62 ans, était dans une « dérive systémique » qui « aurait pu perdurer longtemps après si l'institution

judiciaire ne s'était pas saisie de la notion de harcèlement scolaire ». Depuis une loi de mars 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit. Son « harcèlement est le déclencheur et catalyseur du harcèlement des mineurs », a affirmé la procureure. Deux d'entre eux seront jugés devant le tribunal des enfants avant la fin de l'année.

Le 21 juin 2019, Evaëlle avait été retrouvée pendue à son lit par son père. L'arrivée à son collègue avait été éprouvante pour l'adolescente, bouc émissaire de camarades qui l'insultent et la violentent. Dès septembre 2018, elle a également fait face à des tensions avec sa professeure de français autour de la mise en place d'un protocole médical relatif à des problèmes de dos. Ses parents finissent par porter plainte contre des élèves et la changent de collège en février 2019.

Evaëlle « a été projetée dans une détresse extrême notamment par le comportement de son enseignante et « a perdu pied face au harcèlement dont elle a été l'objet », a plaidé l'avocate de ses parents, Me Delphine Meillet.

Rares regrets

Un portrait très contrasté de l'enseignante aux 30 années d'expérience sans accroc a été brossé par différents anciens collègues. « Autoritaire et cas-

sante » d'un côté, « bienveillante et aidante » de l'autre. Pour l'une des victimes, elle avait « ses chouchous et ses cibles ». « Je n'ai pas humilié Evaëlle », a-t-elle affirmé, longuement interrogée dans la matinée. Sur les sessions de vie de classe litigieuses, elle a expliqué que « ce n'était pas dans le but de la mettre en difficulté mais essayer de régler ce problème relationnel dans la classe ». D'après le récit des élèves, elle avait demandé aux collégiens d'exprimer leurs reproches à Evaëlle qui devait ensuite s'expliquer. Face à ses pleurs, l'enseignante s'était énervée et lui avait intimé de répondre aux questions. « J'ai dû lui dire: "Arrête de pleurer", phrase idiote à dire. Je ne voulais pas qu'elle pleure, ce n'était pas l'enjeu », reconnaît l'enseignante. Pour Evaëlle, « c'était la pire journée de toute ma vie », rapporte sa mère.

« C'est le drame de toute l'institution scolaire »

« Pour une professeure censée avoir humilié quotidiennement Evaëlle, aucun des enfants n'est capable de donner un exemple de propos » de l'enseignante, a plaidé en défense M^e Marie Roumiantseva, demandant sa relaxe. Elle a également souligné que la pré-adolescente n'avait jamais mis



Evaëlle « a été projetée dans une détresse extrême notamment par le comportement » de son enseignante et « a perdu pied face au harcèlement dont elle a été l'objet », a plaidé l'avocate de ses parents, Me Delphine Meillet.

en cause son enseignante auprès des différents thérapeutes et professionnels qui l'entouraient. Lundi 10 mars, les parents ont dénoncé aussi bien l'inertie de l'Education nationale – contre laquelle il n'y aura aucune poursuite pénale à la suite d'une indemnisation – que le manque d'investigations des autorités, une première plainte ayant été classée alors qu'Evaëlle était encore vivante. Son suicide, « c'est le drame de toute l'institution scolaire » avait reconnu le

principal du collège. À l'époque, un harcèlement émanant d'un professeur lui était inimaginable et il avait soutenu l'enseignante.

Durant le procès de deux jours, celle-ci a été confrontée à une kyrielle de témoignages d'élèves relatant des humiliations: « tu es bête, tu vas finir SDF », « on ne peut pas être bête à ce point, tu n'as pas de cerveau ». « Tout le monde a compris sauf J. », a-t-elle encore dit à un élève malentendant d'une autre classe, aujourd'hui

sur le banc des parties civiles. « Vous regrettez d'avoir dit ça ? », a demandé la présidente. « Oui si ça l'a blessé, évidemment », concède l'enseignante, dans un rare regret. Si elle a contesté plusieurs insultes, elle a admis certaines paroles. « Oui ça m'arrivait de crier », a-t-elle reconnu, estimant qu'elle était « exigeante », « à l'écoute » et déterminée à « aider ses élèves ». Le délibéré a été renvoyé au jeudi 10 avril.

● Afp

En bref

CORMELLES-EN-PARISIS

L'automobiliste perd le contrôle de sa voiture. Les sapeurs-pompiers sont intervenus dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 mars, peu après 3h du matin, pour un accident de la circulation sur la Rd 392, à Cormelles-en-Parisis. Un seul véhicule était impliqué dans cet accident dont les circonstances n'ont pas été précisées. Les secours ont pris en charge les quatre occupants de la voiture. Tous ont été transportés en urgence relative au centre hospitalier d'Argenteuil. L'intervention, qui a duré 1h45, a mobilisé sept sapeurs-pompiers et deux engins.

AMENUCOURT

Quatre blessés dans un face-à-face. Le pire a été évité à Amenucourt. Jeudi 13 mars, vers 11h30 deux voitures se sont percutées de plein fouet rue des Moulins. À leur arrivée, les pompiers ont pris en charge quatre victimes dont une qui était incarcérée dans son véhicule. Après l'en avoir extraite, ils lui ont prodigué les premiers soins avant de la transporter, en urgence relative, à l'hôpital de Pontoise. Les trois autres personnes impliquées, légèrement blessées, ont été conduites en urgence relative également au centre hospitalier de Mantes-la-Jolie (Yvelines).

DOMONT

250 clients privés de gaz après une fuite. Il était 11h, jeudi 13 mars, lorsque les pompiers ont été mobilisés à la suite d'une fuite de gaz consécutive à l'arrachage accidentel d'une conduite moyenne pression par un engin de chantier. L'incident a nécessité l'intervention d'un agent de Grdf qui a procédé à la coupure de l'arrivée de gaz. Si l'incident n'a pas nécessité d'évacuation des riverains, 250 clients se sont retrouvés privés de gaz. Des équipes de Grdf ont été mobilisées pour réaliser des travaux d'urgence qui devaient permettre un retour à la normale vendredi matin.

VILLIERS-LE-BEL

Coups de feu dans la salle de réception, l'établissement Le Cristal fermé

La fête s'est terminée par des coups de feu. Au cours de la nuit du vendredi 14 au samedi 15 mars, alors qu'une soirée avait été organisée au Cristal, une salle de réception située rue des Entrepreneurs, à Villiers-le-Bel, un groupe d'individus s'est présenté devant l'établissement vers 5h du matin. Selon les premiers éléments de l'enquête de police, deux participants à la fête auraient été menacés avec une arme à feu par l'un des intrus qui auraient tiré à deux reprises. Si aucune victime n'a été à déplorer, l'incident a engendré un mouvement de panique, l'ensemble des participants quittant rapidement les lieux.

Alors que le calme semblait revenu, l'une des victimes aurait été embarquée de force dans une voiture par les assaillants revenus quelques instants plus



La préfecture du Val-d'Oise a annoncé la fermeture administrative de l'espace événementiel pour deux mois, à compter du samedi 15 mars, pour rixe et usage d'arme à feu. Google maps

tard sur place. Elle a finalement été relâchée, non sans avoir été menacée pour une raison qui reste encore à déterminer par les enquêteurs.

Les policiers ayant été alertés vers 7h30 pour un vol avec violence, lorsqu'ils se sont présentés sur place l'ensemble des

protagonistes avaient quitté les lieux. Les fonctionnaires ont toutefois constaté que la soirée était payante et que des boissons alcoolisées y étaient vendues, en dehors du cadre légal, rapporte Le Parisien. Les forces de l'ordre ont aussi trouvé sur place un système de vidéosurveillance

non déclaré.

Au lendemain de cet incident la préfecture du département a annoncé la fermeture administrative de cet espace événementiel pour deux mois, à compter du samedi 15 mars, pour rixe et usage d'arme à feu.

● T.H.

VAL-D'OISE

Les violences explosent, les vols en net recul : le bilan de la délinquance de 2016 à 2024

Le service statistique ministériel de la sécurité intérieure a publié ses premiers chiffres pour l'année 2024. Il recense les délits et crimes enregistrés par la police et la gendarmerie depuis 2016.

Des infractions qui poursuivent leur recul, d'autres qui continuent d'afficher une évolution inquiétante.

En ce début d'année, le service de statistique ministériel de la sécurité intérieure (Smsi) a présenté son premier bilan de la délinquance en 2024. Des données portant sur plusieurs indicateurs, homicides, cambriolages, vols de voitures, escroqueries, violences intrafamiliales, violences sexuelles... enregistrés par les commissariats et gendarmeries au fil de l'année – qui ne représentent donc qu'une partie des délits et crimes survenus – permettant de réaliser une cartographie de l'insécurité, département par département. Réalisée selon une méthode similaire depuis 2016, l'analyse du Smsi permet d'identifier des évolutions.

Ainsi, si certains indicateurs sont en net recul, d'autres, en revanche, affichent une évolution inquiétante. C'est notamment le cas des meurtres et des tentatives de meurtres qui ont fortement augmenté au cours des neuf dernières années.

Homicides: +11,9%*

C'est la tendance lourde qui se dessine à travers cette étude. Comme sur l'ensemble du territoire, les homicides ne cessent d'augmenter dans le Val-d'Oise, la hausse annuelle moyenne pour ces faits atteignant les 11,9% entre 2016 et 2024. L'année dernière 19 homicides ont été dénombrés dans le Val-d'Oise, contre 8 en 2016. Cette évolution inquiétante s'est accélérée depuis 2020, avec 14 meurtres recensés cette année-là, et ce malgré les périodes de confinement liées à la crise sanitaire, puis 25 en 2021, un triste record, 15 en 2022 et 18

en 2023.

Dans le même temps, les tentatives d'homicide ont également augmenté, dans une proportion toutefois moindre, à un rythme de +3,9% par an. En 2024, 100 faits ont été commis. L'étude révèle que « les tentatives d'homicides sont moins souvent commises au sein de la famille que les homicides aboutis ».

Coups et blessures volontaires: +7,5%*

En hausse de 5% entre 2023 et 2024, avec 7 110 victimes (de 15 ans et plus) ayant déposé plainte l'année passée, le nombre de faits de coups et blessures volontaires n'a cessé d'augmenter depuis 2016 (+7,5% d'évolution moyenne annuelle). Une évolution à relativiser du fait de leur prégnance dans le cadre intrafamilial. « Pour les violences physiques et sexuelles enregistrées, il faut noter la part croissante des faits anciens enregistrés, en lien notamment avec les mouvements de libération de la parole et les politiques d'amélioration de l'accueil des victimes par les services de sécurité », soulignent les statisticiens de Beauvau.

Violences intrafamiliales: +12,2%*

« C'est devenu un contentieux de masse », relevait le procureur de la République, Pierre Sennes, à l'occasion de la rentrée solennelle du tribunal de grande instance de Pontoise en 2023. En hausse continue depuis 2016, avec une moyenne de 12,2%, les affaires de violences intrafamiliales (Vif) ont bondi de 2 307 à 4 387 en neuf ans (+3,2% par rapport à 2023). « Ces hausses s'expli-

queraient notamment par un effet positif du Grenelle des violences conjugales, lequel a conduit à améliorer la politique d'accueil des victimes par les services de sécurité [...] et à inciter les victimes à davantage déposer plainte », avance le ministère de l'Intérieur. Ce dernier précise qu'au niveau national « 52% des victimes de violences physiques intrafamiliales non conjugales sont des femmes et 75% étaient mineures au moment des faits ».

Alors que la lutte contre les violences intrafamiliales est l'une des priorités des services de l'État dans le Val-d'Oise, un protocole départemental a été signé en mars 2024 afin de permettre aux victimes d'être mieux accompagnées dans les hôpitaux et cliniques et de pouvoir y porter plainte. Ce dispositif s'ajoute au « pack nouveau départ », testé depuis 2023 dans le Val-d'Oise visant à accorder aux victimes un soutien personnalisé et adapté à leur situation.

Violences sexuelles: +13,7%*

De 689 faits recensés en 2016, le nombre de victimes de violences sexuelles a presque triplé depuis. En 2024, 1 932 affaires ont été confiées aux forces de l'ordre, soit 438 de plus qu'en 2023, année au cours de laquelle 143 crimes pour viol avaient été traités par le parquet. Là encore, la hausse est continue depuis neuf ans, seule l'année 2020, et ses périodes de confinement, avait enregistré une baisse (689 en 2016, 773 en 2017, 903 en 2018, 1 1167 en 2019, 958 en 2020, 1 240 en 2022, 1 481 en 2023, 1 932 en 2024). « Près des trois quarts de ces violences ont été com-



Au cours de la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 octobre, un jeune homme de 22 ans a été tué par balle à Sarcelles. En 2024, le Val-d'Oise a compté 19 homicides.

mis en dehors de la famille », précise le rapport du Smsi qui explique ces statistiques en forte hausse par « une évolution du comportement de dépôt de plainte des victimes, dans le prolongement de l'affaire Weinstein » et de la vague #MeToo, qui a favorisé « la libération de la parole des victimes ».

Lutte contre les trafics de stupéfiants: +6,1%*

Avec la lutte contre les Vif, c'est l'autre priorité des forces de l'ordre du département. Venir à bout des trafics de stupéfiants qui, au-delà de l'activité illégale qu'ils représentent, pourrissent la vie des quartiers et de leurs habitants. En ce sens, les policiers du Val-d'Oise ne cessent de mener des opérations sur les points de deal connus du département, tout en poursuivant leur travail d'investigation, celui-ci débouchant sur les opérations « place nette » qui se sont multipliées dans le Val-d'Oise au cours des 18 derniers mois.

L'année dernière, le nombre de déstabilisation et de démantèlement des points de deal était en hausse de 18,7% par rapport à 2023 (1 573 selon les chiffres de l'Office anti-stupéfiants), une hausse annuelle de 6,1% depuis 2016 selon le Ssmssi. La préfecture du Val-d'Oise indique ainsi que 943 trafiquants ont été mis en cause alors que 5 045 amendes forfaitaires délictuelles anti-drogue ont été adressées à l'encontre des usagers de stupéfiants, qu'ils soient consommateurs ou dealers. À l'occasion de la présentation du nouveau plan contre l'insécurité du quotidien, le préfet du Val-d'Oise, Philippe

Court, a précisé qu'en 2025 les 2 800 policiers nationaux et gendarmes valdoisiens — mais aussi les 600 policiers municipaux — mettront l'accent sur la lutte contre le narcotrafic, à tous les échelons, du grossiste au consommateur. « Acheter ou détenir de la drogue, c'est participer au trafic, martèle le préfet. Notre objectif est de réduire de 10% le nombre de points de deal. L'amende forfaitaire délictuelle (qui sanctionne les consommateurs) permet aussi de traiter certains points de deal en asséchant la clientèle. »

Cambriolages: -3,8%*

Autre source de satisfaction pour le préfet: le niveau de cambriolages « historiquement bas » avec 3 428 faits commis en 2024 contre 3 902 en 2023 (-12,2%). Loin des 4 915 vols par effraction constatés par les forces de l'ordre en 2016. « Les cambriolages touchent à l'intimité. Pour cela, c'est une priorité de l'action de l'État », soulignait Philippe Court il y a un an, pointant l'importance des services d'enquête de police et de gendarmerie dans l'investigation et la résolution des affaires. « Dès que l'on incarcère des auteurs avec l'appui du parquet, en leur imputant souvent plusieurs faits, le nombre des cambriolages baisse nettement ensuite. »

Vols de véhicules: -2,7%*

Tout comme leurs logements, les véhicules des Valdoisiens sont également moins touchés par les malfaiteurs. L'année dernière, ce sont 4 291 enquêtes qui ont été ouvertes à la suite de vols de véhicules. Une chute

de 21,21% en se rapportant aux chiffres de 2016 avec 5 446 vols de véhicules dans le Val-d'Oise. De la même manière, les vols dans les véhicules ont connu la même courbe descendante (6 560 en 2016 contre 5 589 en 2024). À l'inverse, les vols d'accessoires sur les véhicules enregistrent une hausse annuelle de 5% sur une période de neuf ans. Si des équipes se sont spécialisées dans le trafic de pots catalytiques, les malfaiteurs visent surtout les roues, les sièges et banquettes arrière des véhicules.

Vols violents sans arme: -8,2%*

Là encore, « c'est le résultat de la présence bien plus importante des policiers et des gendarmes sur la voie publique, ces derniers étant aidés par la présence d'un escadron mobile », analyse le préfet du Val-d'Oise. Les vols violents sans arme ont été divisés par 2,5 entre 2016 et 2024. À l'époque, 3 597 victimes s'étaient fait connaître des forces de l'ordre, en 2023 elles n'étaient « plus » que 1 223 en 2024. Le nombre de vols avec violences s'élevant quant à lui à 1 466, il a également enregistré une importante baisse par rapport à 2023 (1 723). De la même manière, les violences aux personnes dans les transports en commun ont également diminué de 4,7% (603 en 2024 contre 633 en 2023).

* Ce pourcentage est l'évolution moyenne annuelle entre 2016 et 2024, selon les données communiquées par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

● Thomas HOFFMANN



En 2024, le nombre de déstabilisation et de démantèlement des points de deal était en hausse de 18,7% par rapport à 2023. Préfecture du Val-d'Oise

ARGENTEUIL

Quatre commerces mis en demeure



Mardi 11 mars 2025, une vaste opération de contrôles sanitaires a été réalisée à Argenteuil. 250 kg de produits alimentaires détruits. Préfecture du Val-d'Oise

Mardi 11 mars, c'est la ville d'Argenteuil (Val-d'Oise) qui a été visée par les inspecteurs de la Direction départementale de la protection des populations (Ddpp 95). Une vaste opération de contrôle de commerces a ainsi été menée aux abords de la rue Paul Vaillant-Couturier et de l'avenue Gabriel Péri, par les inspecteurs de la Ddpp 95 avec le soutien des agents et de la police municipale de la Ville.

250 kg de produits détruits

À cette occasion, 250 kg de denrées alimentaires détruites pour défaut de traçabilité, indique la préfecture du Val-d'Oise.

Les agents de la Ddpp ont mis en demeure quatre commerçants de procéder à des mesures correctives dans un délai fixé, un nouveau contrôle est prévu. Quatre autres magasins ont présenté des non-conformités donnant lieu à un courrier de rappel de la réglementation.

T.H.

CERGY

CONTRÔLE SANITAIRE. Plus de 2 tonnes de denrées alimentaires détruites sur le marché

Outre les produits alimentaires détruits, 517 produits cosmétiques ont été confisqués alors qu'un commerce a été fermé à l'issue du contrôle, mercredi 12 mars.

Le marché de Cergy Saint-Christophe avait déjà été épinglé à la suite d'un contrôle sanitaire, mais jamais dans de telles proportions. Mercredi 12 mars, au cours d'une opération menée par les agents de la Direction départementale de la protection des populations du Val-d'Oise (Ddpp 95), plus de 2 tonnes de denrées impropres à la consommation ont été détruites, dont 800 kg de poissons en rupture de chaîne du froid, annonce la préfecture du Val-d'Oise.

De l'insecticide interdit en France

Les services de l'État ont également prononcé la fermeture administrative de l'étal. Les saveurs d'ici et d'ailleurs, en raison du risque de contamination ou de développement de micro-organismes et d'intoxication alimentaire. Cet établissement avait, par ailleurs, déjà été rappelé à l'ordre par les inspecteurs de la Ddpp lors d'un contrôle sanitaire réalisé sur ce même marché de Cergy-Saint-Christophe le 19 octobre 2022. Ce



Outre la destruction de produits alimentaires, le contrôle sanitaire de mercredi a conduit à la destruction de 517 produits cosmétiques. Préfecture du Val-d'Oise

jour-là, 150 kg de viande avaient été jetés.

Outre la destruction de produits alimentaires, le contrôle sanitaire de mercredi a conduit à la destruction de 517 produits cosmétiques et à la saisie de 164

sachets de Fipronil, un insecticide interdit en France en raison de sa dangerosité, et de produits électriques non conformes, détaille la préfecture du Val-d'Oise.

Cette opération établit un triste record de produits détruits

sur un marché. Le 25 octobre dernier, un contrôle sanitaire réalisé sur le marché d'Argenteuil avait conduit à la destruction de 1,1 tonne de denrées impropres à la consommation.

T.H.

Le saviez-vous ?

Nos 2 imprimeries de Cavan (22) et Cherbourg (50) sont labellisées **Imprim'vert®**, ce qui signifie que nous mettons en œuvre des actions concrètes pour **limiter l'impact** de nos activités **sur l'environnement**.

Ainsi, **99% des déchets produits sont recyclés**, comme les plaques d'aluminium, les encres, les palettes, les piles, les gants, les ampoules...



Imprimer, c'est aussi recycler et revaloriser !

actu.fr
L'actu près de chez vous

LE RÉGIONAL
L'ÉCHO
L'HEBDOMADAIRE DES VALDOISIENS

VAL-D'OISE

Le 1^{er} salon de la gastronomie

La chambre de métiers et de l'artisanat (Cma) d'Île-de-France Val d'Oise et la Cma Formation Cergy-Pontoise organiseront la première édition du Salon de la Gastronomie le lundi 31 mars de 9h à 18h dans les locaux de Cma Île-de-France Val-d'Oise, à Cergy. « Cette journée exceptionnelle invite le public à plonger dans l'univers des métiers de la restauration, mettant en lumière le savoir-faire artisanal et les richesses culinaires locales », souligne la Cma Île-de-France Val-d'Oise. « Les visiteurs auront l'opportunité de rencontrer des artisans et producteurs passionnés, notamment : un agriculteur et un apiculteur pour découvrir les trésors de la terre et de la ruche, un chocolatier et un boulanger pour ravir les papilles sucrées et salées, traiteurs d'Afrique de l'ouest et marocains... »

Importance de l'apprentissage

Des animations culinaires et démonstrations en direct seront réalisées par les apprentis de Cma Formation Cergy-Pontoise, offrant une immersion dans l'art de la table gastronomique, présentée par des experts du secteur Hôtellerie Café-Restauration. De 9h à 12h, un Job dating sera organisé afin de favoriser des rencontres entre des chefs

d'entreprises alimentaires en quête de collaborateurs motivés et tout public souhaitant rejoindre ce secteur d'activité aux riches débouchées. Ce job dating permettra également la mise en avant de l'importance de l'apprentissage dans les métiers de la gastronomie. Cette initiative vise à transmettre des savoir-faire techniques ainsi que des valeurs fortes : passion, exigence, créativité et respect des traditions. L'apprentissage est un chemin privilégié pour former les artisans et professionnels de demain, tout en favorisant une insertion professionnelle réussie.

■ **Lundi 31 mars de 9h à 18h à la CMA Formation Cergy-Pontoise : 1, avenue du Parc, à Cergy.**

ROISSY-EN-FRANCE

AÉROVILLE. Neuf nouvelles boutiques ouvrent leurs portes

Après huit ouvertures en 2024, l'offre de boutiques se renforce encore cette année. Le centre commercial Aéroville, situé à cheval sur les communes de Roissy-en-France et Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) a annoncé l'arrivée de neuf nouveaux commerces d'ici à juin prochain.

Tous les domaines

Du côté des cosmétiques, Aroma-Zone, enseigne très en vogue spécialisée dans les ingrédients naturels, et la marque de parfums et maquillage Française Adopt vont s'implanter dans le centre. Deux boutiques de prêt-à-porter masculin font également leur arrivée : Jack&Jones et Palenzo. Le magasin Tamaris (femmes), qui a déjà accueilli ses premiers clients depuis janvier, et Besson, « premier chausseur multimarques en France », selon le centre Aéroville et Belchou's (chaussures en cuir), vous permettront de trouver chaussure à votre pied.

Enfin, les gourmands ne seront pas en reste, alors que La Piodineria, une enseigne de res-



Le centre commercial Aéroville a annoncé l'arrivée de neuf nouvelles boutiques d'ici à juin prochain. © Actu Seine-Saint-Denis

tauration italienne, vient d'ouvrir ses portes, la célèbre marque Française de street-food, O'Tacos, investira prochainement des grands locaux de 300 m². « L'implantation de neuf nou-

velles enseignes témoigne du dynamisme commercial du centre et de son attractivité. Nous maintenons un rythme actif de développement et poursuivons

la diversification de notre offre vers la restauration et le loisir », explique Romain Caradan, directeur d'Aéroville.

Raphaël DELAVEAUX

LIVRE COMME L'AIR
12 MARS - 5 AVRIL 2025
DANS LES MÉDIATHÈQUES DE ROISSY PAYS DE FRANCE ET LES LIEUX PARTENAIRES
SALON SAMEDI 5 AVRIL
SALLE AGORA - OTHIS

FESTIVAL DE LITTÉRATURE JEUNESSE

Allez, on sort!

AVEC ILYA GREEN INVITÉE D'HONNEUR

Roissy Pays de France AGGLOMÉRATION

DEVENEZ LE MOTEUR DE L'INFO LOCALE

31^E PROMOTION INSCRIPTIONS OUVERTES

LICENCE PRO JOURNALISTE MULTIMÉDIA EN PRESSE DE PROXIMITÉ EN ALTERNANCE

Infos & inscriptions :

ACCÈS À BAC +2 OU AU MOINS 120 ECTS, 30 ANS MAX.

RECRUTEMENT SUR DOSSIER ET ORAL. RENTRÉE EN SEPTEMBRE

PAS DE FRAIS DE SCOLARITÉ, UN SALAIRE CHAQUE MOIS

WWW.REBRAND.LY/ES.LILLEPROXI

ESJ LILLE

École supérieure de journalisme de Lille

Université de Lille

PRR



BOOSTEZ VOTRE CARRIÈRE !
de nombreux postes à pourvoir

JOB DATING
À
PONTOISE

Salle le Dôme
place de l'Hôtel de ville
5' Gare, parkings à proximité

MERCREDI
2 AVRIL
2025
DE 13H À 17H

UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR

actu.fr
L'actu près de chez vous

La gazette
Val d'Oise

LE RÉGIONAL
L'ÉCHO
L'HEBDOMADAIRE DES VALDOISIENS

EN PARTENARIAT AVEC

PONTOISE
Ville d'Art et d'Histoire

AVEC LA PARTICIPATION DE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France
Travail

Sauvegarde
Val d'Oise

AVEC
Mission Locale
Plateforme d'appui RH
CROIX-ROUGE VAL D'OISE

VAL-D'OISE

Candidatez au prix de l'Égalité des Chances

Vous êtes un jeune valdoisien de moins de 26 ans et votre parcours scolaire ou universitaire est exemplaire? Vous avez besoin d'un soutien pour le poursuivre et ainsi réaliser vos aspirations professionnelles? Le Prix de l'Égalité des Chances est là pour vous.

Ce dispositif a vocation à valoriser les jeunes poursuivant un parcours scolaire remarquable tout en s'engageant au sein de leur établissement scolaire, leur quartier, leur commune ou leur département. Depuis sa création, le Prix a permis de récompenser et soutenir 76 jeunes valdoisiens pour un montant total de 435 000 €. Des dotations financières de 1 000 à 8 000 € seront attribuées aux lauréats et lauréates pour les aider à réaliser leur projet (inscription dans une grande école, stage à l'étranger...).

Fort du succès des douze précédentes éditions, le Département renouvelle cette action inscrite dans la politique d'égalité des chances conduite depuis 2012. En effet, le Département est particulièrement investi dans le développement de projets d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes et souhaite promouvoir l'ambition, l'exemplarité et la persévérance des jeunes valdoisiens. Les candidats sont invités à déposer leur dossier jusqu'au lundi 7 avril 2025.

Le saviez-vous ?

Le papier de votre journal protège les forêts !

Nos 2 imprimeries de Cavan (22) et Cherbourg (50) sont certifiées PEFC. C'est un engagement pour le respect et la gestion durable des forêts.




ARGENTEUIL

CONTRÔLE SANITAIRE. 197 kg de produits El Mordjene saisis et détruits

Mardi 11 mars, la préfecture du Val-d'Oise a annoncé la destruction de 197 kg de produits El Mordjene, une pâte à tartiner interdite en France.

Elle avait créé le buzz durant l'été 2024. Devenue un phénomène en France, la pâte à tartiner El Mordjene avait rencontré un succès mondial après avoir été encensée sur les réseaux sociaux. Texture « incroyable », « une tuerie », « très, très bon » : sur TikTok, les influenceurs ne tarissent pas d'éloges sur la pâte à tartiner au goût noisette.

Mais en septembre 2024, le produit de la marque Cebon a fini par être interdit dans l'Hexagone, celui-ci n'étant pas compatible avec les règles d'importation de l'Union européenne. Pour autant, il est toujours possible de retrouver la célèbre pâte à tartiner dans certains magasins.

Non-respect de la réglementation européenne

Mardi 11 mars, c'est à Argenteuil que les services sanitaires

de la préfecture du Val-d'Oise ont découvert 197 kg de produits au sein de l'établissement Val Destock, situé au 7, rue des Grives. Les agents ont aussitôt procédé à la saisie et à la destruction du stock. « Ces produits sont interdits à l'importation en France en raison du non-respect de la réglementation européenne », souligne la préfecture du Val-d'Oise.

En septembre dernier, pour justifier l'interdiction de la pâte à tartiner en France, le ministère de l'Agriculture avait ainsi déclaré à l'Afp que « l'Algérie ne remplit pas l'ensemble des conditions nécessaires pour permettre à un pays tiers d'exporter vers l'Union européenne des marchandises contenant des produits laitiers destinés à la consommation humaine, dans le respect des exigences européennes en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments ».



Les services sanitaires de la préfecture du Val-d'Oise ont découvert les produits au sein de l'établissement Val Destock. Préfecture du Val-d'Oise

● T.H.



On ne consomme pas tous l'énergie de la même manière.

Mon Rendez-Vous ENGIE*

Faites un bilan personnalisé gratuit avec un expert pour faire des économies d'énergie.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Service disponible pour les clients d'ENGIE (hors contrats Gaz Passerelle) avec un historique de consommation d'un an minimum.
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 € - SIÈGE SOCIAL : 1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92400 COURBEVOIE - RCS NANTERRE 542 107 651.
© Lucas Posson.



LA DICTÉE



©Archives/Florian Dacheux/ Le Courrier des Yvelines

Au Dôme. La Ville organise la Dictée de Pontoise ! Une centaine de candidats de tous âges seront invités à déjouer les pièges d'un texte et pourront bénéficier de ce moment ludique en famille ou entre amis pour parfaire leur orthographe, découvrir de nouveaux mots, retrouver l'amour de la lecture et de la littérature. Des prix seront attribués aux trois meilleures copies des catégories élémentaires, collégiens et lycéens et adultes. Samedi 22 mars, de 15h à 17h, au Dôme. Inscriptions sur actionsculturelles@ville-pontoise.fr ou au 01 34 43 35 06.

À venir

Parcours découverte. Il est proposé de suivre un parcours guidé à la découverte des crimes les plus marquants : braquages, meurtres... offrant un regard fascinant et émouvant sur l'envers du décor pontoisien. Un voyage captivant dans les heures les plus sombres de la ville. Une visite proposée par l'office de tourisme de Cergy-Pontoise, samedi 22 mars, à 14h30, au départ de la place de la Piscine. Tarifs pour cette visite : adultes 8 €, enfants 7-12 ans 6 €, moins de 7 ans gratuit. Réservations en ligne : otcergypontoise.fr/evenement

Atelier d'écriture. À l'occasion de l'événement national Le Printemps des poètes, la bibliothèque Guillaume-Apollinaire propose une réécriture autour du volcan et de ses mythes (thème de l'édition 2025). Durant cette séance, de courts extraits de textes de fiction mettant en scène des volcans serviront de point de départ à des jeux interactifs liés à la notion de recyclage littéraire. samedi 22 mars, de 15h30 à 17h. Public adulte, ados à partir de 15 ans. Places limitées. Réservations et renseignements : 01 34 25 04 25. bibliothequeapollinaire@ville-pontoise.fr

Les Louvrais. Le Caméléon propose un apéritif dinatoire dans une ambiance musicale avec le duo Sweet Blue. Pour le plaisir de partager une soirée mêlant divers plaisirs : jeux de casino, restauration et musique. Un moment à partager entre amis, samedi 22 mars, de 18h à 22h.

Parentalité. La médiathèque des Louvrais retrouve Virginie Castelli pour des moments privilégiés entre parents et enfants. À travers des séances d'éveil musical qui feront plonger dans l'univers d'auteurs de la littérature jeunesse. Samedi 22 mars, de 10h30 à 11h30. Un atelier ouvert aux parents et à leurs enfants de 6 mois à 4 ans. Réservations et renseignements au 01 30 31 18 60 Mail : bibliothequelouvrais@ville-pontoise.fr

Marcouville. La médiathèque de Marcouville organise un atelier de création d'un jeu de société à destination des adolescents. Cette année, il est proposé de créer un escape game, avec l'artiste Pauline Della Pera, samedi 22 mars, de 11h à 12h30, à la médiathèque de Marcouville. Rendez-vous mensuels, pour ados à partir de 11 ans. Réservations et renseignements au 01 30 31 51 25 Mail : bibliothequemarcouville@ville-pontoise.fr

Visites des souterrains. L'office de tourisme de Cergy-Pontoise propose des visites guidées du sous-sol pontoisien. Une occasion de découvrir la ville autrement : en extérieur, via des places et rues pittoresques, mais surtout sous terre (cave médiévale, structures défensives, galerie). Tous les mercredis et les dimanches au départ de l'office de tourisme, place de la Piscine. Les prochaines se tiendront le dimanche 23 mars, à 14h30. Tarifs : adultes 8 €, enfants 7-12 ans 6 €, moins de 7 ans gratuit. Agenda et inscriptions sur le site de l'office de tourisme ou au 01 34 41 70 60. Réservations en ligne : otcergypontoise.fr/evenement

Nous contacter

Votre interlocuteur pour Pontoise : Fabrice CAHEN
Tél. : 01 30 30 73 81 et 06 45 63 94 40
Mail : fabrice.cahen@actu.fr
Adresse : 16, rue Traversière 95000 Cergy

ACTION CŒUR DE VILLE Des aides au ravalement et à la rénovation des devantures



Pour 2025, le périmètre de rénovation des devantures commerciales s'étend de la place de la Piscine à la place du Pont.

La Ville lance une campagne d'incitation au ravalement de façades et un accompagnement à la rénovation de devantures commerciales. Des aides sont possibles.

« Une ville belle à voir est aussi une ville qui s'entretient et cela passe par les façades et volets », déclare Stéphanie Von Euw, maire (Lr) de Pontoise, dont la commune s'apprête à engager une nouvelle campagne d'incitation au ravalement de façades.

Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, une aide, plafonnée à 20 000 €, sera allouée pour favoriser des travaux. Celle-ci sera calquée sur celle déjà proposée par la Fondation du patrimoine. « La Ville a abondé le fonds de contribution de la Fondation, à hauteur de 20 000 € », précise l'édile.

Une démarche qui déclenche le soutien de l'organisme, qui finance 2 % du coût du chantier. 50 % de la facture peut aussi être déduit au titre des revenus imposables du propriétaire, individuel ou en copropriété.

« C'est possible puisque Pontoise est inscrite au titre de Site de patrimoine remarquable », explique Philippe Le-grand, délégué départemental de la Fondation du patrimoine.

C'est un moyen supplémentaire de financement qui réduit le coût des travaux.

Des copropriétés mal entretenues et aux charges qui augmentent peinent à engager des travaux de rénovation au constat des devis présentés.

« La Fondation financera un ravalement de façade d'immeuble présentant un intérêt architectural.

La Fondation du patrimoine n'attend plus que le lancement du programme municipal d'incitation au ravalement pour s'associer au dispositif. Le conseil municipal votera en mai l'appel à manifestation d'intérêt, qui permettra de déclencher un partenariat.

« La Fondation financera un ravalement de façade d'un immeuble présentant un intérêt architectural et qui aura préalablement reçu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France », précise le représentant de la Fondation du patrimoine dans le Val-d'Oise.

Périmètre restreint

L'intervention conjuguée avec la Fondation du patrimoine dans le cadre de ravalement serait la première dans le département du Val-d'Oise. De telles dispositions existent déjà à titre individuel mais aucune à l'échelle d'une commune.

À Pontoise, des immeubles de la rue de l'Hôtel-de-Ville et des places du Petit et du Grand-Martroy sont notamment visés.

« À travers ces aides, la

Ville souhaite impulser une dynamique ».

Le périmètre du dispositif d'aides au ravalement sera volontairement restreint « pour ne pas faire de saupoudrage », souhaite la maire.

« Le bout de la logique, c'est aussi de s'occuper des devantures commerciales.

En 2025, sont concernées les places du Grand et du Petit-Martroy et le début de la rue de Gisors. Un choix établi sur la base de constatations faites par le service urbanisme et patrimoine de la mairie, dans la zone du dispositif Action Cœur de Ville.

Les devantures aussi

Pour atteindre une pleine harmonie avec le reste du paysage urbain, la Ville étend son dispositif de restauration de façade en y intégrant les devantures commerciales. « Le bout de la logique, c'est aussi de s'occuper des devantures commerciales », estime Stéphanie Von Euw.

La rénovation des boutiques commerciales doit permettre de rafraîchir vitrines, enseignes et rideaux métalliques... à travers un cahier des charges prédéfini.

Avant toute démarche, les commerçants et professionnels doivent se rapprocher de la direction du développement et de la stratégie urbaine, en mairie. Quelle que soit la nature des tra-

vaux, il faudra une autorisation avant de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable. Il est également possible de contacter le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise (Caue). Celui-ci est installé Moulin de la Couleuvre, rue des Deux-Ponts, à Pontoise.

De plus, la mairie facilite la démarche en accompagnant l'étude du projet : plans, devis et démarches administratives, qui seront assurés par les services de la mairie ainsi que le dossier à déposer auprès de l'architecte des Bâtiments de France « partie prenante » du dispositif. Une aide qui permet d'éviter des dépenses auprès de cabinets conseils et d'architectes. « Le commerçant peut aussi profiter d'une subvention pouvant couvrir jusqu'à 20 % du montant des travaux, mais plafonné à 8 000 € », annonce la maire de Pontoise.

Les quais d'abord

Trois commerces de la rue de l'Hôtel-de-Ville ont déjà engagé des études accompagnées par la Ville. « Là aussi, comme pour le ravalement des façades, l'idée est l'incitation aux travaux », espère Stéphanie Von Euw.

Comme pour la campagne de ravalement, un périmètre est défini et celui concernant les devantures commerciales s'étendra en 2025, de la place de la Piscine à la place du Pont.

● Fabrice CAHEN

Rue de Rouen L'arrivée de l'antenne-relais



→ Un pylône de téléphonie mobile, composé de quatre antennes-relais, a été posé dimanche 9 mars, afin d'éviter une trop forte perturbation de la circulation, rue de Rouen. L'artère a été fermée et le trafic des bus dévié. Elle le sera à nouveau, le dimanche 30 mars, a déjà fait savoir la mairie, qui a, auparavant, informé les riverains par un arrêté.

→ Rien qui ne suffise à l'association des riverains du quartier Notre-Dame-Gare-Lavandière, qui s'oppose à l'installation de l'équipement « en plein quartier ancien. Alors que deux procédures sont engagées pour faire annuler l'arrêté municipal d'autorisation. L'association des habitants du quartier Notre-Dame proteste contre cette politique du fait accompli et demande à l'ensemble des Pontoisiens de s'associer à la pétition en cours, réagit le collectif, qui regrette qu'aucune concertation préalable avec les habitants sur les besoins réels, les risques, et les impacts », n'ait eu lieu auparavant. association de quartier

C'était carnaval samedi



.photo Marie-Claude Cabarrus

La Ville de Pontoise a organisé son premier carnaval municipal, samedi 15 mars. Des déguisements réussis sur le thème des animaux et du printemps. Un défilé ouvert par des danseuses et les tambours de la Batucada. Douze chars décorés, dont deux imaginés par les enfants des accueils de loisirs, complétaient le cortège jusqu'au parc des Lavandières, où les festivités continuaient autour de structures gonflables, de stands de maquillage, de fête foraine et food-trucks sucrés, des concerts et des animations musicales, pour un après-midi ensoleillé sous le signe du printemps.

HISTOIRE Quand des Ukrainiens et des Russes étaient internés au quartier Bossut

Des Russes, Ukrainiens, Baltes, Tchétchènes et autres ressortissants de pays de l'ex-Union soviétique ont été internés dans la caserne Bossut à la fin de la guerre puis livrés au régime stalinien, en échange de Français prisonniers en Urss. La plupart ont fini dans des goulags.

« Tout est fini, vous êtes pardonnés, vous pouvez rentrer dans la Mère Patrie où vos familles vous attendent... ». C'est par ces mots qu'un officier du Nkvd, la police politique soviétique, vint haranguer les internés russes de Pontoise en 1945.

Il y a quatre-vingts ans, peu après la Libération, des ressortissants soviétiques y étaient rassemblés comme dans d'autres camps dans le Périgord ou le Limousin (100 à 120 000 internés). « Ce sont souvent des ex-prisonniers et travailleurs russes utilisés par les Allemands, ainsi que ceux ayant été enrôlés, de force ou non dans les unités de la Wehrmacht », rappelle l'historien local Bruno Renoult, qui a évoqué cet épisode dans son ouvrage *Les Visiteurs du Vexin*.

Dès septembre 1944, près de 2 000 hommes, femmes et enfants sont peu à peu rassemblés et internés au quartier Bossut. Ils proviennent des chantiers de la Todt, des industries bombardées, certains sont des évadés cachés chez des particuliers. Le camp est dirigé par le capitaine Girardin, commandant local de la mission de rapatriement franco-russe. Assisté par un officier de l'Armée rouge répondant au nom de Michel disposant d'une « Garde Rouge » armée. « Abandonnés à leur sort, logement et ravitaillement précaires, certains ont pris l'habitude de sortir en rapines dans les jardins et maisons avoisinantes, au grand dam des Pontoisiens et environs », raconte Bruno Renoult.

La révolte

En décembre 1944, l'hiver fut rigoureux, les internés tournaient en rond, inquiets de leur sort et surtout, en manque de ravitaillement et chauffage. « Les autorités russes consulaires, bien qu'ayant alloué des fonds à cet effet, ne semblent pas avoir beaucoup de prise sur les internés. Les pillages augmentent, le poste de garde de la police française, assuré par la Crs d'Enghien (ex-Gmr) a du mal à intercepter les pillards qui reviennent au camp avec valises et sacs lourdement chargés. »

Devant le manque de combustible de chauffage, on démonte portes et planchers. Les prisonniers sont hostiles et commencent à fomenter une révolte, à la fois contre la Garde Rouge et le poste français.

Des tensions naissantes alors que dans le pays, le Gouvernement provisoire de la République Française tente progressivement de prendre le contrôle d'un territoire dévasté et morcelé par la guerre et d'y rétablir l'ordre. C'est pourtant dans ce contexte que durant la nuit du 18 au 19 décembre, vers minuit, entraînés par un noyau dur, les Russes attaquent le poste afin de libérer leurs détenus et récupérer les victuailles. La garde soviétique est appréhendée par la même occasion.

Le rapport de la police d'état mentionne : « Le commandant russe du camp ayant demandé le concours de la Crs pour procéder à l'arrestation de 42 Russes suspects, les autres Russes ont attaqué



Dès septembre 1944, près de 2 000 hommes, femmes et enfants sont peu à peu rassemblés et internés au quartier Bossut. capture écran Ina

le poste de garde et la mission de rapatriement. Les gardes ont dû se retrancher sans avoir ouvert le feu. Après avoir libérés leurs camarades et expulsé leur ancien commandant, les Russes se sont retranchés dans la caserne Bossut. »

Le sous-préfet Charles Carel raconta aussi : « j'ai été réveillé à minuit environ par le capitaine Girardin, m'informant qu'une mutinerie avait éclaté au camp et que 300 Russes chargeaient les postes. »

Le lendemain, 19 décembre, à 10h30 le général-major Vikharev, envoyé par les autorités soviétiques débarqua à Pontoise. Après une courte enquête, il destitua l'ancien commandant et chargea le Commissaire du Peuple du centre pour diriger le camp. Le général déclara qu'il resterait sur place tant que sa présence serait utile au maintien de l'ordre. « Pour calmer les ardeurs, il décida d'instaurer trois séances de cinéma, avec la projection du film Leningrad. Il invita des autorités civiles françaises à assister à la séance de 18 heures. En fin de matinée l'ordre était rétabli. »

« ON NETROUVERA QU'UNE DIZAINE DE VOLONTAIRES À S'INSCRIRE POUR ÊTRE RAPATRIÉS... », RELÈVE BRUNO RENOULT.

L'échange

En 1945, après la capitulation allemande, la France réclame le rapatriement des prisonniers français libérés par l'Armée rouge et détenus dans des camps de transit en Urss. Il s'agit de 200 000 soldats dont des Alsaciens et Lorrains et des membres de la Légion Volontaire Française collaborationnistes, mais aussi des Français de la Waffen SS... qui viendront grossir les rangs de mouvements d'extrême-droite d'après guerre.

« En échange, Staline exige la livraison de tous les ressortissants soviétiques se trouvant en France. Parmi eux, un certain nombre de nationaux Cosaques, Ukrainiens, Baltes, Turkmènes, Tchétchènes etc. qui échaudés par le régime Staliniens, voulant échapper aussi au terrible régime des camps allemands ont préféré le camp français pour survivre », explique l'historien francilien. « Certains ont formé les Ost Bataillons, supplétifs de la Wehrmacht. »

Mais la plupart étaient des travailleurs forcés, hommes et femmes déportés de leurs

villages russes et ukrainiens, puis employés par l'industrie ou les chemins de fer après les bombardements. Dans l'ensemble, ils ne désirent évidemment pas retourner en Urss. Ils savent ce qui les attend : fusillades ou Goulag dans le « meilleur des cas ». Des officiers du Nkvd (puis Kgb, Fsk et Fsb) les invitent à rentrer au pays. « On ne trouvera qu'une dizaine de volontaires à s'inscrire pour être rapatriés... », relève Bruno Renoult.

Le goulag

Courant 1945, les 2 000 internés russes de Pontoise, et d'autres provenant des camps de rassemblement à Baillet en France (centre de la Cgt) et La Celle-Saint-Cloud-Beaugard, ballottés d'un centre à l'autre, seront livrés et embarqués de force dans des wagons.

« Tout s'est déroulé sous les yeux des autorités d'état et des groupes FFI présents au quartier, mention aussi dans la presse de l'époque ». Des noms sont depuis sortis de l'ombre : Anna Tchumak originaire de Zaparogue (cosaques), avec trois enfants en bas âge, nés à Lille. Ledovkia Riabitchenko, originaire d'Ukraine avec sa fille Monique, née à Paris. Le couple Dechterenok de Riga et Polong, en provenance de Conflans-Sainte-Honorine. Léonide Proschine, âgé de 18 ans, revenant d'internement en Espagne... « Tous n'auront peut-être pas été livrés, en particulier les femmes étant mariées ou ayant des enfants nés en France », pense l'historien.

En 1946, l'État français interviendra manu militari, pour fermer les camps soviétiques en France, suite aux trafics, enlèvements et déportation de ressortissants des pays tombés sous la domination de l'Urss.

On estime que la moitié a été fusillée ou a disparu dans les Goulags. Déjà victimes de déportation et du travail forcé allemand, livrés par la France à Staline, et par conséquent aux camps de travail sibériens. « Que faut-il de plus pour que cette population soit reconnue victime de guerre ? Ignorance ou négation ? », interroge aujourd'hui Bruno Renoult.

Aucun monument n'a été érigé en hommage à ces femmes et hommes victimes de la guerre, qui ont séjourné à Pontoise.

La caserne Bossut a depuis été transformée en un quartier d'habitation.

Fabrice CAHEN

L'INFO DE LA SEMAINE



Listes électorales. Les prochaines élections municipales se tiendront en mars 2026. « Pour exercer pleinement votre droit de vote et participer sereinement au scrutin, il est essentiel de vérifier votre inscription sur les listes électorales dès maintenant », indique la Ville de Cergy. Si vous avez récemment déménagé à Cergy ou changé d'adresse au sein de la commune, il est impératif de vérifier votre inscription pour éviter toute mauvaise surprise le jour des élections. En 2023, la Ville de Cergy a procédé, pour la première fois, à une mise à jour de ses listes électorales. Cette opération, obligatoire pour toutes les collectivités, présente « un réel intérêt démocratique, car elle permet d'éviter que les chiffres de l'abstention soient faussés par la présence sur les listes électorales de personnes qui ne résident plus à Cergy. Sur un plan pratique, les bureaux de vote sont ainsi adaptés au mieux, afin de rendre le plus fluide possible votre vote le jour du scrutin.

En bref

📍 CERGY

Guerre d'Algérie. Dans le cadre de la journée nationale d'hommage et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie le 9 mars 1962, assistez à la commémoration que la ville de Cergy organise le mercredi 19 mars. Au programme: rendez-vous dès 19h, place de la République, au monument aux morts. Réunion des participants et mise en place du cortège; Allocution du président des anciens combattants; Lecture du message du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants; Dépôts de gerbes au Monument aux Morts; Minute de silence; Musique des sapeurs pompiers du Val-d'Oise. Infos pratiques: mercredi 19 mars, de 19h à 20h. Place de la République au Monument aux Morts.

Conseil municipal. La prochaine séance du conseil municipal se tiendra jeudi 27 mars à partir de 20h30. Comme d'habitude, cette séance se déroulera en salle du Conseil Municipal, située au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville (3, place Olympes-de-Gouges). La séance sera ouverte au public et parallèlement retransmise en direct sur le site Internet de la ville.

Marché aux fleurs. Pour le retour du printemps, rendez-vous dimanche 30 mars de 9h à 18h, sur la place du Nautilus à Cergy pour un marché aux fleurs (pépiniéristes, fleuristes, horticulteurs et producteurs).

Vélo. Les bénévoles de Repaire Vélo animent tout au long de l'année des ateliers d'autoréparation vélo devant LabBoite, le Fablab de Cergy-Pontoise, installé à Cergy Préfecture. Rendez-vous de 14h30 à 17h30 les samedis 22 mars, 5 et 26 avril, 17 et 24 mai, 7 et 21 juin, 5 juillet. « Nous accueillerons et guiderons pour apprendre à entretenir et réparer sa bicyclette », précisent les membres de Repaire Vélo.

Forum de quartier. Venez échanger avec le maire et l'équipe municipale sur la vie de votre quartier et sur l'aménagement de la place du Nautilus lors du Forum de quartier des Hauts-de-Cergy et Trois Bois. Rendez-vous le samedi 29 mars à 9h30 à la maison de quartier des Hauts-de-Cergy, située à Visages du Monde.

Nouveaux habitants. Vous êtes nouveau Cergyssois? La Ville vous invite à sa traditionnelle cérémonie d'accueil le samedi 17 mai de 9h à 13h. La cérémonie d'accueil débutera par l'accueil à l'hôtel de ville de Cergy, autour d'une présentation de la ville et d'échanges avec le maire, Jean-Paul Jeandon, et l'équipe municipale. Inscription obligatoire via www.cergy.fr. Plus d'infos: 01 34 33 44 66 / 06 73 00 03 25.

Nous contacter

Votre interlocuteur pour Cergy et sa région
Jérôme CAVARETTA
Tél: 01 34 35 10 24
Mail: jerome.cavaretta@actu.fr
Adresse: 16, rue Traversière, 95000 Cergy



Depuis plusieurs années, un bidonville squatte, sur les bords de l'Oise, la plaine maraîchère. Une bombe écologique et sanitaire à retardement. Cergy-Pontoise Environnement

Sur la plaine maraîchère, un bidonville a pris racine

📍 CERGY
Depuis plusieurs années, un bidonville squatte la plaine maraîchère et ses bords d'Oise. Pointant une bombe écologique et sanitaire à retardement, l'association Cergy-Pontoise Environnement enjoint le maire de Cergy de diligenter son évacuation.

Des maisons faites de bric et de broc qui ont poussé comme de la mauvaise herbe. Sur les bords de l'Oise, au cœur de la plaine maraîchère de Cergy, un bidonville a depuis plusieurs années pris racine. Une installation illicite dont l'association Cergy-Pontoise Environnement vient de se saisir à travers un courrier adressé au maire Ps de Cergy et président de l'agglo cergypontaine, Jean-Paul Jeandon. Lui enjoignant de diligen-

📍 CERGY

Picard débarque sur la plaine des sports

Depuis le 11 mars, un magasin Picard a ouvert au sein de la plaine des sports dans la Zac des Linandes.

De l'entrée aux desserts

« Ce nouveau point de vente permettra de répondre au succès croissant de Picard en France, évoque l'enseigne. L'ouverture de ce magasin s'inscrit dans notre plan de développement, dont l'un des objectifs est d'ouvrir une quarantaine de magasins par an. »

D'une superficie de 204 m², le magasin Picard propose « une

ter l'évacuation de ce camp de fortune qui abrite dans des conditions insalubres une centaine de personnes issues de la communauté Roms.

Pollution de l'Oise

À la suite d'une visite in situ, l'association écolo a « constaté plusieurs types de pollution et de désordres, à faire cesser de manière urgente ». Abattage d'arbres, fumées toxiques issues du brûlage clandestin de câbles de cuivre dont des habitants du quartier voisin des Clairières subissent les émanations, pollution de l'Oise liée au déversement dans la rivière de déchets en tous genres (carcasses de voitures, huile de vidange, gros électroménager...) mais aussi « pollution très probable de l'eau »: le tableau dressé par Cergy-Pontoise Environnement est noir. Très noir. Une

bombe écologique et sanitaire à retardement. « Nous nous interrogeons également sur la qualité de l'eau captée pour l'arrosage des cultures de la plaine maraîchère, où beaucoup de cultures sont menées en agriculture biologique », insistent les membres de l'association.

« Nous savons que la résorption des bidonvilles comporte de nombreux freins mais elle est possible », poursuit Cergy-Pontoise Environnement qui juge « qu'une des solutions pourrait être la création d'un espace temporaire d'accueil ou d'insertion en sortie de bidonville ».

« Ce n'est pas simple »

« On a, il est vrai, une pollution par les fumées et une pollution liée à des dépôts dans l'Oise, reconnaît Jean-

Paul Jeandon. En revanche, il n'y a pas de problème de pollution de l'eau du puits. Un travail est en cours afin de déterminer à qui appartiennent les terrains car on est sur des terrains à la fois privés, publics mais aussi sans maîtres. Des recherches cadastrales sont en cours. Tout ça prend beaucoup de temps, ce n'est pas simple.

L'évacuation? Elle interviendra, mais pas dans l'immédiat. « Il ne peut y avoir d'expulsion sans un accompagnement social et une solution de repli pour les familles, prévient le maire. On y travaille également. L'agglomération de Cergy-Pontoise planche sur un projet de réappropriation des berges qui impliquera nécessairement une expulsion. Elle devra se faire sur décision du préfet ».

● Jérôme CAVARETTA



Depuis le 11 mars, un magasin Picard a ouvert au sein de la plaine des sports. DR

CERGY

Patrimoine : donnez votre avis



Jusqu'au 8 avril, une enquête publique relative à la révision du Spr (Site Patrimonial Remarquable) est ouverte par la Ville de Cergy.

Jusqu'au 8 avril, une enquête publique relative à la révision du Spr (Site patrimonial remarquable) est ouverte par la Ville de Cergy. Tous les citoyens, associations et acteurs locaux sont invités à consulter le Spr arrêté et à faire part de leurs remarques, observations ou suggestions. La commissaire enquêtrice, missionnée pour mener l'enquête publique, sera à la disposition des usagers pour recueillir leurs avis lors des permanences suivantes, à la mairie de Cergy : mercredi 26 mars de 9h à 12h ; Mardi 8 avril de 13h30 à 17h30.

Comment partager vos remarques ? Les habitants et usagers de la ville peuvent déposer leurs remarques par plusieurs moyens : en ligne, via le registre numérique accessible en ligne et disponible sur www.cergy.fr. Par mail : à l'adresse suivante projet-site-patrimonial@mail.registre-numerique.fr. A l'hôtel de ville : sur le registre papier aux horaires d'ouverture habituels. Par courrier : à l'attention de madame la commissaire enquêtrice, Mairie de Cergy, 3, place Olympes-de-Gougues, BP 48000 Cergy, 95801 Cergy-Pontoise Cedex.

En bref

CERGY

Santé. Un village santé pour vous informer et vous faire dépister s'installera le 27 mars sur le site des Chênes de CY Cergy-Paris Université. Vous aurez également accès à des bilans et dépistages gratuits sur place. Objectif de cet événement : vous proposer de l'information sur différentes thématiques pour tous, répondre à vos questions, vous fournir de la documentation, et réaliser, si vous le souhaitez, des bilans personnalisés et dépistages gratuits. L'accès au village est libre et gratuit, le jeudi 27 mars, de 10h à 17h, à CY Cergy-Paris Université, site des Chênes (33 boulevard du Port).

Femmes. Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville de Cergy vous propose jusqu'à la fin du mois un programme complet de conférences, expositions, spectacles et actions pour sensibiliser et promouvoir l'égalité femmes-hommes. Notamment au menu : vendredi 21 mars, vernissage de la fresque Les Couleurs de l'égalité au Douze à 17h30. Vendredi 28 mars : Conférence Femmes, égalité et emploi : construire ensemble l'avenir à l'hôtel d'agglomération à 9h30.

Le retour du Planning familial. Fermé depuis janvier 2020, le Planning familial 95 a fait son retour en décembre dernier au sein de la Tour bleue des Cerclades dans le Grand-Centre. Permanences un mercredi sur deux de 14h à 16h (dates à consulter sur le site du Planning familial 95) : soit sans rendez-vous, soit sur rendez-vous via l'adresse mail : rdvplanningfamilial95@gmail.com.

CERGY-PONTOISE

Déchèteries. Les déchèteries de Cergy-Pontoise sont passées à l'heure d'hiver. Jusqu'au 31 mars, les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 17h. Samedi et dimanche : 10h à 17h. Fermeture les jours fériés. Les déchèteries de l'agglomération cergypontaine (Linandes, Hauts-de-Cergy, Osny, Jouy-le-Moutier et Saint-Ouen-l'Aumône) sont accessibles à tous les habitants de Cergy-Pontoise. Pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter votre carte d'accès Cydec ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Afin d'honorer la mémoire de Samuel Paty, Éragny-sur-Oise va rebaptiser un lieu public du nom du professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020 par un terroriste islamiste rue du Buisson-Moineau, où des hommages ne cessent jamais de fleurir.

La mémoire de Samuel Paty à jamais vivante

ÉRAGNY-SUR-OISE

Laisser le temps au temps. Plus de quatre ans après l'assassinat de Samuel Paty, Éragny-sur-Oise a franchi le Rubicon : un lieu à la mémoire du professeur d'histoire-géographie, lâchement décapité par un terroriste islamiste pour avoir montré des caricatures de Mahomet à ses élèves, sera érigé sur son territoire.

Hésitation

« On hésite entre deux lieux : le jardin qui est situé derrière la mairie ou la future place du quartier du Bas Noyer face à l'école Simone-Veil. Un bureau municipal élargi en décidera par un vote ce jeudi soir », explique Thibault Humbert, le maire LR

d'Éragny-sur-Oise. La municipalité ambitionne d'inaugurer la place Samuel-Paty le 16 octobre 2025, cinq ans après l'assassinat de l'enseignant. « Tous les obstacles sont aujourd'hui levés. La maman de Gabriel, le fils de Samuel Paty, souhaite que ce soit près de la mairie, un symbole de la République. » C'est une ambition mûrie à l'aune de longs mois de réflexion sur le point d'accoucher enfin : raviver la mémoire de Samuel Paty en donnant son patronyme à un lieu public d'Éragny-sur-Oise. Là où il vivait, là où il a été sauvagement arraché à la vie le 16 octobre 2020 alors qu'il regagnait son domicile éragrien par la rue du Buisson-Moineau. Il avait 47 ans.

En juin 2023, Thibault Humbert affirmait dans nos colonnes « sans aucune crainte » vouloir rendre un hommage éternel à celui qui habitait le quartier du Grillon. À une seule condition : obtenir le consentement de la famille de Samuel Paty.

« C'est un projet auquel on a songé mais nous étions jusqu'ici dans la protection du petit Gabriel, le fils de Samuel Paty, qui habite toujours la ville avec sa mère (ils ont depuis déménagé à l'étranger, ndlr). C'est une discussion qui est toujours ouverte. Son fils a désormais grandi, je pense qu'il serait fier qu'un lieu d'Éragny-sur-Oise porte le nom de son père. »

Le temps a fait son œuvre. Tandis qu'un peu partout fleu-

risent des lieux à la mémoire du professeur assassiné, comme à Vauréal ou Cergy dernièrement, et que le collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, où Samuel Paty enseignait, vient d'être rebaptisé à son nom, Éragny-sur-Oise est prête.

Le 16 octobre 2021, un an jour pour jour après la mort de Samuel Paty, la commune avait dévoilé sur les murs du gymnase de la Butte une fresque dédiée à la laïcité. Une plaque à la mémoire du professeur, barrée de la mention *Mort pour le service de la Nation*, est également apposée depuis mars 2022 sur le monument aux morts du cimetière d'Éragny. En attendant le plus bel hommage.

● Jérôme CAVARETTA

CERGY-PONTOISE

Le retour de la transhumance

La prochaine transhumance de Cergy-Pontoise se tiendra les 5 et 6 avril. Chaque année, la transhumance de Cergy-Pontoise mène les brebis de la ferme d'Eancourt vers leurs pâturages urbains.

Trois étapes

Cet événement festif et familial, organisé en partenariat avec la Communauté d'agglomération et les communes de Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Vauréal, Cergy et Courdimanche, suit, sur deux jours, un parcours de 18,5 km, divisé en trois étapes. Le samedi 5 avril, à partir de 11h, de la ferme d'Eancourt à Maurecourt où le marché du terroir, les Gargantuades, vous attend (7 km). Le dimanche 6 avril, de 9h30 à 11h30, de Maurecourt à Vauréal (Belvédère) (5 km). Et enfin le dimanche 6 avril,

de 13h30 à 17h, de Vauréal à Courdimanche, au lieu-dit « Les grands jardins » (6,5 km).

Depuis 2018, des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap prennent part à la transhumance grâce aux joëlettes – des fauteuils roulants tout-terrain – de l'association Jakadiroule. Or, chacune de ces joëlettes nécessite l'aide de quatre à six personnes afin d'assurer des remplacements réguliers. La ferme d'Eancourt recherche donc des accompagnateurs bénévoles, en nombre.

Le nombre de bénévoles impliqués déterminera le nombre de joëlettes qui pourra être déplacé, et donc le nombre de bénéficiaires en situation de handicap. Plus il y aura de volontaires, plus cette action sera profitable pour les publics ne pouvant se déplacer seuls sur



La prochaine transhumance de Cergy-Pontoise se tiendra les 5 et 6 avril. CACP

des chemins étroits.

Si vous souhaitez participer à un événement atypique et en même temps à une action solidaire, contactez la ferme d'Eancourt par mail en indiquant vos coordonnées et vos disponibilités : transhumance2025@gmail.com ou appelez l'association Jakadiroule au 06 24 50 50 41.

court par mail en indiquant vos coordonnées et vos disponibilités : transhumance2025@gmail.com ou appelez l'association Jakadiroule au 06 24 50 50 41.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

La rue Salvador-Allende en travaux



Pendant la durée des travaux, la rue Salvador-Allende sera barrée à la circulation. Ville de Saint-Ouen-l'Aumône

Après des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de reprise du réseau d'assainissement en eaux pluviales, une nouvelle phase d'aménagement de la voirie va débuter prochainement rue Salvador-Allende à Saint-Ouen-l'Aumône.

Pour sa réalisation, des restrictions de voirie sont à prévoir jusqu'à la fin du mois d'avril. Pendant la durée des travaux, la rue Salvador-Allende sera barrée à la circulation. Une déviation sera mise en place via le boulevard

Ducher, la rue de l'Oise et le quai de l'Écluse et inversement. Le stationnement sera également interdit au droit des travaux.

« L'entreprise mettra tout en œuvre pour permettre l'accès véhicule aux riverains et aux véhicules de secours », précise la Ville de Saint-Ouen-l'Aumône. Objectif visé : bénéficier d'une chaussée intégralement refaite et réaménagée avec de véritables trottoirs pour permettre le déplacement des piétons en toute sécurité.

En bref

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Concours balcons et jardins fleuris. Votre jardin ou balcon est visible depuis la rue ? Participez au concours des jardins et balcons fleuris. Les inscriptions pour cette édition 2025 sont ouvertes jusqu'au 31 mars. La 8e édition du concours des balcons et jardins fleuris s'annonce sous le signe du renouveau. Cette année, les visites auront lieu dès le mois de mai, afin que le jury puisse apprécier vos jardins dans toute leur splendeur printanière. Quatre catégories seront à l'honneur : balcon, jardin fleuri et familial, entreprise, et permis de végétaliser. Entre mai et juin, le jury sillonnera la ville pour découvrir vos créations et désigner les lauréats. À la clé : des bons d'achat pour récompenser les jardiniers les plus inspirés. Que vous soyez passionné ou amateur de jardinage, n'hésitez pas à participer en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet de la ville.

Bus du service public. Permanence du bus du service public le 21 mars de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sur la place Pierre Mendès-France. Les professionnels présents dans ce bus itinérant vous aideront et vous montreront comment remplir vos documents en ligne ou bien comment effectuer vos démarches administratives (handicap, mobilité, Val d'Oise Renov, Rest'O collège, impôts, retraite, emploi...). Les usagers peuvent désormais contacter le Bus départemental France services par téléphone et mail pour toutes demandes d'information sur les services proposés et permanences : Tél : 06 65 83 32 73 ou 06 65 83 32 90. Les médiatrices seront joignables tous les jours de 9h30-12h30 et de 13h30-16h30.

Conseil municipal. Prochaine séance publique le jeudi 27 mars à 20h à l'hôtel de ville.

Loto des seniors. Prochain loto des seniors le samedi 29 mars à 14h à la Maison des loisirs.

Atelier vélo. La Ville propose des ateliers d'entretien et de réparation de vélo sans rendez-vous, sur la place Pierre Mendès-France, animés par l'association Véloservices, un chantier d'insertion porté par l'association La Sauvegarde 95.

La main-d'œuvre est gratuite et seules les pièces éventuellement à changer sont à votre charge. Prochain rendez-vous le samedi 19 avril sur la place Pierre Mendès-France à 9h30.



Incendié pendant les émeutes de l'été 2023 consécutives à la mort de Nahel, le commissariat a rouvert ses portes au public.

Le commissariat de Saint-Christophe renaît de ses cendres

CERGY

Incendié pendant les émeutes de l'été 2023, le commissariat de Saint-Christophe a enfin repris du service.

Sa façade avait été dévorée par les flammes lors des émeutes de l'été 2023 qui avaient embrasé la France à la suite de la mort de Nahel, 17 ans, tué par un policier contre lequel le parquet de Nanterre vient de requérir le renvoi devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine pour « meurtre ».

Le commissariat de police de Cergy Saint-Christophe a rouvert au public au terme d'une fermeture forcée de près de deux ans. « Il avait subi de nombreuses

dégradations », indique la Ville de Cergy qui précise par ailleurs que les horaires du poste de police restent inchangés (9h à 13h et 14h à 18h du lundi au vendredi).

Lourd tribut

Le quartier Saint-Christophe avait payé un lourd tribut aux événements brûlants de l'été 2023. Bar-tabac, café, opticien, supermarché, caméra de vidéosurveillance, commissariat... : le quartier avait été pendant quatre nuits la proie des émeutiers. « Je me demande comment le Douze a été épargné », s'interrogeait ce vendredi 30 juin, en passant devant la salle de spectacle de

Saint-Christophe, Jean-Paul Jeandon, le maire Ps de Cergy, venu au petit matin d'une première nuit de cauchemar constater les dégâts. Tenter surtout de rassérer des commerçants pris pour cible et des Cergyssois « apeurés ». « J'ai mal à ma ville, se lamentait Jean-Paul Jeandon. C'est pire que lors des émeutes de 2005, je n'ai jamais vu une telle violence. On aurait pu avoir un mort. » Dans la nuit du samedi au dimanche, à 3h15, l'hôtel de ville, symbole de la République, avait été visé par les émeutiers. Une attaque repoussée par le Raid, épaulé par les polices municipale et nationale et la gendarmerie.

Près de deux ans ont filé et Saint-Christophe achève enfin de

panser ses plaies. « Il aura fallu plus de 20 mois pour que les commerces et les services publics retrouvent leur présence », souligne le maire. Incendié, le supermarché Aldi a repris du service en octobre.

Rideau de fer

Pillé et livré aux flammes pendant les émeutes, le Franprix de la place des Touleuses reste, lui, désespérément fermé. Un rideau de fer toujours tiré sur son horizon. « Il devrait rouvrir avant la fin de l'année », promet Jean-Paul Jeandon.

● Jérôme CAVARETTA

CERGY

Cure de jouvence pour la résidence de la Croix-Saint-Sylvère

La métamorphose de la résidence de la Croix-Saint-Sylvère avance. « Après une petite pause due à des difficultés d'approvisionnement, les travaux ont repris en façade pour finaliser la rénovation thermique de cette résidence Val-d'Oise Habitat », rapporte Alexandre Pueyo (Lr), conseillère départementale de Cergy 2 en charge du logement social.

Cinquante-deux ans au compteur

Sortis de terre en 1973, les 13 bâtiments qui composent cet ensemble de 154 logements sociaux sont au cœur d'un vaste projet de réhabilitation dont les travaux ont commencé en dé-

tembre 2022. Rien ou presque n'est épargné à la Croix Saint-Sylvère pour la laver des affres du temps qui passe. Isolation des façades, ravalement, habillage des garde-corps, étanchéité des toitures-terrasses, rénovation des parties communes, amélioration de ses accès... sont notamment inscrits au cahier des charges.

« C'est la plus ancienne résidence Val-d'Oise Habitat de Cergy. Elle est très agréable et les gens s'y plaisent comme le prouve son faible taux de rotation, mais sa dégradation devenait problématique. C'est une vraie passoire thermique », précisait lors du lancement du



Passé une petite pause, les travaux ont repris au sein de la résidence de la Croix Saint-Sylvère.

chantier Alexandre Pueyo. Plus de 5 millions d'euros ont été injectés dans cette réhabilitation, financée à près de 90 % par Val-d'Oise Habitat, l'Office public Hlm du Département du Val-d'Oise. Elle permettra de

créer six nouveaux logements accessibles aux personnes handicapées. La nouvelle résidence de la Croix Saint-Sylvère sera inaugurée avec les résidents début juillet.

● J.C.

COURDIMANCHE

Brocante : inscrivez-vous !

Vous êtes accros à la seconde main, chineurs aguerris ou justes promeneurs, rendez-vous à la brocante de Courdimanche qui se déroulera le dimanche 18 mai de 8h30 à 18h, entre le boulevard des Chasseurs et le boulevard Sainte-Apolline.

Organisée par l'association du Foyer rural, la brocante permet à tous de faire de bonnes affaires. Si vous souhaitez disposer d'un stand, inscrivez-vous en remplissant le formulaire en ligne sur le site Internet de la ville et retournez le avant le 12 avril à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de ville ou de la Melc.

La confirmation de votre



inscription, avec votre ou vos numéros d'emplacements, vous sera adressée par mail ou (si pas de mail par courrier), la semaine précédant la brocante.

En bref

OSNY

Aide aux révisions. La Ville d'Osny lance un appel aux bénévoles afin d'épauler les jeunes Osnysois dans leurs révisions de fin d'année. Au mois de juin, la Structure information jeunesse (Sij) d'Osny met sur pied un dispositif destiné à accompagner les étudiants osnysois dans leurs révisions avant les examens. Elle leur propose ainsi des séances d'entraînement pour les épreuves orales. Pour assurer ces ateliers, la Ville recherche des bénévoles prêts à s'investir et à donner de leur temps pour prodiguer méthodes et conseils. Si vous êtes enseignants, retraités, parents ou étudiants et que vous maîtrisez les exigences des oraux, venez aider les jeunes Osnysois à les préparer (et à les réussir) les vendredis et les samedis du 7 juin au 4 juillet prochains.

Café des aidants. Vous accompagnez une personne malade, âgée, ou en situation de handicap ? Prenez un moment pour souffler et partager avec d'autres lors du Café des aidants organisé par l'association Coordinov à Osny. Ce rendez-vous convivial animé par un psychologue et un travailleur social permet d'échanger, de trouver des réponses et de s'entraider. Il se déroule un vendredi par mois, de 17h à 19h au n°12 de la chaussée Jules-César. Le Café des aidants permet de sortir de chez soi, rompre la solitude, s'aérer l'esprit, trouver des réponses aux problèmes du quotidien et de partager ses expériences dans un cadre convivial et d'échanges. Inscription au 01 30 32 33 85 ou à contact@coordinov.com. Gratuit, sans obligation d'assiduité. Prochains cafés des aidants : 4 avril, 16 mai, 20 juin, 12 septembre, 10 octobre, 21 novembre.

Conciliateur de justice. Nadine Calot, conciliatrice de justice nommée par la Cour d'appel de Versailles, assure des permanences à l'hôtel de ville, les mardis après-midi sur rendez-vous. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, assermenté par la Cour d'Appel, qui aide deux parties (ou plus) à trouver une solution à l'amiable en cas de litige/différend, afin d'éviter la saisine du juge de proximité. Il n'est ni juge, ni magistrat, c'est-à-dire qu'il ne tranche pas le litige. Il n'est pas non plus l'avocat de l'une ou l'autre des parties et ne délivre pas de conseil juridique. Il agit selon les principes de neutralité, impartialité et confidentialité. Son champ d'action recouvre toute une série de litiges civils : relations bailleurs-locataires, problèmes de copropriété, troubles de voisinage (nuisances sonores, haie non taillée...) et litiges de consommation (achat chez un commerçant, en ligne...). Contact : nadine.caltot@conciliateurdejustice.fr

COURDIMANCHE

Écrivain public. Pour vous accompagner dans vos démarches administratives ou numériques, la Ville de Courdimanche met à votre disposition un écrivain public numérique. Il est présent au moins un mercredi par mois, jusqu'au 25 juin, de 14h à 17h, à la Melc, sur rendez-vous. Permanences : 5 et 19 mars, 2 et 30 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin.

VAURÉAL

Rénovation énergétique. Besoin d'être conseillé et accompagné dans votre projet de rénovation énergétique ? L'agglomération de Cergy-Pontoise s'associe au Département du Val-d'Oise à travers Val d'Oise Renov', un dispositif gratuit pour la rénovation de votre habitat. Ce procédé permet de répondre à vos questions et vous aider sur les aspects techniques et financiers de vos projets. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, la prochaine permanence Soliha se tiendra le jeudi 20 mars de 9h à 12h. Les permanences ont désormais lieu au centre socio-culturel de l'Agora au 36, Mail Mendès-France.

MENUCOURT

L'appel des caméras

Les Menucourtois ont voté en faveur de la mise en place de la vidéoprotection. La municipalité avait organisé une consultation publique destinée à prendre le pouls des habitants.

Signe des temps, la vidéoprotection l'a emporté sans trembler. Dans le cadre d'une consultation publique orchestrée par la Ville de Menucourt, 58,75 % des habitants ont dit oui à la mise en place de caméras sur le territoire communal (*lire encadré*). Une première dans la commune rurale de l'agglomération qui confine avec le Vexin.

En 2018, une consultation identique avait été organisée pour un verdict sans appel. 62,73 % (909 voix) des Menucourtois avaient dit non à la vidéoprotection. Le oui n'avait recueilli que 37,27 % des suffrages, soit 540 voix. Tandis que le taux de participation s'élevait à 36,21 %.

La fin d'une exception

Depuis, le vent a tourné et la vidéoprotection s'est imposée dans l'une des dernières communes de l'agglomération cergypontoise à encore échapper à l'œil acéré des caméras. La fin d'une exception.

« L'année 2024 n'a pas été bonne en matière de sécurité, on a eu près de vingt vols de voiture et une vingtaine de cambriolages, ce qui reste néanmoins faible par rapport à d'autres collectivités voisines, explique le maire de Menucourt, Eric Proffit-Brulfert (dvg). Dès qu'il y a un fait, les gens réagissent. Le ressenti pour une victime, c'est un problème et c'est normal. C'est pour cela qu'on a relancé le débat. »

OSNY

Un festival très solidaire

Samedi 22 mars de 10h à 19h et dimanche 23 mars de 10h à 18h, le Rotary Club de Cergy Osny organisera la 9^e édition du Festival de la bière et des saveurs.

Blondes, brunes

Ce moment de convivialité et d'échanges, qui se déroulera au Forum des arts et des loisirs (65, rue Aristide-Briand), prêté gracieusement par la Ville d'Osny, réunira une vingtaine d'exposants franciliens. Leurs dernières cuvées de bières seront présentées pour l'occasion. Blondes, brunes ou fruitées, il y en aura pour tous les goûts !

Rhum, cidre, chocolat, fromage, saucissons, spécialités



58,75 % des Menucourtois ont dit oui à la mise en place de la vidéoprotection.

Hostile jusqu'ici à la vidéoprotection parce que « la sécurité est une mission régaliennne de l'État et que son coût au regard de ce qu'elle apporte lui paraissait faible », l' élu a fini par changer de religion. « La vidéoprotection ne résout pas les problèmes locaux, mais ça contribue à la résolution d'enquêtes. C'est ce qui m'a fait voter en faveur du oui ».

Tous les Menucourtois inscrits sur les listes électorales avaient jusqu'au 10 mars pour retourner en mairie le bulletin de vote glissé dans leur boîte aux lettres. Et répondre à une seule et même question : pour ou contre la vidéoprotection dans les rues de Menucourt ? « Alors même que Menucourt affiche un taux de délinquance inférieur à la moyenne départementale, ce sujet est de nouveau évoqué par plusieurs Menucour-

tois », avançait la municipalité pour expliquer la genèse de cet ersatz de référendum.

Objectif 2026

Le déploiement de la vidéoprotection sera inscrit au prochain budget, dont le vote est prévu en décembre 2025. Sa mise en place devrait intervenir courant 2026

14 caméras seront installées à huit emplacements stratégiques : rond-point des châtaigniers (1 caméra), côte du Parc (2), rue Bernard Astruc (3), à proximité du collège, rond-point de la marèche (4), rond-point Georges-Brassens (5), place des fêtes (6), place de l'église (7) et parking du cimetière (8). « Les images pourront être visionnées uniquement par un opérateur du centre départemental de supervision et extraites à des fins d'enquête sur demande d'un officier de

police judiciaire », précise-t-on à l'hôtel de ville.

La commune a fait ses calculs. Ce changement de paradigme sécuritaire coûtera à la Ville 370 736 € TTC en investissement et 26 597 € TTC par an en fonctionnement. « À ce jour, des aides financières existent (État, région...) mais restent incertaines », prévient la commune qui estime que le recours aux caméras pourrait « se traduire par une augmentation de la fiscalité dans la limite de 3 % ».

● Jérôme CAVARETTA

→ Le détail des résultats

Electeurs inscrits : 4 002.
Votants : 1 809. Exprimés : 1 804. Blancs/Nuls : 5. Oui : 1060 voix / 58,75%. Non : 744 voix / 41,25%.



Les 22 et 23 mars au Forum des arts et des loisirs d'Osny, le Rotary Club de Cergy Osny organisera la 9^e édition du festival de la bière et des saveurs.

● J.B.

■ Tarif : 3€. Rens. : rotary-cergy.org

L'INFO DE LA SEMAINE



Chambly. Le Ccas de Chambly, France Travail Méru, la Communauté de communes Thelloise, la Mission locale de la vallée de l'Oise, la maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise organisent un nouveau Forum de l'emploi et de la formation professionnelle de Chambly, jeudi 20 mars. Cette 11^e édition se tiendra de 9h à 16h30, au gymnase Aristide-Briand, avenue Aristide-Briand. Ce temps fort de l'emploi permettra aux entreprises d'établir un contact direct avec les candidats et de valoriser leurs activités et leurs métiers.

En bref

BEAUMONT-SUR-OISE

Exposition. La Maison Rose de Wallerand reçoit en résidence l'artiste japonais, Shigeki Shibata, de l'association Nijiro Crayon qui soutient les enfants d'Ishinomaki, région sinistrée par un tsunami en 2011. Shigeki Shibata présentera des gravures et des photos. Il animera des ateliers de gravure pour les enfants de 5 à 15 ans du lundi 24 mars au mardi 1^{er} avril. Ateliers gratuits, réservation obligatoire au 06 15 37 56 72, matériel fourni. Vernissage le 28 mars, à 18h. Maison Rose, 59, rue Daubigny. Tél. : 06 15 37 56 72.

BEAUMONT-SUR-OISE

Expo. La Société artistique des Beaux-Arts de Beaumont présente l'exposition L'Art chauve, jusqu'au 11 avril, à l'Hôtel du Croissant, 2, rue Basse-de-la-Vallée. Ouverture mercredi et vendredi, de 15h à 18h, samedi, de 11h à 18h. Entrée libre.

BUTRY-SUR-OISE

Belote. L'Amicale des anciens de Butry organise un concours de belote et un apéro dînatoire, samedi 22 mars, à 14h30, à la salle Gilbert-Joly. Ouverture des portes à 14h. Nombreux lots. Tarifs : 5 € (adhérents), 8 € (non-adhérents), 25 € (apéro dînatoire, boissons comprises). Inscriptions obligatoires (formulaire disponible en mairie).

Salon bien-être. L'association Un moment pour soi organise le Salon du bien-être samedi 29 mars, de 10h à 19h, et dimanche 30 mars, de 10h à 18h, à la salle des fêtes. Quarante exposants sont attendus. Entrée libre.

MÉRY-SUR-OISE

Braderie. Le Secours populaire français organise sa braderie populaire, samedi 22 mars, de 10h à 17h, à la salle L'Intemporelle, place Joliot-Curie.

Salon. Le prochain Salon des produits du terroir Méry gourmand aura lieu samedi 5 et dimanche 6 avril, de 10h à 18h, au château de Méry. Entrée libre.

NESLES-LA-VALLÉE

Concert. Le concert de musique de chambre « L'Orangerie » en hommage à Sarah Bernhardt aura lieu dimanche 23 mars, à 16h30, en l'église de Nesles-la-Vallée. Entrée : 15 €, gratuit pour les moins de 18 ans. Vente de billets sur place. Le concert sera suivi du verre de l'amitié. Rens. : 01 34 70 61 42 ou 06 12 22 63 34.

Nous contacter

Votre interlocuteur pour la Vallée de l'Oise :
Romain Dameron
Tél : 01 30 30 73 83
E-mail : romain.dameron@actu.fr
Twitter : @romaindameron
Adresse : 16, rue Traversière, 95000 Cergy

BEAUMONT-SUR-OISE

Municipalisation de la résidence autonomie : nouveau souffle et vents contraires

La résidence de la forêt de Carnelle est officiellement gérée par la Ville depuis un mois. Un sauvetage pour le maire, un avenir sombre pour son opposition.

C'est fait ! Depuis le 1^{er} février, la résidence autonomie pour personnes âgées de la forêt de Carnelle, à Beaumont-sur-Oise, est officiellement passée sous gestion municipale. Placée en redressement puis en liquidation judiciaire, après un jugement du tribunal judiciaire de Pontoise, elle est désormais gérée par le Ccas de la commune. « Nous étions les seuls à candidater pour la reprise. Notre démarche a d'ailleurs été saluée par le tribunal », se félicite Jean-Michel Aparicio, le maire (Ps) de Beaumont-sur-Oise.



La résidence autonomie de la forêt de Carnelle est passée sous gestion de la Ville de Beaumont-sur-Oise depuis le 1^{er} février.

Dettes à zéro

Construite au début des années 80, cette maison de retraite était dirigée auparavant par une association présidée par le maire. Une illégalité, pointée dans un récent audit et à laquelle il a fallu mettre un terme. Dans un courrier adressé début mars à ses administrés, l'édile beaumontois assure que l'établissement est sauvé après plusieurs années d'incertitudes liées à une lourde dette de 700 000 €. « Le sauvetage de la résidence était un vœu et c'est devenu une réalité, martèle l'édile. Il n'y a plus de dette, elle a été apurée par le tribunal. Nous avons pu renégocier avec certains fournisseurs, mais pour d'autres, ce fut plus compliqué. »

Pendant ce processus de reprise, huit soignants de la résidence ont été licenciés. L'Agence régionale de santé (Ars) avait signalé à la Ville qu'un établissement subven-

tionné ne pouvait pas employer de personnel soignant. Le maire affirme qu'un reclassement a été proposé aux agents concernés, mais certains ont préféré attendre leur licenciement. « Il n'y a eu aucun recours », précise-t-il. Ce sont désormais des infirmières libérales qui assurent les soins des résidents.

« On travaille sur un beau projet, écologique et le moins cher possible avec des entreprises spécialisées. JEAN-MICHEL APARICIO, MAIRE (PS) DE BEAUMONT-SUR-OISE. »

À ce jour, la résidence de la forêt de Carnelle compte 43 pensionnaires pour une capacité totale de 70 places. « Il nous faut 60 résidents pour assurer l'équilibre financier. Nous avons eu quatre visites en février, deux en mars et trois nouvelles admissions auront lieu bientôt », confie

Jean-Michel Aparicio.

Reste un point important à régler : la rénovation de la résidence. Le bâtiment est un quadragénaire qui ne se porte pas si bien que ça. Les travaux nécessaires à sa réhabilitation se chiffrent entre 6 et 7 millions d'euros. Le chantier devrait durer au moins quatre ans. « On travaille sur un beau projet, écologique et le moins cher possible avec des entreprises spécialisées, affirme le maire. On peut espérer obtenir des subventions à hauteur de 50 ou 60 % ».

Si la mairie affiche son optimisme, d'autres élus doutent de la viabilité de l'établissement. Pierre Foirest, conseiller municipal minoritaire (Se), s'interroge sur la transparence financière : « La Ville a déjà injecté 300 000 euros l'an dernier. Impossible de savoir où en sont les finances actuelles, car la mairie refuse de nous communiquer les comptes rendus du conseil d'admi-

nistration, conteste l'ancien adjoint à l'urbanisme de Nathalie Groux. Je suis plutôt sceptique, je ne crois pas que cette résidence soit sauvée. À un moment donné, il faudra bien faire ces travaux. »

Tour de passe-passe

Pour Xavier Renou, élu d'opposition (Dvg), ce sauvetage n'est rien d'autre qu'un « tour de passe-passe juridique ». « Le maire fait semblant de découvrir une situation qu'il gérait déjà. On va simplement apurer des comptes que lui et ses prédécesseurs ont creusés au fil du temps, argue l'élu. Un tiers des chambres ne sont pas louables en l'état. Le bâtiment se fissure, l'isolation est défaillante et la facture énergétique explose. Rien n'a été rénové depuis 30 ans. La situation des soignants licenciés est problématique et les résidents les plus fragiles se retrouvent livrés à eux-mêmes. »

Selon la tête de liste Beaumont en commun et candidat déclaré aux prochaines élections municipales, l'avenir s'annonce plutôt sombre pour la résidence de la forêt de Carnelle : « L'intention de la Ville est toujours d'avoir une maison de retraite au Cnefases (Centre national d'études et de formation pour l'adaptation scolaire et l'éducation spécialisée), mais l'espace est trop petit. Je pense que cette résidence est condamnée à court terme. » Avec cette municipalisation, la résidence est peut-être sauvée... mais pas complètement tirée d'affaire.

● Romain DAMERON

PERSAN

Les écoliers passent au self

Petite nouveauté dans les restaurants scolaires de Persan. Depuis quelques semaines, toutes les écoles élémentaires de la commune sont dotées d'un self et d'une table de tri. Ces dispositifs ont été mis en place lors des vacances de Noël et celles d'hiver pour les écoles Paul-Éluard et Jean-Jaurès, les dernières équipées.

Le coût de ces travaux s'élève à 172 500 €. Pour réaliser ce projet, la Ville a mandaté un cabinet spécialisé. Ce dernier a évalué les besoins avant d'accompagner les équipes des restaurants scolaires et de sensibiliser les élèves au tri à travers des ateliers.

« Depuis la rentrée (des vacances d'hiver, ndlr), les enfants et les parents sont plutôt sa-

tisfaits de la prestation. Les retours sont positifs, assure la mairie de Persan. Le self a un intérêt pour l'autonomie d'un enfant. Il va se servir en étant conseillé et va manger à son rythme et selon sa faim. Ce sera moins de gâchis alimentaire. »

Plats végétariens

En revanche, les élèves des écoles maternelles sont toujours servis à table. « C'est plus facile pour les petits, mais ils sont initiés au tri grâce à des tables spécifiques », indique la Ville.

Une commission menus a également été mise en place par la municipalité. Elle comprend des enfants, des parents d'élèves, le prestataire Api Res-



Tous les restaurants des écoles élémentaires de Persan sont désormais équipés d'un self et d'une table de tri.

©Illustration Fotolia / G.S.

tauration et un spécialiste en nutrition. Outre des menus à thème, la restauration scolaire propose des plats végétariens chaque semaine : chili sin carne, lasagnes de légumes, galettes végé, etc.

● R.Da.

■ Les menus sont disponibles sur le site Internet de la Ville : www.ville-persan.fr.

📍 CHAMPAGNE-SUR-OISE

TRI-OR. Formations au compostage



Plusieurs formations au compostage sont organisées par le syndicat Tri-Or, à Champagne-sur-Oise. ©Illustration Actu.fr / M.D.

Le syndicat de traitement des ordures ménagères Tri-Or a repris ses formations au compostage individuel dans ses locaux, à Champagne-sur-Oise.

Assurées par un maître-composteur, ces formations destinées aux habitants de pavillon durent une heure. Chaque participant reçoit, à la fin, un composteur en plastique ou en bois (contre une participation de 25 € par chèque), un bioseau et un

guide du compostage.

Les prochaines sessions auront lieu jeudi 20 mars (à 14h et 16h), samedi 22 mars (à 10h, 14h et 16h), jeudi 27 mars (à 14h et 16h), samedi 5 avril (à 10h, 14h et 16h) et jeudi 10 avril (à 14h et 16h).

L'inscription se fait sur le site Internet du syndicat Tri-Or. Un mail de rappel est envoyé aux inscrits la semaine précédant la session choisie.

Cinéma à la Luciole

📍 MÉRY-SUR-OISE

Mercredi 19 mars. *Géniales*, à 14h30 (tarif famille, 2,5 € par personne); *Mercato*, à 18h15; *L'Attachement*, à 20h45.

Jeudi 20 mars. *À Bicyclette*, à 14h30 (séance thé-ciné).

Mardi 25 mars. *L'attachement*, à 18h15; *Mercato*, à 20h45.

La Luciole. 1, route de Pontoise, à Méry-sur-Oise, en face de l'Intermarché. Tarifs : 6 €, 4 € (réduit), 3 € (moins de 10 ans). Tél. : 01 34 30 74 20 ou laluciole@merysursoise.fr.

📍 AUVERS-SUR-OISE

LIVRE. Quand Van Gogh raconte ses derniers jours

40 ans, ça se fête ! Pour célébrer son entrée dans l'âge mûr, l'auberge Ravoux - Maison de Van Gogh publie un nouveau livre sur le maître hollandais. *Van Gogh, ses derniers tableaux, son dernier foyer, son rêve ultime*, plonge dans l'intimité du peintre et des 70 derniers jours de sa vie, à Auvers-sur-Oise.

Signé par Dominique-Charles Janssens, le propriétaire de l'auberge Ravoux et président de l'Institut Van Gogh, l'ouvrage présente une sélection de tableaux, photos, textes et dessins relatifs aux derniers mois de l'artiste sur les rives de l'Oise.

« Ce livre est un hommage à la modestie de Vincent Van Gogh, explique Dominique-Charles Janssens. Ça m'a pris deux mois... et 40 ans pour l'écrire. J'avais tout dans la tête et une histoire à raconter. »

Si des milliers de livres ont déjà traité de cette période,

celui-ci se veut le premier dans lequel Van Gogh lui-même relate son séjour auvernois. Ainsi, chaque tableau de l'ouvrage est commenté par le peintre à travers des citations tirées de la riche correspondance que le maître hollandais échangeait avec ses proches.

Héritage et accident

Durant ces 70 jours de l'été 1890 passés sur les bords de l'Oise, Vincent Van Gogh a produit 74 peintures, 57 œuvres sur papier, 24 lettres, un carnet de croquis et une eau-forte. Un héritage qui a fait la renommée mondiale du village de la vallée de l'Oise et que Dominique-Charles Janssens a rencontré, par « accident », en 1987. Percuté par un chauffard, devant l'auberge Ravoux, l'intéressé se passionne pour le lieu et l'achète quelques mois plus tard. Quarante années ont passé et l'auberge, devenue la Maison

📍 PERSAN

SANTÉ. Cancer colorectal : faites-vous dépister

Le Ccas et la Ligue contre le cancer ont participé à Mars bleu, une opération de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

C'est une visite originale à laquelle étaient conviés les Persanais, mercredi 12 mars : celle d'un segment de gros intestin. Dans le cadre de l'opération Mars bleu (le mois de dépistage du cancer colorectal), un bout de colon géant a été installé sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Persan. Réalisée en partenariat avec la Ligue contre le cancer et le centre de coordination de dépistage du cancer, cette opération avait pour objectif de sensibiliser les visiteurs au dépistage du cancer colorectal.

« C'est un cancer meurtrier, mais on en guérit dans 9 cas sur 10 si le diagnostic est posé tôt. »

DORIS-ROSE KANGNE, CHARGÉE DE MISSION SANTÉ À PERSAN.

« En 2021, 17 000 personnes sont mortes d'un cancer colorectal, explique Doris-Rose Kangne, chargée de mission santé à la Ville de Persan. C'est un cancer meurtrier, mais on en guérit dans 9 cas sur 10 si le diagnostic est posé tôt. Dans ce cas, les traitements sont moins lourds à supporter. »

Défi sportif

À Persan, la municipalité a mis en place un atelier pour apprendre à gérer les peurs liées au dépistage. Elle a éga-



Un bout de colon géant était installé devant la mairie de Persan pour sensibiliser les passants au dépistage du cancer colorectal.

lement lancé un défi sportif « Bougeons pour notre colon » afin d'inciter les Persanais à pratiquer une activité physique.

Sédentarité, mauvaise alimentation, l'âge jouent pour beaucoup dans le développement du cancer colorectal. « C'est le 3^e cancer le plus courant chez l'homme, après ceux du poumon et de la prostate, et c'est le 2^e chez la femme », indique une bénévole de la Ligue contre le cancer à deux Persanaises, prêtes pour la visite du « gros colon ».

À l'intérieur de ce bout d'in-

testin d'une dizaine de mètres, des protubérances de taille et d'aspect variés ressortent de la paroi. Ce sont des polypes, des excroissances bénignes, mais qui peuvent se transformer en tumeur maligne avec le temps.

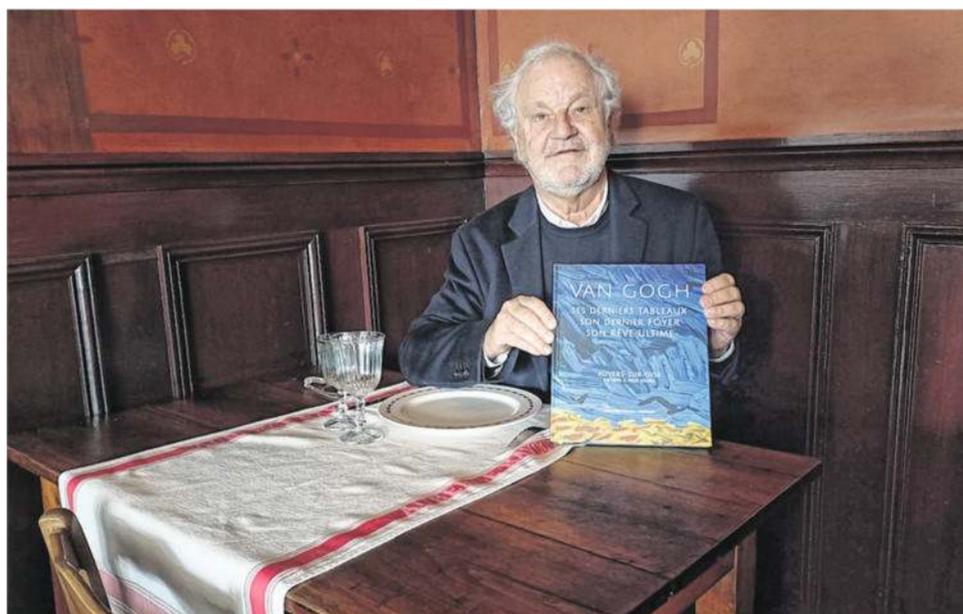
Dépistage gratuit

L'Assurance maladie propose à tous les Français un dépistage gratuit à partir de 50 ans. Hommes et femmes sont concernés par le cancer colorectal (55 % d'hommes et

45 % de femmes). Ces tests, renouvelés ensuite tous les deux ans, permettent d'établir la présence de sang dans les selles. « Attention ! Des traces de sang ne signifient pas forcément un cancer colorectal, rassure la Ligue contre le cancer. Un polype peut mettre 10 à 15 ans avant de devenir cancéreux et, si nécessaire, on peut les enlever par coloscopie. »

Dans le Val-d'Oise, on estime le taux de dépistage à seulement 33 %.

● Romain DAMERON



Dominique-Charles Janssens, le président de l'Institut Van Gogh et propriétaire de l'auberge Ravoux, signe un livre sur les derniers jours du peintre à Auvers.

de Van Gogh, accueille chaque année des milliers de touristes. « En 1985, on ne connais-

sait pas Auvers. Quand je disais que j'avais acheté la maison de Van Gogh, les gens

pensaient que c'était dans le sud, sourit Dominique-Charles Janssens. Quarante ans plus

tard, on est toujours là avec une belle clientèle et on sent toujours que l'âme et l'esprit de Van Gogh vivent à Auvers. »

Cela valait bien un livre-hommage à la tranche et aux pages vertes. « À l'époque (au XIX^e siècle, n.d.r.), les volets, les portes et les fenêtres étaient de cette couleur. » Une couleur verte synonyme d'espoir. Comme celui de voir, un jour, un tableau de Van Gogh exposé dans la chambre où il a rendu son dernier souffle.

● R.Da.

■ *Van Gogh, ses derniers tableaux, son dernier foyer, son rêve ultime*, de Dominique-Charles Janssens. Édité par l'Institut Van Gogh. Prix : 50 €. Disponible à l'auberge Ravoux, au musée d'Orsay, à Paris, au musée Van Gogh, à Amsterdam, et prochainement en ligne.

CHAMBLY

Le padel pose ses raquettes en ville



Un nouveau complexe de padel a ouvert dans la zone d'activités des Portes de l'Oise, à Chambly. ©Th.R.

Le padel est un sport de raquette qui s'est développé en France à la vitesse de sa petite balle jaune.

Cette discipline, qui se pratique sur un terrain de 20 mètres sur 10, encadré de parois de plexiglas avec des raquettes pleines, a été créée par un Mexicain d'Acapulco et a grandi en Espagne à la fin des années 70. Elle compte aujourd'hui plus de 2 500 terrains (appelés pistes) dans l'hexagone.

Nouveau complexe

Chambly dispose depuis peu d'un complexe créé par Claudia et Nelson Inacio dans la zone d'activité des Portes de l'Oise, appelé New Padel Club (Npc). « J'ai découvert la discipline au Portugal en 2011 et je me suis dit que le concept pouvait se développer en France, raconte Nelson Inacio, 48 ans, qui travaillait à cette période dans le secteur de l'automobile. L'idée était restée dans ma tête et nous avons décidé de lancer une étude de marché. »

Le projet d'ouvrir un complexe à Chambly est lancé en 2023. « Avec Claudia (ndlr : qui travaillait dans la vente de cuisine et de salle de bain), nous avons alors tout lâché pour lancer l'aventure », se félicite

aujourd'hui le patron du Npc.

Le couple trouve le lieu idéal au 326 rue Henri-Becquerel. Un bâtiment de 1 200 m² longtemps occupé par une entreprise fabriquant des cuivres en inox était disponible. « Nous avons pris deux mois pour faire les travaux, indique Nelson Inacio. 80 % du matériel de démolition et 100 % de la laine de verre ont été recyclés afin de limiter les déchets et de faire aussi des économies. »

Le lieu a ouvert ses portes au public le 25 février dernier. « Depuis, nous avons enregistré 350 réservations et les demandes ne cessent d'augmenter. »

Quatre terrains

Le New Padel Club dispose de quatre terrains dont un single (1 contre 1) et un espace réservé au pickleball (discipline jouée sur un terrain plus petit avec des balles creuses) ainsi qu'un club house. Une application permet aux pratiquants de réserver leur terrain au prix de 8 à 20 euros en fonction du créneau choisi et du temps de jeu (de 1 à 2 heures). Il est aussi possible d'y louer des raquettes. Le club est ouvert tous les jours de 6h à minuit.

● Thierry RAYNAL

L'ISLE-ADAM

SANTÉ. La clinique Conti investit dans la microchirurgie de pointe

Le centre Sos mains 95 s'est doté d'un microscope de haute précision pour les interventions chirurgicales délicates des membres supérieurs.

La clinique Conti, à L'Isle-Adam, a franchi un cap technologique en équipant son Centre Sos Mains 95 d'un microscope de dernière génération. Ce nouvel appareil, le Tivato de la société Zeiss, « révolutionne la prise en charge des pathologies complexes de la main et du membre supérieur grâce à une précision accrue et un confort amélioré pour les chirurgiens », assure la clinique adamoise.

Structures délicates

Seul établissement du Val-d'Oise à bénéficier d'un tel équipement, la clinique Conti renforce ainsi son rôle de référence en microchirurgie. Le microscope offre un grossissement jusqu'à 30 fois et une visualisation détaillée des structures délicates comme les nerfs et les artères.

Son écran permet aux équipes médicales de suivre



La clinique Conti de L'Isle-Adam a investi dans un microscope de haute précision pour les interventions chirurgicales des membres supérieurs. Illustration Actu.fr / D.G.

les interventions en temps réel, optimisant ainsi leur efficacité. Grâce à cette technologie de pointe, les chirurgiens peuvent réaliser des opérations délicates avec une précision inégalée, réduisant les risques de complications et améliorant les chances de récupération rapide. Les patients peuvent également

visualiser l'intervention s'ils le souhaitent.

Récupération améliorée

« Grâce à cet outil de haute précision, nous améliorons la qualité des soins et la récupération de nos patients, leur permettant un

retour plus rapide à la vie active », explique le docteur William Mamane, responsable du centre Sos Mains 95.

Ouvert 24h/24 et 7j/7, le centre Sos Mains 95 de L'Isle-Adam est l'unique service d'urgence de la main agréé du Val-d'Oise. Avec plus de 5 000 patients pris en charge en 2024, il figure parmi les établissements les plus performants du pays, comme en témoigne son classement dans le palmarès 2024 du magazine *Le Point*. L'excellence de ses services a d'ailleurs été confirmée par l'accréditation Fesum (Fédération européenne des services d'urgences de la main), obtenue pour la deuxième fois consécutive.

Avec cette innovation, la Clinique Conti affirme sa volonté de se positionner à la pointe des technologies médicales et de répondre toujours mieux aux besoins des patients souffrant de pathologies de la main et du membre supérieur.

PARMAIN

Un carnaval haut en couleur

Malgré la fraîcheur de ce samedi 15 mars, le carnaval de Parmain a réuni de nombreux habitants.

L'après-midi festif a commencé avec la parade, au départ du stade Jacques-Hunaut, sous la conduite des majorettes et d'une fanfare La Batucada suivi des chars décorés avec beaucoup d'imagination.

La féerie était bien présente avec les enfants des centres de loisirs et associations de parents d'élèves. Des déguisements colorés et inspirés de séries Tv que l'on pouvait découvrir. Même certains parents profitaient de cette journée pour porter un

vêtement original.

À 16h30, ce fut le grand moment de l'embrasement de Monsieur Carnaval, un « Mignon » réalisé par les enfants des centres de loisirs.

Accompagné par deux enfants, Loïc Taillanter, le maire (Se) de la commune, a mis le feu à Monsieur Carnaval.

Au cours de cette journée de nombreuses animations étaient proposées : maquillage, magicien, stands gourmands... Une belle journée où « il y avait plus de monde que l'année dernière », confirmaient des Parminois.

● Alain DUPEYRAT



Le carnaval de Parmain a réuni de nombreuses familles, samedi 15 mars. ©A.D.

En bref

ASNIÈRES-SUR-OISE

Appel à candidatures. Le festival Asnières en scène recherche des groupes rock et métal pour sa prochaine édition, qui aura lieu le 31 mai. Groupes amateurs uniquement. Pour postuler, envoyez une présentation du groupe avec démo avant le 31 mars à asnieresenscene-festival@gmail.com.

NESLES-LA-VALLÉE

Québec à Nesles. L'association Val-d'Oise Québec-Acadie organise Le Québec à Nesles-la-Vallée, samedi 29 et dimanche 30 mars, au Foyer rural. Samedi 29 mars : dictée francophone France-Québec, à 14h. Conférence de Jean Pruvost, à 16h30 : « Le Québec et la France, une langue aux enrichissements réciproques » (entrée libre). Vente de produits et de livres québécois. Dimanche 30 mars : concert « Du lac à la mer », chansons du Québec, par Isabelle Cyr et Yves Marchand (entrée 12 €). Rens. : 06 89 36 95 38.

VALLÉE DE L'OISE

Pharmacie de garde. Dimanche 23 mars : pharmacie du Centre, 22, Grande-Rue, à L'Isle-Adam. Tél. : 01 34 69 01 73.



POMPES FUNÉRAIRES
MARBRIERIE
PRÉVOYANCE

BERTHELOT

**CHAMBRE FUNÉRAIRE
À DISPOSITION**

**Organisation complète
des obsèques**

Prévoyance obsèques

**Monuments - Caveaux
Travaux de cimetière**

PONTOISE
79 bis, rue de Gisors - 95300 PONTOISE

01 30 32 33 05

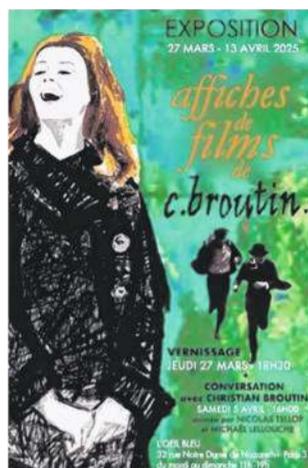
pfmberthelot.fr

L'organisateur de vos obsèques pour une cérémonie réussie



CHRISTIAN BROUTIN S'AFFICHE

LA ROCHE-GUYON. Alors qu'il expose, jusqu'au 1^{er} juin, chez lui à la Galerie de grain de sel, à La Roche-Guyon, où il excelle depuis une vingtaine d'années à capturer sur ses toiles toutes les lumières et nuances colorées du Vexin, l'artiste Christian Broutin, y présente une série de huit peintures, grand format, en noir et blanc, évoquant le souvenir d'une mère trop tôt disparue. Il sera également à l'honneur du 27 mars au 13 avril, à la Galerie L'œil Bleu, 32, rue de Nazareth à Paris 3^e, pour une rétrospective d'affiches de films qu'il a réalisées. Le samedi 5 avril, à 16h, il y proposera une conversation avec Christian Broutin, le critique Nicolas Tellop et Michael Lellouche. Galerie ouverte du mardi au dimanche, de 11h à 19h. Deux occasions exceptionnelles d'aller à la rencontre de cet artiste de 92 ans, dont l'œuvre immense surprend toujours.



À venir

MARINES

Course solidaire. La Paroisse de Marines et l'équipe locale des scouts de France organisent, dimanche 23 mars, une course solidaire, au stade, dont l'objectif est de soutenir les habitants du village Hajjeh, au sud Liban en leur procurant nourriture et médicaments, grâce à l'association Phoenix, semeur de Paix. Rendez-vous à 9h15, à la salle Pompidou. Participation en espèces ou en chèque.

CORMELLES-EN-VEXIN

Atelier. La bibliothèque de Cormelles-en-Vexin propose un atelier science électrique, samedi 22 mars, à destination des enfants de CE1 et CE2, de 15h à 16h et enfants de CM1 à 6^e de 16h30 à 17h30, au tiers-lieu. Inscription préalable : 01 79 42 19 68.

VIGNY

Parent. La communauté de communes Vexin Centre propose un temps d'échanges entre parents, samedi 22 mars, à 10h, à la maison du Parc face au terrain de tennis, 19 bis, rue de la Comté. Un moment de détente par la sophrologie sera aussi possible. Sur inscription préalable au : 01 30 39 46 28.

MAGNY-EN-VEXIN

Un café avec un gendarme. Jeudi 20 mars, de 9h à 12h, au Carré des Arts, la Ville lance son opération "Un café avec un gendarme", organisée par le groupement de gendarmerie du Val-d'Oise. Ce rendez-vous vise à offrir un moment d'échange à tous ceux qui le souhaitent, en toute convivialité, autour d'un café.

Musiques et danses. Samedi 22 mars, à 20h30, à la salle des fêtes, est proposé d'assister à Not just married, un spectacle de musiques et danses irlandaises.

Cinéma au Carré des Arts. Projection de Paddington au Pérou, mercredi 26 mars, à 14h15, au Carré des Arts.

Tournoi caritatif. Le Magny hand ball club convie à un tournoi caritatif organisé au profit de l'hôpital Novo en présence de miss Val-d'Oise, Manon Cottar, dimanche 30 mars, de 10h à 17h, au gymnase Jean-Zay.

CHAUSSY

Concert gospel. La Boussole Arts et culture propose un concert gospel sous la direction de Jacky Weber, dimanche 23 mars, à 16h, en l'église Saint-Crépin. Tarif adhérents 10 €, autres 12€, enfant de moins de 14 ans 8€. Réservations par sms au : 06 4176 78 95.

CHÉRENCE

Court métrage. Samedi 22 mars, à 18h30, au foyer rural, les Amis de Chérence proposent une projection de films de court métrage, dans le cadre de la Fête du court métrage, en partenariat avec le Cinéma Jour-de-Fête de Gisors et Ciné Rural-60. Une présentation de la séance sera faite par Luis Parmentier, organisateur du festival Tout Court! Val d'Oise, afin de mieux faire connaître le court métrage au plus grand nombre. Un pot de l'amitié est prévu vers 19h45, juste après la fin de la séance

Nous contacter

Votre interlocuteur pour le Vexin : Fabrice CAHEN
Tél. : 01 30 30 73 81 / 06 45 63 94 40
Mail : fabrice.cahen@actu.fr
Adresse : 16, rue Traversière 95000 Cergy



Un long cortège de quelque 400 riverains a marché, samedi 15 mars, vers l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles pour protester contre l'arrivée d'une société d'hélicoptères et la crainte de nuisances.

AÉRODROME PONTOISE-CORMEILLES Des maires et 400 riverains contre les hélicoptères

CORMEILLES-EN-VEXIN

Telle une procession, pancartes à la main, quelque 400 riverains emmenés par des élus du territoire du Vexin français se sont rendus en cortège, samedi 15 mars, depuis le village de Cormelles-en-Vexin jusqu'à l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles. À la fin du mois, le site doit accueillir une société d'hélicoptères délogée des pistes de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

L'inquiétude est grandissante dans la population qui entoure l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles et en particulier dans le Vexin. Une marche a eu lieu contre le risque de nuisances liées aux vols à venir d'hélicoptères au-dessus des villages. Des habitants craignent un développement du trafic sur la plateforme du Val-d'Oise avec l'arrivée pro-

chaine d'une société d'hélicoptères d'affaires et de tourisme.

« Je pense que le choix de cette implantation n'est pas étranger à l'attrait touristique du territoire entre Versailles et Chantilly », déclare Jean-Noël, 70 ans, habitant de Marines. Pour certains habitants, l'attractivité touristique du Vexin français pourrait conduire d'autres entreprises à débarquer sur l'aérodrome.

Mais l'essentiel de la contestation repose d'abord sur le survol à venir des hélicoptères. au-dessus des villages avoisinants l'aérodrome.

« Une nuisance supplémentaire ne peut qu'entraîner une levée de boucliers.

« Nos prédécesseurs élus locaux ont agi avec des associations de riverains pour obtenir des améliorations en termes de nuisances sonores et ce travail vient d'être remis en question », commente Olivier Deslandes, maire de Gé-

nicourt, commune limitrophe de l'aérodrome.

« Nous avons imposé un arrêté limitant les aéronefs à 70 dB, et voilà que l'on nous impose des hélicoptères avec des rotors de 90 dB.

« Déjà, avec les avions rien n'est respecté en termes de survol des villages, alors pourquoi les pilotes d'hélicoptères seraient-ils plus exemplaires ? », s'interroge Daniel, 77 ans, habitant de Boissy-L'Aillierie.

Un couloir aérien

« Les plans de vol des futurs hélicoptères n'étant pas encore déterminés, rien ne dit que les communes avoisinantes ne seront pas survolées », réagit Brahim Moha, maire d'Épiais-Rhus, commune déjà touchée par la nuisance des avions de l'aérodrome. « Nous avons imposé un arrêté limitant le bruit

des aéronefs à 70 dB, et voilà que l'on nous impose des hélicoptères avec des rotors de 90 dB », s'insurge l'édile. « De plus, cette installation est un peu la boîte de pandore. L'aérodrome peut accueillir d'autres sociétés de ce type », craint-il également.

« L'émergence du bruit est encore plus perceptible dans un lieu tranquille comme le Vexin. C'est ce qui est intolérable et inacceptable. Nous ne désespérons pas d'éviter ce type d'implantation », souligne Brahim Moha.

Des réunions se sont déjà tenues pour déterminer une trajectoire de vol des hélicoptères. « On évoque un couloir possible entre Boissy-L'Aillierie et Courcelles-sur-Viosne. Il ne devrait pas y avoir de survol de communes », annonce Michel Guiard, maire de Boissy-L'Aillierie. « La Dgac (Direction générale de l'aviation civile) est en train d'élaborer une réglementation dans ce sens », assure l' élu.

● Fabrice CAHEN

→ Benjamin Demailly, président du Parc naturel régional du Vexin français. « Le Vexin, un territoire servant ? »

« Nous avons eu une réunion, en mai. J'étais perplexe et le couperet est tombé, en août, avec ce projet d'hélicoptères. C'est aussi la manière de procéder qui nous, élus, agace. Nous avons maintes fois tenté d'avoir de véritables relations de transparence avec Adp (Aéroport de Paris) », déclare Benjamin Demailly, président du Parc naturel régional du Vexin français, présent en tête du cortège de la manifestation. « Encore une fois, le sujet reste flou. Nous craignons pour l'avenir. Nous n'avons aucune projection sur l'évolution de l'usage de l'hélicoptère sur l'aérodrome », s'inquiète-t-il. « C'est un travail que les élus portent depuis trente ans.

Nous avons fait en sorte que l'aérodrome provoque le moins de nuisances sonores, en imposant une limite de ses activités. Ces efforts pourraient désormais disparaître », s'indigne Benjamin Demailly.

Le Pnr du Vexin a limité l'activité des aéronefs aux moins de 17 tonnes. Réduisant les nuisances sonores et permettant l'insertion de l'aérodrome dans le territoire rural.

« Cette arrivée d'hélicoptères résulte d'une décision (la fermeture de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux. Ndlr) qui nous dépasse et qui ne nous concerne pas. Et le Vexin devient un territoire servant, ce que le Pnr ne souhaite pas. »

VIGNY

Sept décorés à l'Amoma 95



Les médaillés de l'Amoma avec les membres du bureau.

L'assemblée générale de l'Association des membres de l'Ordre du mérite agricole du Val-d'Oise s'est tenue le 10 mars, à Vigny, dans une salle du Centaure, sous la présidence de Michel Berger. À la fin de celle-ci, il a eu le plaisir de procéder à une remise de décorations aux adhérents suivants : Raymonde Digaire de Seraincourt, promue officier le 1^{er} juillet 2024. Bien encadrée sur le plan familial, elle a été passionnée par la conduite de sa ferme, après le décès prématuré de son mari et a mis un point d'honneur à la développer avant de la céder à son fils - Bernard Locquet de Soisy-sous-Montmorency, promu officier le 1^{er} juillet 2024. Il a conduit sa carrière de boulanger-pâtissier, en se rapprochant par étapes de Paris où il a terminé son activité - Catherine Vincent, de Nucourt, nommée chevalier le 1^{er} juillet 2024. Durant ses 43 années au service de l'agriculture, elle a été, à partir d'une solide formation à l'économie, agricole, avec son mari, précurseur de la vente directe - Bernard Demaine de Villers-en-Arthies, promu officier le 31 janvier 2025. Consultant agricole remarquable, par sa rigueur, il a réussi dans les expérimentations et sa ténacité, avec notamment le concours de l'Inra, à démontrer l'intérêt de

la méthode bas volume pour la pulvérisation des produits phytosanitaires en grandes cultures et améliorer ainsi la protection de la nature et des nappes d'eau souterraines.

Odile Huppe-Degrave de Guiry-en-Vexin, promue officier le 31 janvier 2025. Formée en école d'agriculture et dans la cadre familiale à l'esprit d'initiative et aux valeurs du travail, elle a ouvert une boutique à la ferme dès 1992 et une salle de réception. Dynamisme et perfection sont les atouts de sa réussite et ses qualités humaines sont également appréciées - Hervé Delacour de Commeny - Gouzangrez, promu officier le 31 janvier 2025. Après sa nomination au grade de Chevalier en 2018, il a poursuivi, avec rigueur et détermination l'exploitation de sa ferme de Gouzangrez, jusqu'en 2021. Il s'est ensuite investi dans des actions de solidarité en faveur des seniors et ses grandes qualités humaines sont très appréciées - Françoise Marquez d'Argenteuil, promue officier le 31 janvier 2025. Formée dès ses 14 ans sur la ferme familiale aux activités de maraîchage et d'arboriculture, elle a développé la culture de l'asperge d'Argenteuil, avec passion.

● Robert DEMARD

ABLEIGES

Ils lancent le premier réseau d'affaires de l'ouest du Val-d'Oise

Paris Vexin Business Club est le nom du réseau créé par Guillaume Dolley, Clara Wyler et Axel Duchmann. Son lieu de rencontres est situé au golf d'Ableiges.

« Développer un business heureux », telle est la philosophie de Guillaume Dolley, cofondateur, du réseau d'affaires qui vient de se lancer dans le Val-d'Oise. Son objectif est de permettre à des personnes du monde de l'entreprise de se rencontrer « pour échanger des expériences d'activités », explique le responsable patrimonial de profession. Demeurant à Cergy-Pontoise, il a eu l'occasion de rencontrer le couple Clara Wyler et Axel Duchmann qui vient d'arrêter son entreprise de production de bières artisanales dans le Vexin. « Ce club d'affaires peut nous permettre d'engager une transition vers une nouvelle activité professionnelle », espère Clara Wyler. « On avait déjà idée de lancer ce club, mais le temps nous manquait », précise Axel Duchmann.

« Discuter sans se précipiter à l'idée de faire du business.

L'idée a ainsi germé de fonder un réseau d'affaires. Le Paris Vexin Business Club (Pvbc) s'adresse aux entreprises de la zone économique entre Paris et le Vexin français. « Un secteur qui s'étend aussi de L'Isle-Adam à Saint-Germain-en-Laye », précise Guillaume Dolley. Une



Guillaume Dolley, Clara Wyler et Axel Duchmann ont lancé un réseau d'affaires dans l'Ouest du Val-d'Oise. Lionel Piquard

quinze de personnes s'engage déjà à rejoindre le club. « On sent une véritable attente. »

Mallo marraine

Fédérer autour du monde de l'entreprise est le but du club, avant d'échanger des cartes de visite. « Discuter sans se précipiter à l'idée de faire du business », tempère le professionnel. « Trouver l'intérêt commun », pense-t-il.

Le golf d'Ableiges, rapidement accessible depuis Paris par l'A15, a été choisi comme site du regroupement d'entrepreneurs. « Son propriétaire partage la même vision de la relation d'affaires et de développe-

ment de ce type d'échanges », rapporte Clara Wyler.

« Nous allons chercher nos propres conférenciers.

Sa réunion de lancement s'y déroulera, ce 19 mars, en présence de la double médaillée olympique, l'escrimeuse Auriane Mallo-Breton, licenciée au club de Saint-Gratien et choisie comme marraine du club. Car les moments d'échanges du Paris Vexin Business Club seront toujours accompagnés d'une personnalité.

Ainsi, les membres du PVBC pourront prochainement par-

tager avec le navigateur Yvan Bourgnon (le 15 avril), l'ex-trader Jérôme Kerviel ou l'ancien chef du raid Jean-Michel Fauvergue. Des réunions mensuelles. L'occasion donnée de discuter lors d'un dîner avec des invités de renom.

« Nous allons chercher nos propres conférenciers à travers des talents d'univers divers, notamment locaux », annonce Clara Wyler.

Mais des acteurs locaux pourront aussi être invités. « Des directeurs d'établissements de la région. Un hôpital, une université, une entreprise... », espère Guillaume Dolley.

● Fabrice CAHEN

L'actualité résumée



MAGNY-EN-VEXIN

Loto au profit des œuvres caritatives. Le Rotary Club de Magny-en-Vexin, créé le 1^{er} février 1980, a organisé un grand loto, le 15 mars, dans la salle des fêtes. « Loto complet ! », était affiché à la porte, le plein ayant été fait avec 350 personnes. Le loto était bien doté avec de supers et très nombreux lots. Les bénéficiaires seront distribués aux associations caritatives de Magny-en-Vexin. Le président du Rotary, Alain Malherbe (c'est sa troisième présidence) était présent ainsi que plusieurs anciens présidents et membres de ce club qui compte 20 personnes. Stéphanie, la future présidente, était là aussi, ainsi que Françoise Jones qui sera sa secrétaire en août prochain.

Anciens combattants et Soldats de France réunis

SAGY

Alors que bon nombre d'associations d'anciens combattants des petites communes voient leurs effectifs se réduire au fil des années, l'Amicale des anciens combattants et Soldats de France de Sagy et environs enregistre l'arrivée de nouveaux adhérents, dont le plus jeune est âgé de 25 ans, ce qui réjouit le président Daniel Devauchelle.

Cette association est en effet ouverte depuis 2014 aux ascendants ou descendants d'un soldat mort pour la France, mais aussi aux Soldats de France qui regroupent, sous cette appellation, les personnes ayant porté ou portent un uniforme, comme les militaires, sapeurs-pompier, gendarmes, policiers,



La réunion était présidée par Daniel Devauchelle.

etc.

Ces nouveaux adhérents renforcent ainsi le devoir de

mémoire pour que ne soient jamais oubliés tous ceux qui ont combattu et sacrifié leur

vie pour notre liberté. L'Amicale compte actuellement vingt-sept adhérents de Sagy, Condécourt et autres villages des environs.

Elle participe aux commémorations du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre, et, tous les deux ans, au ravivage de la Flamme du Souvenir sur la tombe du soldat inconnu à Paris.

Le bureau de l'Amicale est formé de Daniel Devauchelle (président), Jean-François Philippe (vice-président), Dominique Papillon (trésorier), Alain Paris (secrétaire), Jean-Philippe Worms (secrétaire adjoint).

Pour tout renseignement, contactez-le : 06 25 97 88 27.

● R.D.

MAGNY-EN-VEXIN

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Des espaces sans tabac



Sept espaces sans tabac ont été installés aux abords des établissements scolaires et du gymnase.

C'est la première étape avant d'engager une campagne pour une ville sans mégot. La mairie de Magny-en-Vexin a tracé au sol sept espaces sans tabac aux abords de lieu rassemblant du public. Les établissements scolaires, mais aussi le gymnase et la salle des fêtes.

Des zones interdites aux fumeurs et complétées d'un arrêté municipal restrictif. Un objectif incitatif. « Il faut dénormaliser cette habitude », souhaite le D^r Jean-Paul Dabas, conseiller municipal délégué à la Santé.

Une mesure complétée d'action de sensibilisations

auprès des élèves des classes de CE2 jusqu'au collège. « C'est un moyen de relayer la démarche auprès des parents », explique Jean-Paul Dabas.

L'action est associée au Contrat local de santé et à des opérations de collectes au profit de la Ligue contre le cancer. Une remise de dons a été faite, jeudi 13 mars. La collecte 2024 a permis de rassembler 3 226 €. « Une belle somme pour une commune comme Magny », a remercié Ethel de La Rochefordière, présidente du comité départemental de la Ligue.

● F.C.

CHAUSSY

Après les portes ouvertes à la Ferme du Clos de l'Isle



→ Les 15 et 16 mars, ce sont plusieurs centaines de personnes qui ont profité des portes ouvertes de la Ferme du Clos de l'Isle. À l'intérieur du grand bâtiment, s'y tenait un petit marché avec différents stands : celui de la ferme du Clos de l'Isle, de la ferme du Colimaçon, le miel d'Avernes, les produits laitiers de Christelle Perret, Antoine et ses saucissons, les bougies des trois lumières, les légumes de la ferme des Gatellières de Juziers, le rhum de Longuesse, le stand de la buvette, les bières... Des promenades ont eu lieu avec les poneys de Vétheuil. Un repas a été organisé, avec en partie les produits de la ferme, le samedi à midi et un autre le dimanche, avec plus de 100 personnes à chaque fois. La ferme familiale de polyculture - élevage des Sarrazin a pu organiser cette belle manifestation grâce à des amis et bénévoles qui sont venus l'aider. À noter que les vaches charolaises, très sages, ont eu pas mal de petites caresses des visiteurs. Robert DEMARD

LES RENCONTRES DU VEXIN (1/3) Azadé, voix libérée de l'oppression des mollahs

Lancées par l'association Ici et pas ailleurs, Les Rencontres du Vexin, rassemblent, par une réunion de deux heures, trois acteurs du territoire qui viennent se présenter. Cette année, Patrice Vanaker, lieutenant de louveterie, Nicolas Philippon, agriculteur et viticulteur et Azadé Glamour, artiste, seront face au public, le 4 avril, à Buhy.

« Mais que faites-vous encore ici ? », lui avait demandé Pierre Baranger, professeur français de musique, lors d'une master class organisée à Téhéran. « Je résiste ! », lui répondit Azadé Ghalambor, musicienne de 20 ans, après avoir joué des airs de Bach et de Piazzolla, en République Islamique d'Iran, « pays où la musique occidentale n'est pas de tradition, encore moins jouée par une femme, qui n'a pas le droit d'apparaître sur une scène publique. » Il ne fallut pas plus que cette question pour que la jeune flûtiste saisisse l'occasion donnée de quitter sa province du sud de la Perse et débarquer à Orléans (Loiret), il y a TOUT juste vingt ans. Elle y intègre le conservatoire à rayonnement départemental de musique. Elle partage alors sa vie entre la France et l'Iran où elle terminera ses études, une licence de design en main, avant de se détacher progressivement DE son pays natal et rompre définitivement avec sa famille, en prenant fait et cause pour la révolte iranienne de 2022. « Je sais désormais que je ne suis pas la bienvenue là-bas », confie Azadé, 41 ans.

74 coups de fouets

Après avoir passé la moitié de sa vie en république islamique, elle connaît mieux que quiconque le prix de la liberté.

« Là-bas, si tu es une femme qui doit se produire sur scène, tu t'y prépares. Tu vides ton téléphone et tu embrasses tes proches. »

« J'ai passé mon adolescence à attendre, chaque jour, le moment où je serais arrêtée. À appréhender les 74 coups de fouets qui m'attendaient si jamais je m'affichais dans la rue. Désormais, je me dis : quel est le taux de probabilité que j'aie en prison en France, si je ne suis pas délinquante, voleuse, criminelle ? », évoque-t-elle. Là-bas, si tu es une femme qui doit se produire sur scène, tu t'y prépares. Tu vides ton téléphone et tu embrasses tes proches. » Elle a, de plus, choisi d'étudier l'art visuel, également prohibé en Iran. Elle n'avait donc aucune chance de s'épanouir dans ce pays, où les arrestations sommaires sont quotidiennes. « En France, on ne connaît pas la valeur de la liberté. Parfois, on me dit qu'il ne faut pas avoir des propos et des comportements qui peuvent choquer les gens, moi je réponds Si ! » Elle pressent même une société rétrograde qui se développe et une liberté piétinée qui menace l'Hexagone. « J'ai peur que ce que j'ai vécu en Iran ne se produise en France. Il y a eu la période *Je suis Charlie*, mais depuis, des lignes rouges s'instaurent », prévient-elle. Elle se souvient d'une animation qu'elle avait donnée dans le Vexin, en plein Covid et lors de laquelle une jeune adolescente était venue lui dire : votre robe est trop moulante. Elle ne craint plus d'être dévisagée et catégorisée.



Azadé, 41 ans, a quitté, à 20 ans, la république islamique d'Iran. Installée dans le Vexin, elle exerce comme maître d'hôtel à Saint-Cyr-en-Arthies. Activité qu'elle partage avec celle de chanteuse de jazz.

Elle l'a suffisamment été lorsqu'elle était une femme en Iran. Aujourd'hui, elle sait qu'elle peut paraître telle qu'elle est. Extravagante s'il le faut. On ne viendra pas l'interpeller.

« Ils n'ont jamais croisé le regard haineux d'un garçon, une main armée, face à la fille que j'étais en Iran. »

Avant de quitter l'Iran, elle n'a pas hésité à prendre des risques, lorsqu'un jour, elle assistait à l'arrestation d'une jeune femme par un bassidj, agent du régime. « Vêtue d'un jeans large et chaussée de Docs Martens, je me suis précipité sur l'homme à qui j'ai donné des coups de pied avant d'empoigner la fille et courir avec elle. Plus loin, nous nous sommes séparées. Je ne savais pas qui elle était, je ne le sais toujours pas. Mais, à cet instant, elle était libérée », se remémore-t-elle. Elle a fui l'oppression instaurée depuis 1979 par le régime des mollahs.

Des palmiers et des bombes

Elle est née à Karoun, pendant la guerre Iran-Irak. Sous les sirènes d'alertes des bombardements. « Ma mère n'a pas craint de conduire sous les bombes, en venant me chercher à la crèche, pour rejoindre mes frères et sœurs déjà dans les abris. Je revois les palmiers le long de la route et j'entends encore les missiles », raconte celle qui chante désormais.

Elle a formé un groupe : *Azadé et les garçons*. Un jazz-band qui se produit çà et là. Elle joue de sa voix qui swing. Elle reprend des standards du jazz, revisités aussi bien en Français, perse et farsi. Elle porte une perruque blonde, non pas pour cacher ses cheveux, mais pour tenir un rôle d'artiste.

Parfois, porte-voix, elle tente d'éclairer le monde qui l'entoure et d'alerter sur les dérives de l'humanité. « Je vois des gens prendre parti pour des causes dont ils ne connaissent que ce que les médias rapportent. J'ai un ami Lgbt qui crie : Free Palestine ! alors qu'à Gaza, le Hamas l'éliminerait. Le terrorisme islamiste n'est pas un jeu. Ils n'ont jamais croisé le regard haineux d'un garçon, une main armée, face à la fille que j'étais en Iran. Il voulait juste que je sois éliminé de ce monde parce que je suis une femme ».

Azadé veut dire âme libre, en langue persane. Elle l'est pleinement. Elle a changé son nom en Azadé Glamour, sur scène. Aujourd'hui, elle partage sa vie avec son époux d'origine albanaise et à l'enfance tout autant bercée par la guerre civile et les agitations sociales d'un régime communiste. Un week-end, ils ont découvert La Roche-Guyon et les boucles de la Seine. « Là où viennent mourir les bruits du monde », écrivait Lamartine. C'est dans le Vexin français qu'elle a choisi de s'installer, pour y vivre libres et en paix.

Fabrice CAHEN



Chanteuse, sous le nom d'artiste Azadé Glamour, elle porte une perruque blonde platine. D.R.

L'INFO DE LA SEMAINE



L'ascenseur vu du bas. ©JG / actu Paris.

EAUBONNE. Ascensoriste, une filière d'avenir ! C'est la fédération des ascensoristes qui l'affirme, assurant que près d'un millier de technicien(ne)s sont recruté(e)s chaque année dans toute la France. « Avec des missions diversifiées, des salaires attractifs et de belles perspectives d'évolution, ce métier d'avenir s'impose comme un choix judicieux pour les jeunes qui s'apprêtent à faire leurs vœux sur Parcoursup. » Une journée portes ouvertes aura lieu au lycée Louis-Armand d'Eaubonne le samedi 22 mars (32, rue Stéphane-Proust). De 9h à 12h. Le lycée propose le certificat de spécialisation technicien ascensoriste, en statut mixte. La plateforme etreascensoriste.fr centralise toutes les informations nécessaires. Le métier d'ascensoriste va bien au-delà de la simple maintenance. Il garantit la sécurité et l'accessibilité, pour les personnes âgées et celles à mobilité réduite. En modernisant un parc vieillissant, le secteur contribue à réduire la consommation énergétique des bâtiments tout en répondant aux enjeux environnementaux.

EN BREF

SANNOIS

Musique. Vous êtes musicien, professionnel ou amateur, et vous souhaitez partager votre passion ? La scène est à vous ! Un appel à candidatures est lancé jusqu'au 9 avril. Le service culturel recherche des artistes bénévoles qui souhaiteraient participer à la Fête de la musique, organisée par la ville de Sannois, le samedi 21 juin. Envoyez vos liens audio et vidéo à culture@sannois.fr Téléchargez le règlement et la fiche d'inscription sur www.ville-sannois.fr ou faites-en la demande par mail à culture@sannois.fr ou au service culturel (Hôtel de ville - Place du Général Leclerc - 01 39 98 21 44)



Inscriptions ouverte pour la fête de la musique. DR.

PIERRELAYE

Cessez-le-feu. La cérémonie commémorant le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie aura lieu le mercredi 19 mars à 19h. Rassemblement devant la mairie.

Mots. Dans le cadre de la 30^e semaine de la langue française, « En avant les mots », rendez-vous samedi 22 mars à 15h à la médiathèque Le Temps des cerises.

Festival humour. Rendez-vous samedi 22 mars à partir de 19h (repas) et à 20h30 à la salle polyvalente : spectacle avec Didier Gustin. Marlène Bouvier assurera la première partie du Festival. 10, rue des Jardins.

Budget. La séance du Conseil municipal consacrée au vote du budget primitif 2025 aura lieu mercredi 26 mars à 20h30 dans la salle polyvalente (10, rue des Jardins). Les séances sont publiques.

ARGENTEUIL

Concert. Le Requiem de Fauré & Magnificat de Gandrille à la basilique d'Argenteuil. Ce concert sera organisé par l'association Les Amis des orgues de la basilique d'Argenteuil, le dimanche 30 mars à 16h à la basilique. Alliant des œuvres classique et contemporaine, il a pour but de soutenir la conservation et l'entretien des deux orgues de la basilique Saint-Denis d'Argenteuil, et de contribuer à leur rayonnement culturel. Le concert sera donné par les chœurs Carpe Diem, dirigés par Alain Palma et accompagnés par Jean-Charles Gandrille. Entrée libre. Quête au profit de la restauration du grand orgue.

NOUS CONTACTER

Votre interlocuteur pour le Parisis

Daniel CHOLLET

daniel.chollet@actu.fr

16, rue Traversière, immeuble Le Modem, 95000 Cergy.

SANNOIS

La Villa Rozée rouvrira en 2026 sans le musée Utrillo-Valadon.

Elle s'apprête à connaître 16 mois de travaux de rénovation et d'embellissement. En septembre 2026, la Villa Rozée rouvrira, mais sans le musée Utrillo-Valadon.

Après sept ans d'attente, la Ville va enfin lancer les travaux de la Villa Rozée. « Fin mai début juin » débutera ce chantier qui doit durer seize mois, pour une livraison annoncée en septembre 2026. Cette maison bourgeoise du début du XVIII^e siècle, qui était l'ancien hôtel de ville (comme on peut encore le voir sur le fronton) rouvrira au public avec « son lustre d'antan », dit le maire, Bernard Jamet (Dvd). 3 088 602 € vont être investis pour réparer, rénover et enjoliver l'édifice.

« Nous allons enlever l'amiante, remettre le clocheton, réparer la toiture, refaire les cloisons et la rénovation énergétique, rénover la coursive qui relie le premier étage de l'hôtel de ville à la Villa Rozée, aménager des bureaux pour les services municipaux », détaille l'élue, qui justifie le retard du chantier par d'autres travaux plus urgents : « l'agrandissement de l'école Gambetta et l'édification du bâtiment périscolaire Samuel-Paty au sein de l'école Pasteur ».

Plus pratique pour les mariés et leurs invités que le 5^e étage de la mairie, la nouvelle salle des mariages sera au rez-de-chaussée et servira aussi aux expositions. Pour Bernard Jamet, la Villa Rozée, « c'est notre histoire sannoisienne », comme la Villa Ribot, cette maison du XVIII^e siècle qui accueille l'école de musique, que la Ville a rénovée aussi.

Si la mairie renoue avec son histoire, en revanche, elle tire un trait sur le musée Utrillo-Valadon, fermé en 2018, quand la Villa Rozée a vu ses problèmes rendre son accès dangereux. Ce musée, c'était le bébé de Yanick Paternotte, l'ancien maire (Lr), qui l'avait inauguré en 1995.



La Villa Rozée, l'ancienne mairie de Sannois, va enfin être réhabilitée. Les travaux démarrent fin mai début juin.

Un musée unique au monde, consacré à Maurice Utrillo (*lire encadré*) et à sa mère Suzanne Valadon.

« Il n'y avait quasiment personne »

« Il n'y avait quasiment personne en terme de fréquentation touristique, affirme Bernard Jamet. Les chiffres étaient gonflés par la fréquentation des écoliers qui venaient à la Villa Rozée lors des expositions temporaires et qui, du coup, visitaient en même temps le musée Utrillo. »

« Le musée Utrillo-Valadon était justifié du temps de Jean Fabris (Ndlr, testamentaire du peintre) et il nous coûte cher en fonctionnement », nous avait confié Bernard Jamet en 2018, laissant entendre qu'il n'était pas question de le rouvrir. Puis l'élue reconnaît avoir changé d'avis. Il y a encore un an, il affirmait que la Villa Rozée retrouverait les œuvres d'Utrillo.

Aujourd'hui, plus question de musée. Un choix que regrette Yanick Paternotte. « Je ne veux pas polémiquer, j'ai tiré un trait sur Sannois, mais je l'ai

dit il y a dix ans : la culture semble bannie à Sannois. Plus de musée de la boîte, plus de musée Utrillo. »

Les œuvres « végétaient »

Bernard Jamet juge pour sa part que ces toiles « sont faites pour être vues et elles le sont au musée de Montmartre, où elle vivent mieux et voyagent. Celles de Suzanne Valadon ont été prêtées au centre Pompidou (Ndlr, qui lui consacre jusqu'au 26 mai une monographie). Cela met en valeur la Ville plutôt qu'elles végètent à Sannois. De toute façon, on n'a pas le droit de les vendre. »

Bernard Jamet insiste sur le fait que « les expositions temporaires vont continuer et on fera aussi venir les écoles ». L'élue se défend d'avoir voulu liquider l'héritage de Yanick Paternotte... mais ne peut s'empêcher d'envoyer un scud. « La politique muséale pour exporter la notoriété du maire, ce n'est pas mon truc. C'était l'ambition du maire de l'époque, d'avoir une vitrine pour sa

carrière politique. Je n'ai pas besoin de cette vitrine. »

Il l'assure : « Pas un enfant à Sannois n'échappe à la culture. Nous avons les Cham (classes à horaires aménagés musique, destinées aux collégiens) et le label éducation artistique et culturelle (Eac). »

« C'est dommage »

En ville, la fin du musée ne bouleverse pas toutes les consciences. Michel, 72 ans, Sannoisien depuis plus de 30 ans et qui profite du soleil sur le banc en face de la Villa Rozée, confie y être « allé une fois, mais je n'étais pas accroc, les impressionnistes me touchent plus, peut-être qu'il est plus connu à l'étranger. Moi ce que je voudrais surtout c'est davantage de commerces de bouche ». En revanche, Frédéric Diril, le nouveau patron du restaurant Le Moulin à Café, en face de la mairie, regrette ce choix. « Je trouve que c'est dommage car du coup on perd une clientèle qui n'était pas forcément sannoisienne ».

● Daniel CHOLLET

→ Utrillo à Sannois, sa période blanche

Maurice Utrillo, immense artiste souffrant d'une addiction à l'alcool, avait séjourné à Sannois pour se soigner. De 1912 à 1914, il fréquenta la clinique du docteur Léon-Victor Revertégat, au 17, avenue Rozée. Période prolifique ! Utrillo peignit 150 toiles, sa période blanche, ses plus belles œuvres. La Ville avait reconstitué l'atelier de Suzanne Valadon, elle-même immense artiste, à l'entresol de la Villa. Mais déjà en 2010, le musée subit un fort revers. Jean Fabris, testamentaire du peintre, rompt le lien avec la Ville. Les toiles sont reprises par leur propriétaire, Gilbert Pétridès. Le prêt gratuit des œuvres, conclu pour quinze ans, arrive à son terme. Des trente-quatre toiles de Mau-

rice Utrillo et de sa mère Suzanne Valadon, la Ville en a encore neuf : deux d'Utrillo, cinq de Suzanne Valadon et deux d'André Utter, beau-père d'Utrillo. La plus célèbre des toiles restera Carrefour à Sannois, qui a été rendue car elle était issue d'une spoliation, par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale, du propriétaire juif d'une galerie d'art à Paris. Ce qu'ignoraient le Conseil général et la Ville quand ils avaient acquis cette toile aux enchères chez Sotheby's à Londres au début des années 2000. Depuis la fermeture de la Villa Rozée, les toiles ont d'abord été conservées dans un lieu sécurisé avant d'être prêtées au musée de Mont-



Faudra penser à modifier les panneaux !

ARGENTEUIL

Un tram nommé désir

L'Union locale des retraités Cfdt d'Argenteuil se mobilise en faveur de plusieurs dossiers en suspens concernant les transports en commun. « Notre organisation mène actuellement des actions de sensibilisation sur les transports à Argenteuil, 3^{ème} ville d'Île-de-France (Ndlr, 5^e ville, en comptant Paris) qui n'a ni métro, ni tram. Oui, Argenteuil doit être reliée au tram et au métro ! » Le tram T2 s'arrête à Bezons à la tête de pont et le projet d'étendre la ligne vers Argenteuil ou Cormeilles-en-Paris n'est plus d'actualité. La Cfdt retraités Val-d'Oise et le groupe local d'Argenteuil se disent « activement mobilisés car il est plus que nécessaire d'agir. Notre département a été le grand oublié du projet de Grand Paris Express. Rappelons qu'une seule station de métro (Gonesse encore en travaux) desservira le 95 et aucune ligne de tram ne dessert notre département hormis le terminus de la ligne 2 de Bezons ».

Et d'ajouter : « C'est clairement le département le moins pourvu en transport en commun d'Île-de-France. Aujourd'hui, le Conseil départemental, sûrement conscient d'être passé à côté d'une



Rame Citadis Dualis du T11, au terminus d'Épinay-sur-Seine. wikipedia.

opportunité historique, soutient la proposition, lancée par la Région Île-de-France, de future ligne de métro qui relierait Nanterre à Argenteuil dans un projet encore à l'étude. Il n'est jamais trop tard pour bien faire... »

La Cfdt rappelle que les élus d'Argenteuil ont adopté un vœu allant dans ce sens. « Par ailleurs, la présidente du département a relancé la nécessité de prolonger la ligne de tram 11 qui s'arrête aujourd'hui à Epinay jusqu'à Sartrouville en passant par Argenteuil, ce qui était prévu à l'origine du projet... qui date de plus de 20 ans ! » Il s'agit de l'ancienne tangentielle. « Ces deux projets sont nécessaires, même si la temporalité et le coût ne sont pas les mêmes », insiste la Cfdt retraités.

SANNOIS

Inscriptions ouvertes pour le vide-grenier

Le Lions club Sannois - Herblay-sur-Seine - La Frette-sur-Seine - Rive de Seine organise un vide-grenier, en collaboration avec la Ville de Sannois, au profit des œuvres caritatives du Lions club. Il aura lieu le dimanche 18 mai, de 9h à 18h, sur le boulevard Gambetta (entre la rue de Cernay et l'avenue de la Sabernaude) ainsi que sur la rue du Bas des Conches. Tarifs : 22 € pour 2 m linéaires - Réservation par longueur de 2, 4, 6, 8 ou 10 m. Inscription du 1^{er} mars au 10 mai, de préférence sur le site <https://www.lionsclub-sannoisherblaylafrette.fr>

Les inscriptions pourront aussi être faites lors des vacances du



C'est l'heure du nettoyage de printemps à la maison : vive le vide-grenier ! DR.

Lions Club qui auront lieu les dimanches matin 16 mars, 30 mars et 6 avril au marché de Sannois.

Renseignements : 06 11 86 48 76 ou 07 83 01 51 44.

ARGENTEUIL

Un deuxième Dab au Val-Nord

Après le Cash 24/7, un deuxième distributeur automatique de billets (Dab) a été inauguré au Val-d'Argent Nord, allée Jean Lurçat, mardi 18 mars. Ce distributeur était très attendu de la population du quartier et des commerçants de l'esplanade de l'Europe, qui devaient se rendre

dans un quartier voisin pour retirer des espèces. Le quartier, qui souffre de la fermeture de son supermarché, accueille deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, un grand marché où sont présents environ cinquante commerçants. Le Dab est un soutien important pour sa fréquentation.

ARGENTEUIL

La famille vivant dans un logement « insalubre » demande à être relogée

La cité du Perreux « abandonnée » ? C'est ce qu'estime une famille qui vit au 5^e étage d'un bâtiment de cette résidence Hlm située rue du Perreux.

La famille A. dit faire face à « une situation d'une gravité extrême », subie depuis plusieurs mois « en raison de l'inaction et du mépris total de notre bailleur social [Val-d'Oise Habitat]. Nous vivons en plein hiver, avec deux enfants en bas âge (3 ans et 18 mois), sans chauffage, sans électricité ». Dans ce logement « insalubre et dangereux, nous faisons face à des infiltrations d'eau majeures ».

Situé sous les toits, l'appartement subit des ruissellements réguliers venant des eaux pluviales. Le locataire a fait réaliser



L'humidité est due au ruissellement des eaux pluviales. DR.

un constat par commissaire de justice, qui confirme cet état de fait, relevant dans une des chambres « une odeur âcre et entêtante de moisissures ».

La famille A explique que

le bailleur « multiplie les promesses non tenues et les manœuvres dilatoires, allant jusqu'à nous proposer un relogement dans la même cité, où des problèmes

similaires sont signalés par de nombreux locataires. » La famille l'assure : « cela dépasse le simple cas personnel. C'est toute une cité qui semble être à l'abandon, avec des locataires subissant des conditions de logement indignes et un bailleur qui agit en toute impunité ».

Le locataire explique donc avoir refusé « formellement » la proposition qui leur a été faite, car « Val-d'Oise Habitat détient des logements disponibles, mais refuse de nous proposer une solution digne et sécurisée ».

Le locataire envisage désormais d'engager « une action judiciaire pour mise en danger de la vie d'autrui ».

● Daniel CHOLLET

La réponse de Val-d'Oise Habitat

« Dès le premier signalement de Monsieur A. en octobre 2024, Val-d'Oise Habitat a entrepris les démarches nécessaires pour identifier et résoudre l'origine des infiltrations. Cinq rendez-vous ont ainsi été organisés avec différentes entreprises spécialisées. L'entreprise mandatée a rencontré des difficultés pour localiser précisément la source des infiltrations, notamment en raison de la spécificité de la toiture en tuiles. Après plusieurs investigations, il est apparu que les désordres constatés dans le logement de Monsieur A. étaient causés par un dégât des eaux lié à une cheminée défectueuse sur la toiture. Étant situé au dernier étage de l'immeuble, son logement en a directement subi les conséquences. Une fois l'origine du problème identifiée, l'intervention en toiture s'est avérée complexe, principalement en raison des conditions météorologiques défavorables de cet hiver, retardant ainsi les réparations. Cette intervention étant indispensable avant toute remise en état à l'intérieur du logement, ces contraintes ont malheureusement pro-

longé le délai des travaux. Nous comprenons pleinement les désagréments que cette situation a pu occasionner pour Monsieur A. et sa famille. Sous réserve de conditions météorologiques favorables, les réparations en toiture devraient être finalisées après le rendez-vous prévu le 19 mars. Dès que ces travaux seront terminés, nous engageons les interventions nécessaires pour remettre en état son logement. » Val-d'Oise Habitat tient également à préciser « que la situation rencontrée par Monsieur A. demeure isolée au sein de la résidence Le Perreux, qui compte 98 logements. Un autre locataire a récemment signalé un problème d'infiltration dû à une tuile cassée, qui a depuis été réparée ». Enfin, concernant le souhait du locataire d'obtenir une mutation de logement, « à ce jour, nous lui avons proposé deux logements correspondant à la composition de son foyer, mais il n'a pas souhaité donner suite à ces propositions. Une troisième offre lui sera faite prochainement ».

EAUBONNE

Chapeau bas !

C'est dans l'atelier de sa maison que Panchy Bernal, modiste, reçoit sa clientèle pour créer des chapeaux sur mesure. « Mon art consiste à révéler l'image d'un visage », explique-t-elle. « J'instaure un dialogue et j'essaie de répondre au maximum aux souhaits de ma clientèle en donnant du temps à l'essayage. » Cette passion pour la chapellerie ne date pas d'hier. « J'ai toujours aimé les chapeaux jusqu'à en avoir achetés cent-cinquante. »



Panchy Bernal en plein travail. C.M.

De mandataire judiciaire à modiste

Mais avant de s'engager pleinement dans cet art, son parcours professionnel l'a menée sur divers chemins, de mandataire judiciaire à comptable, en passant par le commerce. C'est finalement sa soif d'apprentissage qui l'a guidée vers l'univers de la mode et de la création artistique.

Son engagement dans ce métier exigeant s'est construit étape par étape. Aujourd'hui, Panchy Bernal propose toute une gamme de couvre-chefs adaptés à chaque morphologie, avec des tours de tête allant de 55 à 62 cm. Bibis, capelines, toques, canotiers, bonnets, bobs... son espace de travail est équipé de formiers variés permettant de modeler la matière selon la

forme désirée, d'une machine à coudre et d'outils spécifiques à son art.

Chaque création bénéficie d'un travail minutieux. Son talent s'exprime particulièrement dans l'ornement des chapeaux et la fabrication de fleurs en tissu de soie n°9, un processus délicat où « le tissu est découpé en pétales, les pétales sont teints, essorés séchés. » Elle excelle

également dans la préparation de plumes d'oiseaux destinées à orner ses créations.

Constamment en quête d'inspiration, Panchy Bernal nourrit sa créativité par des visites d'expositions, comme celle du modiste Stephen Jones au Louvre ou « du cœur à la main » de Dolce&Gabbana au Grand Palais. Elle enrichit également ses connaissances en documentant ses réseaux sociaux sur divers aspects esthétiques de la création et de l'histoire de la mode. Dans un monde de production de masse, Panchy Bernal perpétue un savoir-faire artisanal qui fait la renommée de la tradition française.

● Colette MARY

■ Panchy Bernal exposera ses chapeaux à "Tout Feu Tout Flamme", à Saint-Leu-la-Forêt, les 16, 17 et 18 mai. saintleuartexpo.fr/ Panchy Bernal : 06 77 86 02 79. meschapeaux@latelierdepanchy.fr

SANNOIS

Venez relever les défis de la dictée du maire

La mairie de Sannois organisera, samedi 22 mars à 13h30, dans l'école Henri-Dunant, l'événement "Dictée en jeux". « Venez relever les défis de l'orthographe et de la grammaire ! Cette manifestation intergénérationnelle, pour adultes et enfants à partir de 7 ans, s'organise par niveau (écolier, collégien, lycéen et adulte) à partir d'un même texte avec, à la clé, des lots et des livres à gagner pour les premiers de chaque catégorie. » Nouveauté cette année : la

dictée aura été rédigée par Bernard Jamet, maire de Sannois, qui la lira aux Sannoisiens participant à cette aventure. Un troc livres sera aussi organisé pour échanger des livres sur place.

■ **École Henri-Dunant : 10, rue François-Prat. Gratuit. Places limitées à 150 personnes. Renseignements et inscription dans les points accueil jeunes : espaceprat@sannois.fr - 01 39 80 84 47 ou 06 74 95 34 21 - paj-mandela@sannois.fr - 06 85 32 40 58.**

BEAUCHAMP

Le 9^e salon du vin et des produits bio



Un salon pour les amoureux des très bons produits ! Daniel CHOLLET

L'association Les Paniers de Beauchamp invite le public à la 9^e édition de son Salon du vin et des produits bio, le samedi 22 mars, salle Anatole-France (18 avenue Anatole-France à Beauchamp) de 10h30 à 19h.

Seront présents :

- 11 vignerons bio et engagés, originaires de régions françaises. Ils seront heureux de vous rencontrer pour partager leur passion. Ils vous proposeront tout ce que la vigne offre de couleurs, de goûts et saveurs, de caractères de vins et de cépages : Coteaux du Quercy, Alsace, Gaillac, Ardèche, Minervois, St Emilion, Landes Armagnac, Touraine Val de Loire, Bourgogne, Lubéron, Côtes du Roussillon

- le GIE Collectif Percheron qui chaque mois livre pains, farines, légumes, fruits, produits laitiers, viandes, boissons

- Andines, coopérative de l'économie solidaire qui importe et distribue des produits paysans et de fabrication artisanale

- Terre de Liens, association partenaire dont l'objectif est de préserver les terres agricoles, de faciliter l'accès des paysans à la terre, de développer l'agriculture biologique et paysanne

- Inf'OGM, association qui publie de l'information indépendante sur les OGM, les biotechnologies et les semences

Restauration entre 12h et 14h et café, thé, jus de fruits tout au long de la journée.

PIERRELAYE

COLLÈGE LE PETIT BOIS. « Discrimination » liée au voile ou simple respect de la loi ?

À l'occasion d'une action éducative nommée « speed meeting sciences et industrie au féminin », la principale du collège Le Petit Bois a refusé que des femmes portant un foulard interviennent lors de cette rencontre s'adressant aux collégiennes.

Mercredi 12 mars devait se tenir une rencontre au collège Le Petit Bois, à Pierrelaye. Il s'agissait d'une action éducative, un « Speed meeting Sciences et industrie », destinée aux collégiennes, pour les encourager dans ces métiers. D'autres collèges (de Cergy et Bessancourt) étaient aussi invités. Une action financée par le Département et assurée par un prestataire, La Pépiite, à Cergy.

Sur place, trois intervenantes (sur vingt femmes) portaient un foulard. Sur la base de la loi de 2004 interdisant les signes religieux distinctifs à l'école, la principale du collège a demandé à La Pépiite à ce que ces personnes retirent leur foulard lors de leur intervention. Celle-ci a refusé et la rencontre a finalement été annulée.

Tatiana Kacan, une des intervenantes, juge la décision de la chef d'établissement « discriminatoire et injustifiée ». Selon elle, la loi de 2004 interdisant dans les établissements scolaires publics, le port de signes ou tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, ne s'applique pas aux intervenants extérieurs, « sauf si leur intervention relève direc-



L'entrée du collège le Petit Bois, à Pierrelaye. Google map.

tement d'une mission de service public d'enseignement. Dans le cas présent, notre rôle était d'échanger avec les élèves sur nos parcours et métiers et non de dispenser un enseignement ».

Le principe de laïcité

Pour Tatiana Kacan, « il s'agit donc d'une interprétation abusive du principe de laïcité ». La principale, que nous avons eu au téléphone, nous a renvoyé directement vers le cabinet de l'inspection académique.

« Il s'agissait d'une intervention à caractère pédagogique s'inscrivant dans le cadre d'une commande publique passée chaque année par le Conseil départemental. C'est quelque chose de très institutionnalisé et les intervenantes étaient tenues de respecter les principes d'une neutralité religieuse, explique-t-on à l'académie de Versailles, pour qui la principale a donc eu raison. D'ailleurs, il a été proposé à l'association (Ndlr,

l'entreprise La Pépiite) que ces intervenantes ayant la tête couverte pouvaient faire leur intervention si elles acceptaient de retirer leur voile, ce qui a été refusé ».

Julien Ezonga, le président de La Pépiite, entreprise créée en 2020, spécialisée dans le recrutement sans Cv pour lutter contre les discriminations à l'embauche, explique qu'il avait été demandé au Conseil départemental « s'il y avait des restrictions concernant le port d'un couvre-chef et la réponse a été clairement non. Mais sur place, la principale nous a indiqué que compte tenu de la loi sur la laïcité, elle ne tolérerait pas de couvre-chef. Donc soit elles l'enlevaient soit elles quittaient l'établissement ».

« C'est inadmissible »

Julien Ezonga le dit sans détour : « Nous avons été très choqués, c'est inadmissible. Nous n'avons pas compris le sens de cette exclusion. Ce n'est pas en cohérence avec

nos valeurs. La loi ne concerne pas les intervenantes, qui ne relèvent pas de l'Éducation nationale ».

Julien Ezonga dit avoir demandé des explications au Conseil départemental. « Nous avons envoyé des courriers, restés sans réponse. Nous sommes surpris de ce silence. On reste ouverts au dialogue mais on veut des réponses claires pour qu'il n'y ait pas de quiproquo et la garantie que ça ne se reproduise pas ».

« La principale du collège en tant que chef de l'établissement était bien dans son droit, le principe de laïcité n'a pas été respecté par le prestataire Pépiite et des intervenantes », explique-t-on au Conseil départemental.

« De plus, conclut le Département, dans le cadre de son contrat avec le Département, il est bien stipulé que Pépiite doit respecter les principes de laïcité et de neutralité du service public dans les collèges ».

● Daniel CHOLLET

EAUBONNE

Maeva Blondel remporte les Worldskills

Le Cfa Cma Formation Val Parisis accueillait, samedi 15 mars, les WorldSkills, qui permettent à de jeunes professionnels de s'affronter. Maeva Blondel, 18 ans, originaire de Vauvray, jeune coiffeuse au Cfa d'Eaubonne, est la gagnante de la sélection régionale de cette 48^e édition. Elle s'envolera à Marseille, en octobre, pour la finale nationale. Après son Cap Coiffure, Maeva poursuit son ascension avec son Brevet professionnel tout en se projetant vers un Bm (Brevet de Maîtrise) ou un Bts Métiers de la coiffure. Les WorldSkills France représentent pour elle « un rêve ». « Cela fait un an et demi que je m'entraîne et je voulais surtout remercier mes coachs, Anaïs Cerdan et Nicolas Cané. Ça va être main-



Maeva Blondel, gagnante de la sélection régionale des WorldSkills France. Cma.

tenant la grande aventure qui va commencer pour moi ! », a-t-elle déclaré, se projetant déjà vers le championnat du monde à Shanghai. « Le parcours de Maeva Blondel illustre parfaitement la dynamique de progression que nous encourageons », déclare Mélanie Monde, directrice du Cfa Cma Formation Val Parisis.

● D.C.

SAINT-LEU-LA-FORÊT

Ces regards qui fascinent

Plein air et bien-être dit avoir eu « un coup de cœur pour cette jeune artiste peintre qui, au travers ses peintures colorées, nous sensibilise à la cause animale et à sa fragilité ». L'association saint-loupienne, qui donne des cours de stretching postural et propose de la marche nordique, organise les samedi 5 et dimanche 6 avril, à la Maison consulaire, l'exposition « Regards » sur les œuvres picturales de Cyrielle Renfer. Dans l'article que lui consacre le magazine municipal de Saint-Leu-la-Forêt, Dans Ma Ville, Cyrielle Renfer explique qu'elle « puise dans la nature la source de [son] inspiration » en cherchant à « faire parler du regard les espèces en voie de disparition, pour que chacun prenne conscience de la fra-



Cyrielle Renfer devant une de ses œuvres. DR.

gilité de notre monde ».

■ www.lezarts-de-cyrielle.com/wwwpleinair-bienetre.com

EN BREF

LA FRETTE-SUR-SEINE

Théâtre. « C'est en fredonnant sur Charles Aznavour que la Troupe des Tréteaux vous présentera sa nouvelle pièce », annonce la troupe de théâtre amateur. « 1, 2, 3 sardines », c'est le nom de cette pièce écrite par Sylvie Audcoeur, David Basant et Olivier Yeni. Un dirigeant de start-up surmené, une épouse délaissée, un copain trop présent, un futur beau-frère complaisant, une baby sitter désespérée, voici les protagonistes de notre comédie ! « Nos personnages auront à cœur de vous faire passer un agréable moment et de vous apporter un peu de légèreté », annonce la troupe. Les représentations auront lieu au petit théâtre de La Frette les vendredi 28 mars, samedi 29 mars, vendredi 4 avril, samedi 5 avril à 21h et le dimanche 30 mars à 16h. Réservation obligatoire au 01 72 53 80 79. treteauxfrette@gmx.fr Tarif : 10€.

HERBLAY-SUR-SEINE

Le retour du Passeur



Le Passeur revient le samedi 5 avril. Gratuit, il permettra de traverser la Seine chaque week-end. ©Ville d'Herblay-sur-Seine.

Il est synonyme du retour des beaux jours. Le Passeur reprendra du service à partir du samedi 5 avril, pour une nouvelle saison de traversées de la Seine. Jusqu'au 28 septembre, le bateau embarquera, chaque week-end (ainsi que les jours fériés) de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h, toutes les dix minutes, toutes celles et ceux qui veulent se rendre sur l'autre rive, pour une balade à pied ou à vélo. Un service gratuit proposé par la

Ville d'Herblay-sur-Seine « pour faire vivre une tradition chère aux Herblaysiens », souligne la municipalité. Un service qui connaît un véritable succès. L'an dernier, le Passeur a embarqué quelque 18 706 passagers... sans compter les compagnons à quatre pattes. Les chiens sont les bienvenus à bord à condition d'être tenus en laisse. Rendez-vous au 1, quai du Génie, en face de la Maison du Passeur et de la maison mauresque.

TAVERNY

OPEN DE TENNIS. Et de trois pour Guyard et Renault



De g. à dr. : Valentine Arnaud, Carine Guyard, le juge-arbitre Philippe de Mandiargues, Jean-Baptiste Renault et Harutyun Sofyan. DR

L'édition 2025 du tournoi open seniors+ de Taverny a permis à la Franconilloise Carine Guyard (5/6, Tc Franconville) et au Cormeillais Jean-Baptiste Renault (2/6, Acs Cormeillais, numéro un mondial 2024 en double 40+) d'inscrire leur nom au palmarès de l'épreuve des plus de 35 ans... pour la troisième fois !

Cette 7^e édition a réuni 330 joueurs dans la nouvelle halle en terre battue du Cosmopolitan club. « Nous avons vécu une énorme finale 65+, remportée par Gilles Laire (30, Ast Herblay) aux dépens de Frédéric Groussaud (15/4, Saint-Germain) 6/2, 3/6 et 18-16 au super jeu décisif », confie le juge-arbitre Philippe de Mandiargues, ravi de retrouver des joueurs qu'il avait affrontés

sur le court, comme Jean-Pierre Bonnet (ex -4/6) vainqueur 75+ ou Florent Mannarino (ex 1/6) vainqueur chez les 55 ans.

À noter aussi la participation à la finale dames 55+ remportée par Patricia Morisset (15/4, Tc Soisy), de l'Adamoise Béatrice Dupont (15/4) qui, fraîchement diplômée du niveau 2, a officié pendant la quinzaine comme juge-arbitre adjointe. Les vainqueurs des autres catégories : Sylvie Rayna (15/4, Tc Franconville) et Franck Lesclauses (15/1, Tc Plessis-Bouchard) en 45+, Yvonne Henderson (30, Maisons-Laffitte) en 65+, Jean-Claude Citrini (15/2, Tc Sarcelles) en 60+ et Lionel Zucker (15/5, Tc Cergy) en 70+. Soit sept titres pour le Val-d'Oise !

● S.P.

AGENDA

LA FRETTE

Arbres. La galerie Roger-Ikor accueillera du 29 mars au 13 avril l'exposition Arbres. Artistes invités : Roseline Bigi, Amaury Brumauld, Manoli Gonzalez, Minna Kokko, Nadedja Pastoukhova et Bertrand Namur. 55, quai de Seine. Ouvert samedi et dimanche de 10h à 19h. En semaine sur rendez-vous. bertrandnamur@yahoo.fr/ 06 09 91 05 25.

ARGENTEUIL

La police municipale au contact

La municipalité d'Argenteuil a décidé de mettre en place des permanences régulières de la police municipale au sein des maisons de quartiers, baptisées « La police municipale à votre écoute ».

La police municipale au contact direct avec la population d'Argenteuil. À partir du mois d'avril, il sera possible, sur rendez-vous, de rencontrer la police municipale directement dans sa maison de quartier. « Elle répondra aux questions, aux suggestions et/ou donnera une information utile à la vie quotidienne », souligne la municipalité. « Cette initiative est la réponse au besoin de proximité exprimé par les Argenteuillais, avec un seul objectif : adapter l'accès pour tous au service public, notamment aux personnes qui sont éloignées du centre-ville ou qui rencontrent des difficultés pour se déplacer ».

Renforcer le lien avec la population

Une fois par mois, des agents de la police municipale se relayent au sein des maisons de quartier. Un bureau leur sera mis à disposition, ce qui leur permettra de recevoir les administrés



Depuis 2019, le nombre de policiers municipaux a plus que quintuplé, passant de 11 policiers à près de 60 aujourd'hui. Photo d'illustration / Marie Lamarque / Actu Toulouse

en toute confidentialité. Outre le traitement des doléances, ces permanences mobiles sont aussi un moyen pour les forces de la police municipale de renforcer les liens avec les administrés.

Ces permanences viendront compléter d'autres dispositifs de proximité déjà opérationnels. La municipalité souligne que depuis 2019, le nombre de

policiers municipaux a plus que quintuplé, passant de 11 à près de 60. La Ville s'est dotée d'un Centre de supervision urbain. Par ailleurs, une brigade Vtt est opérationnelle depuis le 2023 et des caméras piétons (qui entregistrent en direct la scène lors d'une intervention) sont en cours de déploiement. Cet enregistrement se veut à la fois protecteur

pour le policier et pour la personne interpellée. Depuis 2023, une convention police nationale – police municipale coordonne leurs actions respectives sur le territoire. « Cela conforte la bonne coopération et la complémentarité de l'ensemble des forces de l'ordre à Argenteuil », insiste la mairie.

● D.C.

Aimez-vous Braque...

L'association Les Amis de Georges Braque organise le 2 avril au cinéma Le Figuier Blanc, à Argenteuil, une soirée destinée à faire connaître au grand public les talents de ce grand maître de l'art contemporain.

Pour rendre une nouvelle fois hommage à Georges Braque, peintre, sculpteur et graveur français, né à Argenteuil le 13 mai 1882, mort le 31 août 1963 à Paris, et à l'occasion de la rétrospective Robert Doisneau qui se tient au musée Maillol à Paris à partir du 17 avril prochain, les Amis de Georges Braque et l'Atelier Robert Doisneau pro-

posent une soirée au Figuier Blanc. Des clichés, datant de mars et avril 1953, réalisés pour la revue Le Point, seront projetés, commentés et replacés dans leur contexte artistique et historique. Robert Doisneau revient sur sa rencontre avec cet artiste majeur dans un extrait du documentaire « Doisneau des villes, Doisneau des champs ». La cinéaste Noëlle

Pujol y présente enfin son film « Regarde avec mes yeux et donne-moi les tiens », tourné dans la demeure-atelier de Georges Braque à Varengeville (Normandie), en sélection officielle au Cinéma du Réel 2025.

■ Le mardi 2 avril à 20h15 au Figuier Blanc. Tél. : 01 39 47 66 48 ou 06 85 21 33 04.

LA FRETTE

Un regard sur les camps de concentration

Oser porter son regard sur l'indicible. Oser voir l'horreur, la perversion qu'est capable de pratiquer l'Homme sur l'Homme. Comment une idéologie est à l'origine du plus grand massacre de l'humanité. C'est ce que propose la mairie de La Frette-sur-Seine à travers une exposition de quelque 500 photos sur le camp de concentration de Mauthausen.

Le plus important fonds d'images existant sur un camp de concentration de la Seconde Guerre mondiale est à voir jusqu'au dimanche 23 mars à l'espace Roker-Ikor. Une exposition pour se souvenir.

Ces photos ont été prises par les SS eux-mêmes, qui tenaient ce camp. Il faut savoir que les membres de cet escadron de

protection du Ille Reich, principal organisateur et exécutant de la Shoah, l'extermination des Juifs d'Europe qui a fait six millions de morts, ont pris énormément de photos dans les camps. Les dernières semaines avant la fin des camps, ils ont détruit en masse toutes sortes d'archives.

Mais à Mauthausen, une aventure sans équivalent a permis que des centaines de négatifs originaux d'images nazies soient sauvés. Sortis du camp et récupérés à la Libération, ils furent rapportés en France. Ceux qui ont sortis ces négatifs avaient l'espoir qu'après la victoire contre les nazis, ces clichés soient un jour un témoignage de l'horreur de ces camps de la mort.

● D.C.



La tristement célèbre porte d'entrée du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne, où plus de 1,1 million de personnes furent assassinées (Juifs à 90 %, Témoins de Jéhovah, prisonniers de guerre, opposants politiques polonais et soviétiques, Tziganes, résistants). DR Janek Skarzynski.

TÉLÉCONSULTATION



Luzarches. Pour les habitants qui ont besoin d'un médecin, une solution alternative est toute trouvée. À la pharmacie de Luzarches, une nouvelle borne de téléconsultation médicale permet « un accès rapide à des soins de qualité », précise-t-on en mairie. Il est possible de trouver un médecin généraliste, sans rendez-vous (15 min d'attente environ) ou des médecins spécialistes, sur rendez-vous. À la pharmacie Walch, 8^{bis}, rue du Pontcel. Le service reste ouvert du lundi au vendredi, de 8h30-13h, de 14h30 à 20h et le samedi jusqu'à 19h. Contacts : tél. : 01 34 71 00 33 et mail : pharmaciedeluzarches@gmail.com

En bref

GONESSE

Soirée. Rendez-vous le 21 mars à 19h, pour une soirée inédite à la Fabrique du musée. Le musée d'histoire et de société est installé dans ce bâtiment historique de la ville: l'hôpital hospice de 1841. « C'est gratuit et c'est l'occasion de découvrir le musée intercommunal », explique l'agglo Roissy - Pays-de-France. Une soirée de lumière et de poésie, où l'on peut écrire une nouvelle page de l'histoire du musée. Au programme: une illumination féérique et immersion sonore. Des lumières s'allument et éclairent les façades de la cour de Coulanges. Un paysage sonore accompagne les visiteurs dans leur découverte nocturne. Mais aussi des installations artistiques. Le temps d'une soirée, le musée propose une déambulation sous forme d'expériences sensorielles et interactives. Enfin, la participation créative. Petits et grands sont invités à créer, imaginer et rêver le futur musée à travers des ateliers, des manipulations et des projections lumineuses. 24, rue de Paris. Rens. au 01 77 80 77 67.

DOMONT

Voitures anciennes. Pour les amateurs de beaux véhicules qui ne datent pas d'hier, la ville de Domont accueille chaque mois le grand rassemblement de voitures anciennes organisé par le Club passion mécanique Domont (Cpmd). Prochaine date le 6 avril, de 9h30 à 12h30, au parking du stade des Fauvettes, rue de Paris. En toute convivialité, les bénévoles de l'association et son président François Régnier partagent leur passion et leur engagement pour la préservation du patrimoine industriel. Autour d'un café et de viennoiseries, les visiteurs pourront admirer de nombreux modèles rares et de prestige, dont certains datent de plus d'un siècle. Si les membres du club se réunissent de temps en temps pour des rallyes d'une centaine de kilomètres, le rassemblement de leurs voitures a lieu le premier dimanche de chaque mois (sauf en janvier et août).

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Rap. Tous les mercredis, le rappeur Calbo du groupe Ärsenik animerà des ateliers d'écriture pour apprendre aux jeunes et aux moins jeunes à manier les mots, écrire un texte de rap, r'n'b, pop française... Jusqu'au 30 avril, de 18h à 20h les mercredis, au réseau jeunesse, salle Chevalier-Saint-George, 39bis, rue des Deux-Piliers. Sur inscription - 35 € Saint-Bricien - 40 € habitant Plaine Vallée - 50 € hors Plaine Vallée. Réservation par mail: secretariatculturel@saintbrice95.fr. Réservation par tél.: 01 39 33 01 85.

ATTAINVILLE

Sauver des vies. Une initiation aux gestes de premier secours est organisée, en partenariat avec la Croix-Rouge. Rendez-vous au dojo, chemin du Mesnil-Aubry (sous la salle polyvalente). Samedi 29 mars, de 9h-10h30 (enfants de 9 à 14 ans) ou 10h30-12h (15 ans et plus). Inscription obligatoire avant le 26 mars (places limitées), par tél. au 01 39 91 05 36 ou par mail: mairie@attainville.fr en indiquant nom, prénom, âge et numéro de téléphone.

Nous contacter

Votre interlocuteur pour la Vallée de Montmorency et la Plaine de France
Raphaël DELAVEAUX
Tél. : 01 34 35 10 27 / 07 50 52 29 10
Email : raphael.delaveaux@actu.fr
Adresse : 16, rue Traversière, 95000 Cergy

LE MESNIL-AUBRY

Le combat d'une vie des époux Quinque : sauver les animaux en voie d'extinction

Le Dr Henri Quinque et sa femme Lily ont consacré leur vie à la préservation des animaux en voie d'extinction et souhaitent transmettre leur œuvre.

« On veut pérenniser ce que l'on a fait depuis toutes ces années », explique Lily Quinque. Avec son mari, le Dr Henri Quinque, qui a fêté ses 100 ans le 9 mars dernier, ils ont fondé le Conservatoire des animaux en voie d'extinction (Cavex), à l'aube des années 2000. L'association célèbre ses 25 ans d'activité cette année. Les époux veulent transmettre leur œuvre dans le futur, tout en gardant l'essence de leur combat, la préservation d'espèces en danger.

Jamais vues ailleurs

Dans leur propriété située dans le village du Mesnil-Aubry, qu'ils ont acheté il y a plus de 60 ans, 260 animaux d'une trentaine d'espèces différentes se baladent en liberté ou sont chouchoutés par l'équipe de cinq soigneurs. Un spectacle curieux, gardé presque secret, dans une petite commune reculée de la Plaine de France.

Pour certains de ces animaux, « nous sommes les seuls en Europe à les avoir », explique Sabrina Ecard, responsable animalière. Sur un terrain de 4 hectares, des oiseaux, primates et autres espèces se partagent un terrain de jeu où ils sont pris en charge au quotidien par les employés du Cavex.



Le Cagou (en haut à gauche) et le Cacatoès noir (en haut à droite) sont pris en charge au Cavex.

Certains sont très rares, comme le grand cacatoès noir, animal préféré de Lily, ou encore une quinzaine de couples de Cagous, des échassiers endémiques de la Nouvelle-Calédonie. « On nous a confiés il y a trente ans quelques-uns d'entre eux. Comme ils ne pondent qu'un œuf par an, la population a diminué très rapidement », ajoute la responsable.

Un véritable zoo caché et inaccessible au public. L'objectif du Dr Quinque, passionné par

les animaux rares depuis sa plus tendre enfance, était de stabiliser la reproduction d'espèces en grand danger. « Le Cagou faisait partie des douze oiseaux les plus en danger. Aujourd'hui, il a reculé dans cette liste », se félicite Sabrina Ecard.

Transmettre

Malgré leur implication toujours aussi importante dans la vie du Cavex, les époux Quinque s'attellent à transmettre leur

association. Depuis plusieurs années, une réflexion est menée pour réfléchir au meilleur moyen de faire vivre l'association, financée en grande majorité par les fonds propres du couple.

Michel Montaldo, membre du Cavex et ancien élu départemental, « recherche continuellement des subventions et des mécènes », afin de financer l'entretien des lieux, le salaire des soigneurs, le chauffage des enclos et les 260 animaux. Des idées émergent pour faire connaître le site au grand public. Les frais de fonctionnement annuels dépassent les 250 000 €.

« Nous sommes en discussion pour créer un centre de quarantaine qui accueillera certains animaux issus de saisies », souligne la responsable animalière. Là encore, même si certains animaux sont issus de ces saisies, des fonds supplémentaires sont nécessaires pour créer ce projet.

D'ici à la fin de l'année, le sort du Cavex devrait être fixé. D'autres discussions sont en cours avec différents partenaires pour amener des subventions. La création d'une maison d'hôtes dans la propriété est une autre idée. Une année plus que décisive pour le combat d'une vie des époux Quinque, qui veulent faire vivre leur œuvre dans le temps.

● Raphaël DELAVEAUX

ÉZANVILLE

TRAVAUX. Maison de santé et église, deux projets qui avancent

Deux chantiers majeurs qui « transforment la ville », selon les mots de la municipalité. Dans quelques mois, la future maison de santé ouvrira ses portes, tout comme l'église Notre-Dame-de-l'Assomption entièrement rénovée. Entre un secteur médical qui attendait cette ouverture et la préservation du patrimoine local, la Ville met les bouchées doubles.

Offre médicale renforcée

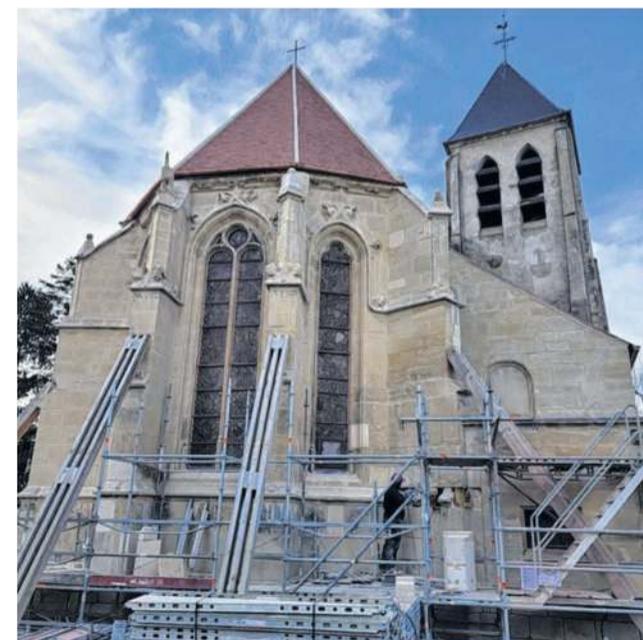
Après sept mois de travaux, l'ancien local du Trésor public du 6, rue Anglade, a été réaménagé en maison de santé. « Ce centre médical accueillera cinq ou six professionnels de santé dans des locaux entièrement rénovés, spacieux, fonctionnels et lumineux », précise-t-on en mairie.

Plusieurs espaces communs d'attente et une borne d'accueil sont prévues dans le projet, qui aura une superficie totale de

260 m², assure la municipalité. « Les études et les travaux ont été pilotés par les services municipaux et un architecte spécialisé. Il s'agit d'un projet ambitieux qui permet de développer l'offre médicale pour les Ézanvillois, en plein cœur de ville », explique la municipalité. L'installation des médecins débutera à la fin du mois de juin, si tout va bien.

En ce qui concerne l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, les travaux « se poursuivent avec la dépose des échafaudages autour et au-dessus de l'église », souligne la Ville. À la suite de cette étape, la restauration des parties basses des façades du chœur suivra.

À l'intérieur de l'église, la litre funéraire est en cours de restauration, « avec la mise à jour des vestiges des blasons et le marquage léger du bandeau ». Les prochains travaux concerneront la tranche optionnelle, avec la réfection des



Les travaux de l'église et de la maison de santé se terminent dans l'année. © Ville d'Ézanville

enduits du clocher et la reprise en sous-œuvre de la nef. « La fin du chantier est prévue à

l'automne prochain », conclut la mairie.

● Ra.D.

MUTUELLE COMMUNALE



Grosly. En partenariat avec la Prévoyance mutualiste de Grosly, la mairie et le Ccas (Centre communal d'action sociale) municipal proposent une réunion publique ayant pour objet la mise en place d'une mutuelle communale. Durant cette réunion, ce projet sera présenté et expliqué sur la base d'exemples concrets aux habitants. Entrée libre. Renseignements au tél. : 01 34 28 68 63. Mardi 25 mars, 19h, salle des fêtes, place de la Libération. © Illustration Actu.fr / Canva

En bref

SAINT-GRATIEN

Écologie. La Ville de Saint-Gratien organise une animation nommée Courons, collectons, triions. Rendez-vous devant le Château-Catinat le 12 avril, de 9h30 à 17h. Objectif : marcher pour collecter des déchets et les trier dans les bonnes poubelles. Deux créneaux au choix : le matin à 9h30. Départ 10h et retour à 12h ; ou l'après-midi à 14h30. Départ 15h pour un retour à 17h. Le tri des déchets se fera à l'école Grusse-Dagneaux après chaque session. Au programme, un échauffement collectif en musique, la constitution des équipes pour chaque quartier avec un encadrant de l'association Runners Laveurs, puis un pot de l'amitié dans la cour de l'école à l'issue du tri. « Pour marcher, courir et collecter, il faut se munir d'une tenue et d'une paire de chaussures adaptés, ainsi qu'une paire de gants pour la collecte des déchets sur le parcours et le tri final, ainsi qu'une gourde pour étancher la soif », précise-t-on en mairie. Les participants mineurs sont uniquement autorisés en présence de leurs représentants légaux (parents, tuteurs...). L'objectif collectif est de parcourir l'équivalent d'un marathon, soit un peu plus de 42 km. Rens. auprès des Runners Laveurs : 06 87 89 76 33.

MONTMORENCY

Vêtements. La bourse aux vêtements aura lieu du 25 au 28 mars. Dépôt mardi 25 mars de 9h à 19h, sous réserve d'adhésion : au maximum, ceux qui le souhaitent peuvent rapporter quatre vêtements et sacs, trois paires de chaussures et cinq articles de linge de maison. Dans la limite de 24 articles et sept bijoux. Vente le mercredi 26 mars de 13h à 19h30, ainsi que jeudi 27 mars de 10h à 16h. Paiement et retrait le vendredi 28 mars de 20h à 22h. Prélèvement de 10 % sur les ventes et achats. Les articles non retirés à midi resteront acquis à l'association qui les distribuera au mieux. À la salle des fêtes, 3, avenue Foch.

Arbres. La municipalité s'en félicite, l'objectif est atteint. Depuis 2020, le service des espaces verts a planté plus de 5 100 arbres partout en ville. Magnolias, chênes verts et autres... « L'objectif fixé au début du mandat a été atteint en cinq années au lieu de six », se réjouit-on en mairie de Montmorency. Les plantations se poursuivront dans les prochains mois, « afin de continuer à embellir la commune », ajoute la Ville.

DEUIL-LA-BARRE

Musée. Museopolis ouvre ses portes le 26 mars. Ouvert deux mercredis par mois, le musée accueille ceux qui le souhaitent gratuitement de 14h à 17h. Les réservations sont obligatoires au 01 88 18 14 60. Museopolis « retrace l'histoire et l'évolution des techniques utilisées par la police », explique-t-on en mairie. « Vous le savez, la police municipale joue un rôle crucial dans notre cadre de vie. Elle est garante de la sécurité et actrice de la tranquillité publique », soulignait Muriel Scolan, maire (Dvd) de Deuil-la-Barre, au moment de l'ouverture. Les visiteurs pourront notamment y découvrir une grande collection de casquettes, écussons et autres uniformes ainsi que du matériel saisi sur interventions. Cette initiative vise à sensibiliser les administrés à l'importance du rôle des polices municipales et nationales ainsi que de la gendarmerie dans le maintien de l'ordre public.

Contact

Votre interlocuteur pour la Vallée de Montmorency et la Plaine de France
Raphaël DELAVEAUX
Tél. : 01 34 35 10 27 / 07 50 52 29 10
Email : raphael.delaveaux@actu.fr
Adresse : 16, rue Traversière, 95000 Cergy

MONTMORENCY

HANDISPORT. Six mois après les Jeux paralympiques, où en est on ?

De passage au collège Pierre-de-Ronsard de Montmorency, Solène Sache, para-nageuse de haut niveau, décrit la situation actuelle des handi-athlètes.

Une grande championne qui en veut toujours plus. Solène Sache, 21 ans, nageuse du Cergy-Pontoise natation, parmi les meilleures de sa catégorie en natation, dresse un portrait critique de la médiatisation du handisport en France. Mercredi 12 mars, elle racontait son histoire au collège Pierre-de-Ronsard de Montmorency, en compagnie d'un poloïste olympique, Enzo Nardon, membre de l'équipe de France de water-polo et sociétaire du Taverny sports nautiques 95 (Tsn).

Pas assez médiatisé

Interrogée avant l'échange d'une heure et demi avec les élèves, celle qui est a participé à ses premiers Jeux l'été dernier assure que ces derniers ont contribué au développement du handisport. « On est un peu plus connus du grand public. Les gens connaissent



Solène Sache a évoqué l'évolution de son sport en compagnie du poloïste Enzo Nardon, au collège Pierre-de-Ronsard.

des têtes d'affiche que l'on fréquentait depuis des années. Le fait qu'il y ait eu beaucoup de public, c'est sur que ça a aidé. C'était exceptionnel, il y avait une ambiance de dingue. »

Même si elle reconnaît que « médiatiquement parlant depuis cet événement, c'est un peu mieux », l'athlète déplore « nous ne sommes tou-

jours pas reconnus comme les valides. On devrait parler plus de nous, pas que pendant les Jeux ».

Toute l'année

Suivie et soutenue par le Département du Val-d'Oise, Solène Sache souhaite « que certaines compétitions passent à la télé pendant l'année. Ce serait une première étape ».

À Montmorency, Solène et Enzo ont répondu aux questions des collégiens, curieux de comprendre le quotidien d'athlètes de haut niveau.

Après les traditionnels « combien vous gagnez ? » et « vous êtes connus ? », les enfants ont cherché à comprendre le handicap de Solène et comment se compose son entraînement. « Je m'entraîne six jour sur sept, en plus de séances régulières de musculation », explique-t-elle. La rigueur qu'il faut garder si l'on veut se maintenir parmi les meilleures au monde.

Prochaines échéances pour la nageuse : des étapes de la coupe du monde en France, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en juin, puis le championnat du monde à Singapour (Indonésie) en septembre.

● Raphaël DELAVEAUX

→ Des élèves sensibilisés

Depuis 2022, le collège Pierre-de-Ronsard propose à des élèves de 4^e et de 3^e, en option Italien, ainsi qu'à certains élèves d'une classe Ulis (scolarisation des élèves en situation de handicap), un plan de suivi durant toute l'année pour sensibiliser au para-sport. « À partir d'une collaboration interdisciplinaire, classes et langues différentes, le projet propose aux élèves une réflexion sur l'égalité d'accès à la pratique sportive pour tous, que ce soit par le prisme du handicap ou de l'égalité fille / garçon », explique le Département du Val-d'Oise. Pour ce

faire, les enseignants ont construit le projet autour de plusieurs rencontres avec des sportifs franco-italiens comme Giorgio Minisini, Alex Portal, Nils Serre-Gehri, Guilia Ghirett ou encore Mauro Antonini. Les élèves ont pu découvrir différentes approches au sport, de rencontrer et de pratiquer avec des sportifs de haut niveau, tout en parlant le français et l'italien. « Ils se sont initiés à différentes pratiques sportives autour de l'eau comme la natation synchronisée, la nage à l'aveugle, le water-polo, la natation sans les jambes », précise le Département.

MONTMORENCY

Le festival Les Naturelles a réuni 21 000 personnes

Un week-end à l'ambiance conviviale centré sur l'artisanat et du terroir. Montmorency a organisé une nouvelle édition du festival Les Naturelles, dans le parc de l'hôtel de ville. Après une édition 2024 qui a réuni plus de 20 000 personnes, la municipalité avait remis la barre très haute cette année. Et l'objectif est atteint : 21 000 visiteurs se sont rendus dans le parc de l'hôtel de ville durant le week-end.

Chose promise, chose due

« Fromages affines, vins d'exception, pâtisseries, produits de la mer, charcuterie artisanale, bijoux, et sculptures » étaient promis aux visiteurs, confiait la Ville avant la nouvelle édition des Naturelles. Avec quelque 110 exposants, les produits authentiques et le savoir-faire étaient de la partie pendant tout ce week-end.

Grâce à différentes animations, Les Naturelles ont rassemblé petits et grands : pendant

tout le week-end, une ferme pédagogique était proposée aux passants, ainsi qu'une piscine de paille et des jeux en bois, des ateliers rempotage et distribution de compost et une démonstration de tonte de brebis.

Le samedi et le dimanche, des balades à poney ont ravi les enfants. Une animation musicale avec une banda en déambulation et la construction d'hôtels à insectes étaient également proposées.

« On ambitionne de réunir encore plus de visiteurs que l'an passé grâce au nombre toujours plus important d'exposants et aux bonnes conditions météorologiques. Il y a de quoi faire pour toute la famille pendant le week-end », expliquait Maxime Thory, maire (Lr) de Montmorency, à l'ouverture de l'évènement.

Producteurs locaux

Parmi les producteurs locaux présents lors du week-end, on comptait Benoit Longeaud et



Le festival Les Naturelles a une nouvelle fois réuni plus de 20 000 visiteurs.

son Woodtruck, originaire de Saint-Leu-la-Forêt, un foodtruck où le concept se tourne vers les produits locaux. Il n'a pas hésité à répondre présent pour un événement qui reflète ses valeurs. D'autres producteurs sont venus d'un peu plus loin, comme Sylvie Wurtz, qui propose avec son mari des vins venus d'Alsace, qu'ils récoltent eux-mêmes.

« Je suis là tout le week-end, c'est l'occasion de voir du monde et de passer de bons moments. » Et les visi-

teurs sont ravis : « Il y a beaucoup de stands pour tous les goûts », confie Sophie, mère de famille. Pari gagnant pour la municipalité, puisque plus de 21 000 visiteurs, soit un peu plus que lors de l'édition précédente, se sont réunis pour cette nouvelle édition du festival Les Naturelles, qui s'inscrit dans le temps comme l'une des animations phares de Montmorency quand le printemps pointe le bout de son nez.

● Ra.D.

CONFLUENT

INSOLITE. Soyez « coule » et tout ira bien



Une voiture flottant sur les quais d'Andrésy et une péniche prenant l'eau à Conflans ont attisé la curiosité des internautes de la confluence de la Seine et de l'Oise. Facebook DR

Ah le Confluent et ses merveilles, avec ses paysages beaux et silencieux, à savourer au cours de balades en bord de Seine et d'Oise dans un cadre bucolique, attirant de nombreux passionnés de batellerie. Mais parfois les promeneurs font aussi des découvertes plutôt surprenantes, comme cette voiture de marque Citroën C1 immergée au niveau d'Andrésy, ou cette péniche prenant l'eau au bout de la halte fluviale de Conflans.

De quoi attiser la curiosité

des internautes, qui ont été nombreux à s'interroger sur le pourquoi du comment. Impossible, malheureusement, de leur répondre, sachant que les sapeurs pompiers du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) des Yvelines ne communiquent pas sur le sujet.

Bon courage, cependant, aux propriétaires de ces véhicules, qui ne se sont pas encore manifestés sur les réseaux sociaux. Dans ces cas-là, mieux vaut, en effet, rester... coule !

● Jo.C.

En bref

CONFLANS

Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie. Mercredi 19 mars, la Ville commémorera le 63^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une cérémonie commémorative est prévue à 10h devant l'hôtel de ville, à l'issue de laquelle un vin d'honneur sera offert à la salle des mariages (au parc du Prieuré).

Inscription scolaire pour la rentrée 2025-2026. Si votre enfant est né en 2022, il fera sa première rentrée scolaire en septembre prochain, et vous avez jusqu'au 5 avril pour procéder à son inscription. Pour d'infos au 01 34 90 89 00 ou par mail : espace-famille-romagne@mairie-conflans.fr

ANDRÉSY

Exposition des élèves de l'atelier d'art municipal. Jusqu'au 30 mars, de 10h à 19h, les élèves de l'atelier d'art municipal présenteront, dans la Galerie des Passions, à l'Espace Julien-Green (4, boulevard Noël-Marc), leurs travaux qu'ils auront réalisés durant les cours d'art enseignés par leur professeur Georges Obregon. Ouvert à tous publics.

MAURECOURT

Spectacle musical. Samedi 22 et dimanche 23 mars, artistes locaux, chanteurs, musiciens et acteurs vont jouer un spectacle original intitulé Scènes de rues à l'Espace Gérard-Blondeau. Un hommage musical, théâtral et dansant « à toutes nos rues qu'elles soient douces ou féroces, celles du petit jour et de la nuit, celles des amoureux et des clodos, des promeneurs et des zonards », annonce la commission culturelle municipale, organisatrice. 6, rue de la Gare. Entrée libre. Boissons et restauration sur place. Entrée gratuite. 6, rue de la Gare.

Stage handisport. Nouveauté à Andrésy. Pendant les vacances de printemps, l'Ecole municipale des arts et des sports (l'Emas) organisera un stage handisport au complexe sportif Stéphane-Diagana, rue Marie-Jane-Privot, du 15 au 17 avril, de 8h à 18h. Trois journées d'activité autour du handisport seront proposées aux enfants scolarisés dans la commune, du Cp au Cm2.

Nous contacter

Votre interlocuteur pour Conflans et sa région :

Joseph CANU

Tél : 01 30 30 73 82

Mail : joseph.canu@actu.fr

Twitter : @Josephcanu76

Adresse : 16, rue Traversière, 95000 Cergy

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le collège où enseignait Samuel Paty porte désormais officiellement son nom

Depuis le 14 mars, le collège du Bois-d'Aulne porte désormais le nom du professeur assassiné à quelques pas en 2020.

Il y a plus de 200 personnes dans le hall du collège du Bois-d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine, et pourtant c'est le silence qui règne, en cette après-midi du vendredi 14 mars.

Élèves, parents, professeurs et quelques officiels - le maire (Horizons) Laurent Brosse, le député (Ensemble!) Karl Olive, le président du conseil départemental Pierre Bédier (Dvd) ou encore la ministre de l'Éducation nationale Élisabeth Borne - étaient présents pour la cérémonie officielle de changement de nom de l'établissement, désormais baptisé du nom de Samuel Paty, assassiné par un terroriste islamiste, le 16 octobre 2020, après ses cours, sur la route de son domicile. « Quand on entre dans ce collège, on a le sentiment que tout est dit et que tout est trop tard », avoue Aurélien Rousseau, député de la 7^e circonscription des Yvelines.

« Son assassinat a frappé le monde entier »

Des choses à dire, pourtant, il en reste encore. C'est la voix de la principale, Marianne Viel, qui est venue rompre le silence. Sa prise de parole a été courte et adressée principalement à la famille du professeur. Très vite, elle a cédé le micro au maire, Laurent Brosse. « L'assassinat de Samuel Paty a frappé notre commune, mais aussi le monde entier, affirme-t-il. Une attaque contre ce qu'on a de plus précieux : notre liberté de penser, notre liberté d'enseigner, notre liberté de débattre. En donnant son nom à ce collège, nous faisons plus que d'honorer la mémoire de Samuel Paty, nous affirmons notre attachement à ces valeurs. »

Pierre Bédier, le président du conseil



Plus de 200 personnes dont Gaëlle Paty, la sœur de l'enseignant, ou encore de la ministre de l'Éducation Élisabeth Borne, étaient présentes à cérémonie.

départemental, ajoutera : « Le terroriste islamiste visait un symbole. Il visait la République. »

Gaëlle Paty, une des sœurs de l'enseignant, a eu d'abord, de son côté, une pensée émue pour ceux qui ont vécu ce drame de très près. « J'admire la force des professeurs et des élèves d'être retournés dans ce collège après et d'avoir redressé la barre, chacun à vos manières. » Ce changement de nom est, pour elle, un moyen « de crier haut et fort qu'en France, on n'accepterait jamais qu'on tue un enseignant pour avoir enseigné ».

Élisabeth Borne a clôturé la salve de discours. « Cinq ans que Samuel Paty a été arraché à ses collègues, à ses élèves, à nous tous. Cinq ans que son nom résonne. Aujourd'hui, ce collège devient le sien. C'est la promesse que ni l'oubli ni la peur ni la violence ne l'emporteront. L'école ne reculera jamais », a-t-elle clamé avec force.

Pourquoi avoir attendu quatre ans et demi avant de baptiser le collège du nom de son professeur martyr ? À cette question, Élisabeth Borne a été la première à apporter à demi-mot une réponse. « Vous avez fait

le choix du temps. Le choix de la dignité face à l'épreuve. Le recueillement face à la violence. La patience face à la douleur. »

Pourquoi une si longue attente ?

Les professeurs seront plus discrets. « Pendant les quatre années qui ont suivi ce mois d'octobre 2020, nous avons fait preuve de pédagogie auprès de nos élèves et avons tenté de les protéger, émotionnellement et psychologiquement. C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne renommer le collège que lorsque tous les élèves qui étaient présents au moment de l'attentat soient partis », avoue l'un d'entre eux.

Les élèves, eux, se sont exprimés à travers une chanson. La chorale a interprété // chantait la vie de Jean-Jacques Goldman : « C'était un professeur, un simple professeur / Qui pensait que savoir était un grand trésor [...] Il y mettait du temps, du talent et du cœur [...] À sa tâche chaque jour, on pouvait dire de lui / Il changeait la vie. » Tout est dit.

Julie ESLAN

UNE ANCIENNE ÉLÈVE : « Commémorer, oui, mais sans raviver la douleur »

Sur les 200 invités à la cérémonie officielle de dévoilement de la plaque du collège Samuel-Paty, ni les représentants de l'association des parents d'élèves ni même les anciens élèves de l'enseignant en histoire-géographie n'ont été conviés.

Parents et anciens élèves, pas invités

Un oubli qui n'étonne pas Cécile Ribet Retel, la présidente de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep) de Conflans-Sainte-Honorine, considérant « la forme et la manière » dont le changement de nom avait été décidé et acté, en octobre dernier. « Il y a encore beaucoup de travail à réaliser concernant la mise en commun et la cohésion autour de ce que l'on doit retenir de ce douloureux traumatisme qui a si violemment frappé la

République et ses enfants », explique Cécile Ribet Retel.

La lettre ouverte dans laquelle les trois associations de parents d'élèves de Conflans, Fcpe, Peep et Alpec, regrettaient un « manque de concertation » à ce sujet, adressée à la principale de l'établissement, au Recteur de l'académie de Versailles, à Marta de Cidrac, sénatrice (Lr) des Yvelines, à Aurélien Rousseau, député de la 7^e circonscription des Yvelines, et à Josiane Simon, adjointe au maire de Conflans en charge de l'éducation, également conseillère régionale, est d'ailleurs restée sans réponse. « Une ancienne élève de Samuel Paty, désormais étudiante post-bac, m'a fait part de son regret de cette mise à l'écart », ajoute la représentante élue de l'association.

« Les collégiens actuels sont très peu intéressés par la tragédie qui s'est

jouée dans l'établissement. Beaucoup préfèrent rentrer chez eux que d'assister à la cérémonie. Contrairement à nous, anciens élèves, qui avons été marqués à vie par ce dramatique épisode », confirme Sarah (le prénom a été changé, Ndlr), qui était scolarisée en 5^e au Bois-d'Aulne au moment des faits, désormais en classe de première au lycée Jules-Ferry.

Un nouveau nom jugé « oppressant »

L'adolescente se dit également « choquée que la question du changement de nom n'a été posée à aucun ancien élève », mais aussi « gênée par le côté politique de la décision ». Selon Sarah, « c'est comme si on voulait effacer ce qu'il s'y est passé ».

Cette nouvelle dénomination est même devenue un sujet de discussion récurrent

avec ses anciens camarades de classe. « Pour la plupart, nous y sommes défavorables, car les collèges Samuel-Paty seront de plus en plus nombreux, contrairement à celui du Bois-d'Aulne, au nom unique choisi par les élèves en 1987 ». Sarah estime que l'appellation Samuel-Paty est, au contraire, « plutôt oppressante », car trop corrélée au lieu de son traumatisme. « Il y a d'autres manières de se souvenir. Commémorer, oui, mais sans raviver la douleur. » Un argument partagé par Cécile Ribet Retel. La présidente de la Peep de Conflans aurait préféré que le nom composé Samuel-Paty-Bois-d'Aulne soit adopté, « histoire d'allier la mémoire collective à la singularité de l'établissement et rendre la désignation moins difficile à vivre pour les anciens élèves ».

● Joseph CANU

ANDRÉSY

Un quatrième Festival Young « plein de surprises »

Samedi 28 mars, à partir de 18h, la Ville d'Andrésey et le groupe de musique pop local La Malice Family organisent la 4^e édition du Festival Young à l'Espace Julien-Green.



Deux jeunes artistes yvelinois, le rappeur Solair et la chanteuse Yasmine, tous deux issus de l'émission télé « The Voice Kids » DT / TF1



Till alias « Mini-M » et Louise, favorite de Lara Fabian dans « The Voice Kids », sont également attendus sur la scène l'Espace Julien-Green. DR / TF1

Pour la quatrième année consécutive, La Malice Family, trio familial de musique pop domicilié à Andrésey, coorganise, avec la Ville d'Andrésey, le Festival Young. La 4^e édition de ce grand concert réunissant plusieurs jeunes talents musicaux très prometteurs, se déroulera à l'Espace Julien-Green, samedi 28 mars, à partir de 18h.

Ces trois dernières années, l'événement a su conquérir un large public avec une produc-

tion de style pop et une bonne humeur communicative. Invités au Zénith en janvier 2023 par Matthieu Chedid, qui apparaît en duo sur leur clip *Nombril*, La Malice Family a percé sur le réseau TikTok en dépassant les 1,3 million de vues avec leur titre *Marina Marina*.

Le trio coordonne le festival de bout en bout : casting des artistes, sélection, organisation du concert et animation. Pour ce 4^e opus, ils attendent un public toujours plus nombreux.

« Il y aura plein de surprise », promet La Malice Family, qui a toutefois dévoilé l'identité de plusieurs de ses invités. « On aura le plaisir de partager la scène avec Yasmine, une jeune yvelinoise qui a non seulement retourné les quatre fauteuils de *The Voice Kids*, mais également nos trois cœurs », annonce le trio andrésien.

Deux invités locaux

À 12 ans, Yasmine est déjà

une artiste expérimentée, puisqu'elle a pris part à la tournée des Zénith du spectacle de Chantal Goya. Lors de sa participation à *The Voice Kids* en 2024, la jeune fille débordante de joie de vivre, qui chante depuis ses quatre ans, avait su convaincre Lara Fabian, Claudio Capéo, Slimane et Patrick Fiori avec son interprétation de la chanson *Lily* de Pierre Perret.

Till, finaliste de Prodiges Pop sur France 2, repéré par Ibrahim Maalouf avec lequel

il s'est produit à l'Accor Arena de Paris Bercy et surnommé par Matthieu Chedid comme le « Mini-M », fera également son retour au Festival Young après avoir enflammé l'édition 2024.

The Voice Kids et retour du Mini-M

Louise et Iskandar, tous deux révélés au grand public par l'émission télé *The Voice Kids* et finalistes du récent tremplin Plus 2 Talents, sont également attendus à Andrésey.

Tout comme le rappeur Solair. « Repéré sur une chanson de Claudio Capéo dans *The Voice Kids* et membre du groupe We Are World Citizens, il est maintenant à mi-chemin entre la chanson et le rap, le tout porté par nos musiciens... vous serez embarqués », préviennent les organisateurs.

● Joseph CANU

■ Info et résa : <http://lamalicefamily.com/festival-young>

CONFLUENT

Le Lions Club Conflans Montjoie fête ses 35 ans



De g. à dr. : Maurice Perez, Pierre Gaillard, Jean-Pierre Poudansan, Jean-Claude Michaud, François Hesnault et Claude Ney. Lions Club

Un insigne pour plus de trois décennies de bons et loyaux services.

À la fin du mois de février, lors de sa réunion statutaire, le Lions Club Conflans Montjoie, présidé par Jean-Claude Michaud, a reçu la visite d'invités exceptionnels. L'antenne yvelinoise de l'association dont l'objet caritatif, humaniste et humanitaire, est de « lutter contre les fléaux de notre société comme le cancer, la faim, la cécité, et de venir en aide à ceux qui ont le plus besoin », célèbre, en effet, son 35^e anniversaire.

Pour l'occasion, Maurice Perez, doyen des gouverneurs du

district Île-de-France Ouest, et Jean-Pierre Poudansan, ancien gouverneur du district, tous deux actifs au sein du Lions club de Pontoise, ont remis l'insigne des 35 ans de membre à Pierre Gaillard, François Hesnault et Claude Ney, trois fondateurs du Lions Club Conflans Montjoie. « Un bel hommage rendu à des membres exemplaires qui appliquent depuis tant d'années la devise du Lions Club : We Serve (Nous servons, en français) », conclut Hugues Ribault, le chargé de communication de l'association et ancien maire d'Andrésey.

● Jo.C.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Il menace de mort des policiers et leur crache dessus à plusieurs reprises

Dans la nuit du 3 au 4 mars, un individu de 19 ans s'est rendu coupable de violences verbales et physiques envers des policiers à Conflans-Sainte-Honorine.

Un jeune homme de 19 ans était jugé, jeudi 6 mars, au tribunal judiciaire de Versailles pour notamment des faits de violence commis sur des policiers, dans la nuit du 3 au 4 mars à Conflans-Sainte-Honorine. Une jonction avec une autre affaire d'usage illicite de stupéfiants, datant du 15 mars 2024, a été réalisée.

Un torrent d'insultes

Lors de la nuit du 4 mars dernier, tout y est passé : des insultes, des remarques sexistes ou racistes, des menaces de mort ou encore des crachats au visage des forces de l'ordre.

Vers 22h40, alors qu'une patrouille circule dans le quartier des Hautes-Roches et contrôle des individus, le mis en cause rejoint la scène et s'en prend à une policière. « Tu vas faire quoi ? Les femmes n'ont rien à faire dans la police. Approche et jete b... » Au milieu d'un torrent d'insultes, il finira par cracher

sur le blouson de la fonctionnaire avant de prendre la fuite.

Loin d'être un inconnu de la justice

Un peu plus tard dans la nuit, vers 0h10, il est finalement retrouvé allongé à l'arrière d'un véhicule dans lequel une forte odeur de cannabis règne.

Les policiers qui tentent de le menotter reçoivent alors des coups, des crachats au niveau du visage et une pluie d'insultes. Un pochon de cannabis sera finalement retrouvé dans son jogging.

Pour sa défense, le prévenu expliquera à la barre qu'il « devait se rendre le lendemain à l'enterrement de son oncle et qu'il était bouleversé par les événements ».

« Vous fumez du cannabis, c'est normal que les policiers vous arrêtent », a rétorqué le président du tribunal. Ils n'ont pas à subir les humeurs des

uns et des autres. Derrière les uniformes, il y a des hommes et des femmes. »

À peine majeur, le mis en cause n'est pas un inconnu de la justice. Il a déjà été condamné à plusieurs reprises par le tribunal pour enfants pour transport de stupéfiants, port d'une arme blanche, recel, vols... « C'est lourd comme casier à 19 ans, insiste le président du tribunal. Ça commence à faire beaucoup. »

Le prévenu acquiesce et indique qu'il s'est rapproché du Centre de soins, d'accompagnement, de prévention en addictologie (Csapa) du Val-d'Oise pour régler les problèmes qu'il a avec la drogue.

« Est-ce qu'il faut qu'il aille en prison pour qu'il comprenne ?, s'est interrogée la procureure de la République. Ça sent furieusement le roussi pour lui. Mais à 19 ans, je ne suis pas sûr que sa place soit

à Bois-d'Arcy. C'est la dernière perche que la justice lui tend. »

« Il faut vous ranger »

Le tribunal est allé dans le sens des réquisitions de la procureure. Avec la révocation d'une ancienne peine de 3 mois de sursis (datant de 2024), c'est un total de 12 mois ferme qui lui a été infligé, sans mandat de dépôt.

« Cette sanction sera aménagée par le juge d'application des peines, a précisé le président du tribunal. Vous avez également l'interdiction de paraître dans les Yvelines durant trois ans et l'obligation de dédommager les victimes. Il faut vous ranger, prenez-vous en main ! La prochaine fois, le tribunal prononcera un mandat de dépôt et ça se comptera en années. »

● F.DÉ.

HANDBALL

L'Élite tient sa revanche



L'Élite Val-d'Oise s'est de nouveau qualifié pour la finale de la Coupe de France fédérale. Handshoot

Le 17 mai à 17h, l'Élite Val-d'Oise (Evo) disputera sa seconde finale de Coupe de France fédérale masculine d'affiliée à l'Accor Arena.

Nouvelle finale

L'équipe coachée par Ibrahim Sall a décroché son billet au terme d'un week-end à rebondissements, les 8 et 9 mars à Mios (Gironde). Elle a d'abord éliminé l'Asb Rezé (38-37) le samedi en quart de finale après avoir été menée de cinq buts après 21 minutes (10-15) puis encore de trois buts à cinq minutes du terme (33-36). Heureusement, l'Evo restait dans la partie grâce au sans-faute de Wilhem Clusel (5/5) puis inscrivait cinq buts d'affiliée dans le money time grâce à Ian Delobel

(9/12 au final) et Simon Lavielle (7/13).

Le lendemain, en demi-finale, le club valdoisien – né d'une entente entre Saint-Gratien Sannois Handball Club (Sgshc) et le Handball club Franconville Plesisis Bouchard (Hcfpb) en 2017 – a pris sa revanche face à l'Us Saintes qui l'avait battu en finale de la précédente édition (40-33, le 18 mai 2024 à Paris). Pour l'emporter cette fois 27-25, il a fallu un gros effort défensif, les 10 arrêts de Skander Slim et le jeu précis et spectaculaire de Jaaz Delannay (8 tirs réussis sur 8). Pour soulever la Coupe, il reste à l'Élite Val-d'Oise à battre Metz (4^e de la Poule 3 de Nationale 1), tombeur de Grenoble et du Gfca.

● J.B.

ATHLÉTISME

Couffe s'envole

Les 8 et 9 mars à Miramas (Bouches-du-Rhône), Antony Couffe a décroché trois titres de champion de France masters en salle dans sa nouvelle catégorie (40-44 ans). Le sociétaire de l'Entente agglomération Cergy-Pontoise athlétisme (Eacpa) s'est imposé de 21 centièmes sur 60 m en 7"03, de 1"1 sur 200 m en 22"22 et de 87 centièmes à la longueur avec 6,99 m. Tout sauf un hasard. Cet hiver, le protégé de Philippe Rousset avait battu deux records de France indoor chez les 40-44 ans : 6"98 sur 60 m et 21"96 sur 200 m.

Le 5 janvier à Paris, il avait amélioré d'un centième la performance réussie sur 60 m par le Strasbourgeois Yvan Naffzger il y a 22 ans (6"98) avant de pulvériser de 44 centièmes le record du 200 m détenu depuis 26 ans par Bruno Dupuy.

Le Cergypontrain, qui fut porteur de la flamme olympique en 2012, reste un compétiteur dans l'âme malgré les années



Antony Couffe (Eacpa) a décroché les titres de champion de France masters en salle chez les 40-44 ans. EACPA

qui défilent. Désormais auréolé de 23 titres nationaux mais aussi de quatre mondiaux et six européens chez les 35-39 ans entre 2022 et 2024, il visera peut-être de nouveaux exploits du 23 au 30 mars à l'occasion des Championnats du monde masters à Gainesville, aux États-Unis.

● J.B.

TENNIS DE TABLE

PRO A Match de gala pour Pontoise-Cergy

Ce sera le match au sommet de la quinzième journée de Pro A. Mercredi 26 mars, l'As Pontoise-Cergy tennis de table recevra Nîmes-Montpellier, la formation des frères Lebrun, Alexis et Félix.

Première pour le club valdoisien : cette rencontre se déroulera au complexe sportif des Maradas. Une salle qui pourra accueillir jusqu'à 1 300 spectateurs. « C'est une belle opportunité pour voir du ping de très haut niveau, de prouver que le tennis de table est un sport qui compte et de surfer aussi sur la dynamique initiée lors des derniers Jeux olympiques de Paris », estime Christian Adam, manager général du club.

Du haut niveau

Cette dynamique, le club des bords de l'Oise en a profité passant de 280 à 360 licenciés en moins d'un an. Une juste récompense pour l'Aspctt qui affiche un palmarès long comme le bras depuis dix ans : vainqueur de la Ligue des Champions en 2014 et 2016, de l'Europe Cup en 2021, champion de France de Pro A en 2015, 2016 et 2024.

Côté organisation, cela s'annonce bien puisque 1 100 des 1 300 places disponibles avaient déjà trouvé preneur mardi 18 mars. « On peut imaginer que c'est encore l'effet Lebrun », pense Louise Adam, la présidente du club pontoisien. Spectateurs et membres de l'Aspctt croisent bien évidemment les doigts pour que les deux



Les pongistes de l'As Pontoise-Cergy espèrent bien réussir un gros contre le club des frères Lebrun, mercredi 26 mars au complexe sportif des Maradas. Aspctt

pépites du « ping » français soient de la partie. Les championnats de France se déroulant quelques jours avant à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), à quelques kilomètres de Pontoise, on peut légitimement imaginer qu'Alexis et Félix soient présents à la table le 26 mars.

Côté sportif, si les deux médaillés olympiques sont au rendez-vous, le défi sera élevé. « Nîmes-Montpellier est en tête du classement à une longueur devant nous. En vue des futurs playoffs, nous devons de toute façon glaner des points », résume Christian Adam.

Pour rappel, à l'aller, les Pontoisiens avaient été défaits 3-1, en présence des deux frères Lebrun.

J.D.

■ As Pontoise-Cergy - Nîmes-Montpellier Alliance, mercredi 26 mars à partir de 19h30 au complexe sportif des Maradas - Joël-Motyl (6, passage du Lycée, à Pontoise). Des places restent disponibles aux tarifs de 12 et 20 €. Renseignements complémentaires sur le site du club : <https://aspctt.com/>

JUDO

Budokan parmi les grands

Le Budokan Deuil confirme ses qualités formatrices en finissant 4^e meilleur club des Championnats de France cadets au Grand Dôme de Villebon.

Chloé Jean a bel et bien retrouvé son meilleur niveau. La judokate du Budokan Deuil avait manqué la quasi-totalité de la saison 2023-2024 en raison d'une grave blessure au poignet qui nécessita une opération. Mais depuis son retour, la protégée d'Alexandre Bordat est inarrêtable ou presque. « Elle s'était montrée dominante sur les tournois labellisés (1^{er} à Clermont et à Nantes, 2^e à Forges-les-Eaux, 3^e à Dijon) et arrivait confiante sur ces Championnats de France cadets à Villebon. Au final, ça a été un sans-faute », confie son coach qui loue ses meilleurs démarrages de combat. La pensionnaire du Pôle espoir de Brétigny a remporté ses six combats par ippon en -63 kg pour décrocher son 4^e titre national à même pas 18 ans, le même week-end que la victoire de son frère Peter à la Coupe d'Europe juniors de Malaga (Espagne).

Jean en or

« Chloé a battu les autres filles du podium : Prisca Hubert par trois shidos, Audren Guenneugues (la tête de série n° 1) après trois minutes de golden score puis Kaylia Gomba-Louis-Jean en moins d'une minute de combat en



Le podium des cadettes -63 kg : Kaylia Gomba-Louis-Jean (2^e), Chloé Jean (Budokan Deuil, 1^{er}), Audren Guenneugues et Prisca Hubert (3^e). Stéphane BONNET

finale grâce à un o-soto-gari », narre Alexandre Bordat, à la tête du groupe du Budokan Deuil, classé 4^e meilleur club de ces Championnats de France cadets. Astan Sacko (2^e en +70 kg), Amélia Benbrahim (5^e en -70 kg), Evan Bongambé (5^e en -81 kg) et Maëlle Borromée (9^e en +70 kg) se sont montrés à leur avantage.

Sacko finaliste

« Astan a décroché son 6^e podium national et a confirmé ses excellents résultats de

la saison (3^e à la Coupe d'Europe de Gênes, 1^{er} à Harnes et à Nantes...). Amélia a créé la surprise dans sa nouvelle catégorie en battant Emma Guiral (tête de série n°4) dès le 2^e tour puis la championne Île-de-France en quart de finale. Evan Bongambé a connu une légère déception après ses succès sur deux tournois Excellence et sa victoire prometteuse en quart de finale contre Paulo Taukafauli (tête de série n°3, lauréat à Dijon). Enfin, Maëlle

a été un peu mangée par le stress en dépit de sa victoire pleine de caractère en huitième de finale contre Diallo », retient Alexandre Bordat. Le Budokan Deuil attend déjà avec impatience de retourner à Villebon le 7 juin prochain pour les Championnats de France par équipes cadettes. Elle visera le titre avec l'appui de deux alliées, Ornella Aridon et Sarah Titouah, respectivement 2^e en -57 kg et huitième de finaliste en -48 kg.

● Julien BIGORNE

Nous contacter

Votre interlocuteur pour les sports :
Joseph CANU
Tél. : 01 30 30 73 82 Mail : joseph.canu@actu.fr
Twitter : @Josephcanu76
Adresse : 16, rue Traversière, 95 000 Cergy

HOCKEY SUR GLACE

Mission maintien réussie pour les Jokers



Les Jokers sont soulagés. Ils ont réussi de justesse à éviter le piège des « playdowns ». Un beau cadeau pour célébrer le départ à la retraite du défenseur Raphaël Faure. Oliv' Photos

Ils l'ont fait. La mission maintien des Jokers de Cergy-Pontoise en Synergyligue Magnus, championnat élite de hockey sur glace, est réussie. Une validation que les hommes de Kévin Da Costa n'ont obtenue qu'à l'avant-dernière rencontre de leurs six matchs des playdowns (poule de maintien). En dominant (5-2) Gap (Hautes-Alpes), les Vert et Rouge se sont assurés de ne pas terminer derniers, et donc d'éviter une rétrogradation en Division 1.

Les Jokers disputeront leur tout dernier match de la saison vendredi 21 mars, à 20h, contre Briançon (Hautes-Alpes). Ce sera également la dernière rencontre professionnelle du défenseur Raphaël Faure, qui raccrochera les patins ensuite. Le club cergy-

pontain lui a ainsi rendu un bel hommage pour ses adieux avec le public de l'Aren'ice : « Raph, tu es un guerrier sur la glace, un défenseur qui ne recule jamais, qui se sacrifie pour l'équipe. Mais tu es aussi et surtout un coéquipier exemplaire, un homme de vestiaire qui a marqué tous ceux qui ont eu la chance de partager cette aventure avec toi. »

Les Jokers ne partent pas en vacances pour autant, ils invitent tous les intéressés à leur soirée de fin de saison qui se tiendra le vendredi 4 avril, à partir de 20h, à l'Aren'ice. Patinage libre avec les Jokers, dédicaces en gradins, ventes aux enchères et animation Dj seront au programme, entre autres.

● Jo.C.

TENNIS

La locale Laura Coisson en finale à Marines



Le juge-arbitre Stéphane Petit au milieu des finalistes du tournoi open d'hiver 2025 du Tc Marines, Laura Coisson et Emma Gry, Adrien Riou et Clément Pryn. DR

Le tournoi open du Tennis club (Tc) de Marines a bien failli sourire à sa représentante Laura Coisson qui a disputé une finale au long cours.

Il aura fallu trois sets et trois heures de match à Emma Gry, classée 15 au Tc Vexin Thelle, pour venir à bout de la locale (15 elle aussi) afin de s'adjuger le titre féminin sur le score de 4/6, 6/3, 6/4. Le juge-arbitre Stéphane Petit s'est félicité d'une « bonne participation (150 joueurs environ) chez les hommes (contre une vingtaine

de dames, Ndlr) »

Chez les messieurs c'est l'Auverçois Clément Pryn (4/6) qui est venu ajouter son nom au palmarès de l'épreuve marinoise, après avoir pourtant été vaincu en demi-finales ! Mais Dimitri Morin (2/6, Tc La Frette) a ensuite déclaré forfait pour aller jouer la finale à Sannois qui avait lieu en même temps, et qu'il a perdue... « Clément a alors dominé un autre Frettois, Adrien Riou (4/6, vainqueur à 3/6 en demies) sur le score de 6/2, 6/3. »

● S.P.

FUTSAL

Marcouville City Cergy-Pontoise reste en course pour la D1

Cinquième de la poule A de Division 2 de futsal, Marcouville City Cergy-Pontoise reste dans la course à la montée pour l'échelon supérieur.

Marcouville City Cergy-Pontoise devra attendre pour remporter sa quatrième victoire de la saison à l'extérieur. Défaits d'un petit but samedi 15 mars sur le parquet des voisins du Garges Djibson (6-7), les Pontoisiens peuvent malgré tout continuer de rêver d'une remontée en Division 1 à la fin de la saison. « L'objectif reste d'actualité ! On a encore deux matchs importants en mars qui nous permettront de savoir si nous sommes vraiment dans la course à la D1 ou si nous jouons finalement le ventre mou », confie leur entraîneur Hichem Tabet. Et pour cause, son équipe pointe à la 5^e place de la poule A (D2) avec un match en retard à disputer et 8 points de débours sur la locomotive niçoise.

Un bloc charnière

Invaincus à domicile depuis le début de l'exercice, les joueurs d'Hichem Tabet pourront refaire une partie de leur retard sur la tête du classement en recevant successivement le leader niçois et son dauphin Béthune (les 22 et 29 mars). « Pour espé-



Incapables de se départager lors de la manche aller (2-2), Marcouville City CP et Garges Djibson se sont retrouvés samedi 15 mars au gymnase Allende-Néruda de Garges-lès-Gonesse. Facebook DR

rer l'emporter face à ces équipes, on devra monter le curseur, accepter de souffrir dans les temps faibles et être des tueurs dans nos temps forts [...] Ces rencontres se jouent sur des détails et j'espère qu'ils seront en notre faveur », poursuit celui qui fut l'adjoint de Smaïn Benkherouf lors de l'ascension du club jusqu'au plus haut niveau national à l'été 2022 (après six montées consécutives, Ndlr).

Désireux de faire le plein de points à domicile, Marcouville

City Cp pourra compter sur l'efficacité d'Hamza Selami qui fut meilleur buteur de D2 la saison dernière avec 37 réalisations. De retour au club depuis l'hiver dernier (11 buts en 11 rencontres de D1 sous les couleurs d'Hérouville, Ndlr), l'international marocain a déjà claqué dix buts en trois rencontres. « Hamza est revenu pour nous aider, apporter une valeur ajoutée au groupe et nous permettre d'atteindre notre objectif. Il a une petite revanche à prendre car

l'année dernière nous avons manqué la montée pour un point », enchaîne le sélectionneur des équipes U15 et U17 de futsal du 95 et de sa section féminine.

Un facteur X dont les Valdoisiens auront besoin samedi 22 mars pour la réception de Béthune. À noter que la rencontre se déroulera exceptionnellement au gymnase du Lac (Évry-Courcouronnes) pour cause d'indisponibilité du gymnase Philippe-Hémet (Pontoise).

● Johan CAILLEUX

PICKLEBALL

Premier open du Vexin à Jouy-le-Moutier

Après le beach tennis et le padel, un autre sport de raquette alternatif arrive dans le Val-d'Oise. Un tournoi de pickleball est organisé à Jouy-le-Moutier.



Le pickleball s'est implanté dans le Val-d'Oise il y a trois ans avec le Pickleball Vexin Centre, qui organise son premier tournoi, les 22 et 23 mars. DR

Le Tennis club Jocassien à Jouy-le-Moutier sera prochainement l'hôte du tout premier tournoi open de pickleball organisé dans le département, le Vexin Pickleball Open 2025.

Le pickleball, kézako ? Il s'agit d'une sorte de mini-tennis, un padel sans les parois, qui peut se jouer en double comme en simple, avec une balle légère et une petite raquette à la surface pleine. Contrairement au padel qui est né au Mexique avant d'être développé en

Espagne, le pickleball a vu le jour aux États-Unis il y a tout juste 60 ans... comme jeu pour enfants dans le jardin. Lui aussi connaît aujourd'hui un certain engouement.

Avec le Pickleball Vexin Centre

Dans le Val-d'Oise, ce sport moins exigeant physiquement que le tennis et donc plus accessible au public, est notamment mis à l'honneur par le Pickleball Vexin Centre,



La discipline est née aux USA en 1965, il s'agissait alors d'un jeu pour enfants dans le jardin. DR

association créée il y a trois ans. Elle a pour objectif la pratique, le développement et la promotion de cette nouvelle activité, avec plusieurs créneaux de jeu au sein de la Communauté de Communes Vexin Centre, dans les gymnases de Marines, Chars, Vigny ou encore Haravilliers.

C'est cependant sur les installations du Tennis club Jocassien que se déroulera le Vexin pickleball open 2025, en double exclusivement. L'occa-

sion de découvrir ce sport très accessible et convivial, le week-end des 22 et 23 mars, avec les dames et les messieurs au programme le samedi, puis le mixte le lendemain. Quinze terrains seront installés et une restauration sur place sera possible (food trucks), avec buvette dans le club-house.

● Sylvain PETIT

■ Rue Rossini. Renseignements auprès du Pickleball Vexin Centre au 06 17 10 63 52.

Département 95 - La Gazette - Mercredi 19 MARS 2025

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,225 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Ventes

Maître Michel RONZEAU
SCP RONZEAU & associés Avocats
30 Rue Pierre Butin - 95300 PONTOISE tél. 01.30.30.34.34
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au Tribunal Judiciaire 3, rue Victor Hugo 95300 PONTOISE

À la requête du **Syndicat des copropriétaires de la Résidence LES SOURCES LEBLOND** 4/6/8 rue Jean Leblond à FRANCONVILLE (95130), représenté par son syndic, la société **Cabinet de Gestion GUY SOUTOUL - ATRIUM GESTION**, 37 rue Louise Michel à LEVALLOIS PERRET (92300), inscrite au RCS de NANTERRE sous le n° B 722 030 129,

MARDI 6 MAI 2025 À 14H

Appartement de 49,81 m², au 1^{er} étage, cave et parking, 4 rue Jean Leblond à FRANCONVILLE (95), 4 rue Jean Leblond formant les lots n°10137, 10564 et 10672, dépendant de l'ensemble immobilier cadastré section AK n°780 pour 2 ha 85 a 76 ca. Libre

MISE A PRIX : 40 000 €

Consignations pour enchérir : 4 000 € à valoir sur le prix - 12 000 € à valoir sur les frais et droits (2 chèques de banque à l'ordre de la CARPA)

Visite : 28 avril 2025 (14h - 14h45)

S'adresser pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente : au greffe des criées du Tribunal Judiciaire 95300 PONTOISE ou au cabinet de l'avocat poursuivant pour avoir des renseignements : Maître Michel RONZEAU 30 Rue Pierre Butin - 95300 PONTOISE Tél. 01.30.30.34.34.

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à un Avocat inscrit au Barreau du Val d'Oise

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE,
Salle desdites audiences, Palais de Justice de Pontoise -3 rue Victor Hugo

LE MARDI 29 AVRIL 2025 À 14 HEURES - EN UN LOT

UN APPARTEMENT DE 97,09 M²

À PONTOISE (95) - Les Hauts de Marcouville

Dans le hall 45 au rez-de-chaussée gauche composé : d'une entrée, d'un séjour, d'une cuisine, de 4 chambres, d'une salle-de-bains, d'une salle d'eau, d'un dégagement, wc. **UNE CAVE** au sous-sol, portant le n° 1139. **UN BOX** portant le n° 2897. **LES BIENS SONT INOCCUPÉS.**

MISE À PRIX : 65.000 €

Disons qu'à défaut d'enchères, cette mise à prix sera baissée du tiers, puis de la moitié.

Consignation pour enchérir :

- 6.500,00 € par chèque de Banque à l'ordre de la CARPA à valoir sur le prix
- 12.000,00 € par chèque de banque à l'ordre de la CARPA à valoir sur les frais.

Rens :

1°) **FEDARC AVOCATS**, Avocats au Barreau du Val d'Oise comparant par **M^e Katy CISSÉ** demeurant 55-57 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 PONTOISE - T. 01.34.24.51.80 - E-mail : katyresse@fedarc.com
2°) **M^e Julie COUTURIER**, membre de **JCD Avocats**, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - T. 01 56 59 29 97 de 10h à 12h.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de PONTOISE (RG n° 25/00016), et en copie au Cabinet de M^e Katy Cisse de 10h à 12h.

Renseignements sur site Internet : www.avocats-ventes.com - www.licitor.com

VISITE SUR PLACE LE : MERCREDI 16 AVRIL 2025 DE 11 H À 12 H

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

devant le JEX du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, Palais de Justice - 3 rue Victor Hugo

le MARDI 6 MAI 2025 À 14 H

À GONESSE (95500) - 6 rue Chauvart
UN PAVILLON D'HABITATION DE 166,21 M²

constituant le lot de copropriété n° 1 d'un ensemble immobilier, édifié sur 3 niveaux, avec **TERRASSE - JARDIN**, divisé en 3 APPARTEMENTS :

Au RdC : UN APPARTEMENT de 96,16 m² comp. : palier, salon, cuisine, WC, SdB, débarras, 2 chambres, dressing. **LE BIEN EST LOUÉ.**

Au S/sol : UN APPARTEMENT de 97,06 m² composé : PP, cuisine, SdB avec WC, 3 chambres. **LE BIEN EST LOUÉ.**
Au 1^{er} étage : UN APPARTEMENT de 70,05 m² comp. : salon, 3 chambres, SdB, WC, cuisine. **LE BIEN EST LOUÉ.**
Cad. Sect.AM, lieudit 6 rue Chauvart, N° 66 pour 03a 01ca et N° 67 pour 58a 05ca.
Soit une contenance totale de 61a 06ca.

MISE A PRIX : 90 000 € (outre les charges de l'enchère)

Consignations pour enchérir : 9 000 € et 12 000 € (Chèques de banque à l'ordre de la CARPA).

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PONTOISE.

S'adresser pour tous renseignements : 1°) A **M^e Paul BUISSON, SELARL PAUL BUISSON - BUISSON & ASSOCIES**, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE (95), 29 rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr - Tél : 01 34 20 15 64. 2°) A **M^e Marion CORDIER** Membre de la **SELARL inter-barreaux SILLARD CORDIER & ASSOCIES** Avocats, 73 bis rue du Maréchal Foch - 78000 VERSAILLES T. 01 39 20 15 75 / E-mail : cabinet@avocats-sillard.com.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de PONTOISE (RG 24/00036).

VISITES SUR PLACE LES LUNDI 28 AVRIL 2025 DE 15H30 À 16H30
ET LE MERCREDI 30 AVRIL 2025 DE 14H00 À 15H00

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 29 AVRIL 2025 À 14 H 00

au Tribunal Judiciaire de PONTOISE, Cité Judiciaire, 3 rue Victor Hugo

UN APPARTEMENT
à ARGENTEUIL (95100)

« ALLEGORIA 2° TRANCHE » - 136 - 138 avenue Jean-Jaurès

de 53,75 m² (hors balcon). Bâtiment C, escalier C, au 2ème étage, n° C 207, comprenant : entrée, séjour avec coin-cuisine à l'américaine, 2 chambres, penderie, salle de bain, w.-c., balcon.

Avec un **EMPLACEMENT de stationnement** - Occupé

MISE A PRIX : 74 000 € (Outre les charges)

Consignations pour enchérir : 7 400 € et 12 000 €

(Chèques de banque à l'ordre de la CARPA).

S'adresser pour tous renseignements au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé sous la Référence Greffe 24/00209, à **Maître Paul BUISSON, SELARL PAUL BUISSON BUISSON & ASSOCIES**, Avocat à PONTOISE (95), 29, rue Pierre-Butin, www.buisson-immobilier.fr - Tél. : 01 34 20 15 64.

Sur vench.fr (documents anonymisés)

VISITE sur place le Jeudi 17 avril 2025 de 15 H 30 à 16 H 15

Vie de sociétés

7399787401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 18 novembre 2024, reçu par Me Charles LEFÈVRE, notaire à L'Isle-Adam (Val-d'Oise), 29, Grande Rue, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFA HARAS DE LA CHAPELLE.

Forme : groupement foncier agricole. Siège social : Vallangoujard (95810), 5, route de Méru, Hameau de la Chapelle.

Apport(s) immobilier(s) : M. et Mme BUSSEREAU apporte au groupement foncier objet des présentes leur quote-part indivise de moitié en pleine propriété chacun savoir :

En ce qui concerne l'immeuble article un :

A Labbeville (Val-d'Oise) 95690, Lieudit La Chapelle, cadastré Section AB numéro 33, lieudit La Chapelle pour 06a 10ca, Section AB numéro 35, lieudit La Chapelle pour 01ha 50a 67ca, Section AB numéro 37, lieudit La Chapelle pour 25a 60ca. Cet apport est effectué à titre pur et simple pour une valeur de 849 522 euros.

En ce qui concerne l'immeuble article deux :

A Labbeville (Val-d'Oise) 95690, Lieudit La Chapelle, cadastré Section AB numéro 43 lieudit la chapelle pour 05ha 04a 78ca. Cet apport est effectué à titre pur et simple pour une valeur de 50 478 euros.

Le capital social est fixé à la somme de 900 000 euros et est divisé en 900 parts de 1 000 euros chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 900 attribuées, savoir :

M. Jean-Louis BUSSEREAU A concurrence de 450 parts portant les numéros 1 à 450, en rémunération de l'apport effectué.

Mme Pascale BUSSEREAU A concurrence de 450 parts portant les numéros 451 à 900, en rémunération de l'apport effectué.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. Conformément aux dispositions de l'article L 322-16 du Code rural et de la pêche maritime qui renvoie aux articles 793 (1-4°) et 793 bis du Code général des impôts, ce groupement foncier agricole s'interdit de procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine : ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime. Les différentes dispositions arrêtées dans lesdits statuts ne pourront en aucune manière déroger aux droits du fermier du Groupement Foncier Agricole, tels qu'ils résultent du statut du fermage. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose notamment que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Gérance : M. Jean-Louis Eric

BUSSEREAU, retraité, demeurant à Vallangoujard (95810), 3 route de Méru et Mme Pascale Denise CHASTANG, demeurant à Vallangoujard (95810), 3, route de Méru.

Clause d'agrément : l'agrément des associés est nécessaire pour les cessions de parts.

La société sera immatriculée au RCS de Pontoise.

Pour avis.

7399446001 - VS

SAS PRODUCTIONS BDP

En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 26, rue des Sablons
95360 MONTMAGNY
RCS Pontoise 922 043 856

LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé les liquidateurs M. DELIENS Sacha, demeurant 34, rue Jules-Ferry, 78140 Vélizy-Villacoublay et M. PEREIRA Quentin, demeurant 6, avenue Robert-Schuman, 92360 Meudon-la-Forêt de leurs mandats, leur a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 10 mars 2025. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce Pontoise.

Sacha Deliens.

7399272001 - VS

AAGRON

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social :
385, rue des Pointes Bridault
95120 ERMONT
RCS Pontoise 518 816 095

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 6 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 6 mars 2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. VALLEE Michel, demeurant 385, rue des Pointes Bridault, 95120 Ermont et de la pêche maritime au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce Pontoise.

VALLEE Michel

7399446401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP à Arnouville-lès-Gonesse le 10 mars 2025.

Dénomination : MAISON JINA

Forme : SASU.

Siège : 15, rue Jean Laugère 95400 Arnouville-lès-Gonesse.

Objet : vente de robes de soirée, robes de mariées.

Capital : 1 000 euros.

Durée : 99 ans.

Président : Mme CELIK épouse KILIC HABIBE, 28, avenue des Aubépines 95500 Gonesse.

RCS de Pontoise.

7399664201 - VS

SARL ELBISTAN

au capital de 3 000 euros
160, avenue Pierre Semard
95400 VILLIERS-LE-BEL
RCS Pontoise B 804 771 731

GÉRANCE

Par l'AGE du 27 février 2025, M. Arar KURTULUS, 4, rue de Goussainville, 95400 Villiers-le-Bel, a été nommé gérant en remplacement de M. USTUNER Abdullah, gérant démissionnaire, à compter de la même date.

RCS de Pontoise.

7400045101 - VS

SASU IMIM DELICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social :

Centre commercial

"Les Jardins de Bonneville" - RN 322

95540 MERY-SUR-OISE

RCS Pontoise

Siret n° 823 707 484 00015

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2025, M. EL BRIOUKI Badr-Ed-dine demeurant au 16, résidence Hauts de Marcouville, 95300 Pontoise a été nommé président en remplacement de Mme RADDAM Khadija, présidente démissionnaire, à compter du 17 mars 2025.

Il en sera fait mention au RCS de Pontoise.



La centrale des marchés
MEDIALIX

Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

lacentraledesmarches.com

Avis administratifs

7398922501 - AA

Commune de SAINT-WITZ

Projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP)

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 13-2025 en date du 12 février 2025, M. le Maire de Saint-Witz a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune. À cet effet et par décision n° E25000010/95 en date du 31 janvier 2025 prise par le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, Mme Françoise CORDIER, est désignée commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroule en mairie de Saint-Witz, sise place Isabelle-de-Vy, depuis le lundi 17 mars 2025 et jusqu'au vendredi 18 avril 2025 inclus soit une durée de 33 jours consécutifs.

Le dossier soumis à enquête publique et les pièces le constituant sont mis à disposition à la mairie de Saint-Witz aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public. Le dossier d'enquête publique est également consultable, sur le site internet de la commune www.saint-witz.fr

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet.

Les observations peuvent être présentées pendant toute la période de l'enquête :

- par courrier postal à «Mairie de Saint-Witz, Mme le Commissaire Enquêteur, Enquête publique projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité, place Isabelle-de-Vy, 95470 Saint-Witz»,
- sur le registre papier disponible à l'accueil de la mairie de Saint-Witz,
- sur le registre dématérialisé sécurisé accessible via le site internet de la commune de Saint-Witz,
- et sur la boîte mail dédiée spécifiquement rlp@saint-witz.fr à l'attention de Mme le Commissaire Enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie, aux dates et heures suivantes :

- permanence 1 : le lundi 17 mars 2025 de 14 h 00 à 17 h 00
- permanence 2 : mercredi 9 avril 2025 de 10 h 00 à 12 h 00
- permanence 3 : vendredi 18 avril 2025 de 15 h 00 à 18 h 00

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Saint-Witz, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la mairie : www.saint-witz.fr

Après examen des avis qui sont joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité, éventuellement modifié pour tenir compte des avis précédemment mentionnés, sera soumis à l'avis du conseil municipal.

7399704101 - AA

République Française
Département du Val-d'Oise

Commune de GENAINVILLE

Désaffectation d'une partie du chemin rural n° 15 dit de Genainville à Charmont

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-03-02 en date du 13 mars 2025, le maire de Genainville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique ayant pour objet : la désaffectation d'une partie du chemin rural n° 15 dit de Genainville à Charmont dans le but d'échanges avec les riverains immédiats.

Cette enquête, d'une durée de 18 jours consécutifs, se déroulera en mairie du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025 inclus.

À cet effet, Mme Claire CHATEAUZEL, Cheffe de projet urbanisme - milieux naturels, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Genainville, place de l'Église, les jours et heures suivants :

- le samedi 05 avril 2025 de 9 h 00 à 11 h 00 ;
- le samedi 22 avril 2025 de 9 h 00 à

11 h 00 .

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par la commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de Genainville où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures ouvrables de celle-ci, soit le lundi de 17 h 00 à 19 h 00, le mardi et le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 11 h 00 et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête. Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées oralement ou par écrit au commissaire enquêteur, à l'occasion de ses permanences. Elles pourront également être reçues par voie postale, avant le 22 avril 2025, par la commissaire enquêteur au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante : Mairie de Genainville, place de l'Église, 95420 Genainville, à l'attention de Mme la Commissaire Enquêteur, (en précisant sur l'enveloppe la mention : «Ne pas ouvrir») ou bien par mail à l'adresse : mairie-genainville@wanadoo.fr

Toutes remarques et questions concernant l'enquête pourront être formulées en mairie, par téléphone au 01 34 67 05 22 ou par courriel à l'adresse suivante :

mairie-genainville@wanadoo.fr
À la date de clôture de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par la commissaire enquêteur. Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions. Ces documents seront ensuite laissés à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,
Alain SCHMIT.

7399407801 - AA

Commune d'AUVERS-SUR-OISE (Val d'Oise)

Avis portant sur le transfert d'office de voies privées ouvertes à la circulation publique dans le domaine public communal

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-007 du 3 mars 2025, Mme le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, approuvée par délibération n° 2024/044 du Conseil municipal du 5 décembre 2024, et régie par les articles L318-3, R318-10 et R318-11 du Code de l'urbanisme et par les articles L141-3, R141-4 et suivants du Code de voirie routière. Cette enquête publique concerne le transfert d'office sans indemnité dans le domaine public communal des parcelles privées cadastrées AM n° 539 pour 203 m², AM316p pour 97 m² et AM n° 562p pour 345 m², supportant les rues dénommées Eugène Fauquert, des Fleurs et du Clos du Château à Auvers-sur-Oise.

L'enquête publique se déroulera du vendredi 4 avril 2025 à 9 h 00 au mardi 22 avril 2025 à 17 h 00.

Le dossier soumis à l'enquête sera consultable pendant cette période :

- en version papier au service urbanisme de la mairie d'Auvers-sur-Oise, siège de l'enquête, bâtiment mairie Annexe, 14, rue du Pois à Auvers-sur-Oise, du lundi au vendredi (hors jour férié) de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- sur le site de la ville d'Auvers-sur-Oise : www.ville-auverssur-oise.fr

Mme Florence SHORT, désignée en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites :

Le vendredi 4 avril 2025 entre 9 h 30 et 12 h 00,
et le mardi 22 avril 2025 entre 14 h 30 et 17 h 00.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme de la mairie d'Auvers-sur-Oise aux jours et horaires susmentionnés.

Les observations pourront également être adressées au plus tard le 22 avril 2025 à 17 h 00 :

- Par écrit au siège de l'enquête : à l'attention de la commissaire enquêteur, Hôtel de ville, rue du Général de Gaulle, 95430 Auvers-sur-Oise.
- Par messagerie : à l'attention de la commissaire enquêteur, urbanisme@ville-auverssur-oise.fr

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport et conclusion du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil municipal.

7399536001 - AA



Commune de TAVERNY

Relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) et à la création d'un périmètre des abords (PDA)

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

Par arrêté n°2025-017 en date 12 mars 2025, Madame le Maire de Taverny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Taverny pour une durée de 34 jours consécutifs, du mercredi 9 avril 2025 à 13 h 30 au lundi 12 mai 2025 à 17 h 30.

Mme Dalila DA COSTA ALVES, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour cette enquête publique et M. François DELCLERQ, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par décision n°E25000015/95, en date du 21 février 2025, de M. le Président du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier du projet de révision du PLU de la commune de Taverny et le dossier de création de périmètre des abords (PDA), et toutes pièces qui les accompagnent, sont déposés en version papier et mis à la disposition du public en mairie de Taverny, 2, place Charles-de-Gaulle, 95150 Taverny, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique intègre, notamment, l'évaluation environnementale du projet de révision du PLU, l'avis de l'autorité environnementale et le bilan de de la concertation mise en œuvre dans le cadre de la procédure de révision.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Taverny, 2, place Charles-de-Gaulle, 95150 Taverny.

Pour la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) :
Un registre « papier » à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Mme le Commissaire enquêteur est mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie de Taverny.

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public du mercredi 9 avril 2025 à 13 h 30 au lundi 12 mai 2025 à 17 h 30. Ainsi, le public peut déposer ses observations et propositions sur ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6095>

Le dossier d'enquête publique en version numérique est aussi disponible durant l'enquête publique sur le site internet de Taverny à l'adresse suivante : www.mairie-taverny.fr

Des observations écrites peuvent être adressées à Mme le Commissaire enquêteur, à la mairie de Taverny – Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – 2, place Charles-de-Gaulle, 95150 Taverny, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le public pourra également formuler ses observations par courriel à l'adresse numérique suivante : enquete-publique-6095@registre-dematerialise.fr

Les observations adressées par voie postale à Mme le Commissaire enquêteur seront intégrées dans le registre papier en mairie de Taverny aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pour le périmètre des abords (PDA) :
Un registre « papier » à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Mme le Commissaire enquêteur est mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie de Taverny.

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public du mercredi 9 avril 2025 à 13 h 30 au lundi 12 mai 2025 à 17 h 30. Ainsi, le public peut déposer ses observations et propositions sur ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6096>

Le dossier d'enquête publique en version numérique est aussi disponible durant l'enquête publique sur le site internet de Taverny à l'adresse suivante : www.mairie-taverny.fr

Des observations écrites peuvent être adressées à Mme le Commissaire enquêteur, à la mairie de Taverny – Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – 2, place Charles-de-Gaulle, 95150 Taverny, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le public pourra également formuler ses observations par courriel à l'adresse numérique suivante : enquete-publique-6096@registre-dematerialise.fr

Les observations adressées par voie postale à Mme le Commissaire enquêteur seront intégrées dans le Registre papier en mairie de Taverny aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Mme le Commissaire enquêteur recevra en mairie de Taverny :
Mercredi 9 avril 2025 de 13 h 30 à 17 h 30 ;
samedi 19 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
mardi 29 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
lundi 12 mai 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie de Taverny ainsi que sur le site internet de la ville de Taverny à l'adresse suivante : www.mairie-taverny.fr

Au terme de l'enquête, le projet de révision du PLU de la commune de Taverny sera approuvé par délibération du Conseil municipal de Taverny en décidant éventuellement d'y apporter les révisions qu'il estimera nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, des avis, observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du commissaire enquêteur.

Après avoir reçu le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, le préfet sollicite l'accord de l'autorité compétente en matière de PLU et de l'architecte des bâtiments de France sur le projet de PDA, éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique.

En cas d'accord de la commune et de l'architecte des bâtiments de France, le PDA est créé par arrêté du préfet de région. Il appartiendra à la commune de Taverny d'annexer le tracé du nouveau périmètre au PLU dans les conditions prévues à l'article L.153-60 du Code de l'urbanisme.

Toute personne pourra obtenir communication de ces pièces à ses frais et sur sa demande, à la mairie de Taverny, 2, place Charles-de-Gaulle, 95150 Taverny, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative au projet de révision du PLU de la commune de Taverny, notamment pour conduire la présente enquête publique.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié par les soins du maire de Taverny, quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête en caractères apparents dans deux journaux officiels diffusés dans le département du Val-d'Oise.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et durant toute la durée de celle-ci, à la mairie de Taverny ainsi que sur tous les panneaux administratifs de la ville et accessible via le lien suivant www.mairie-taverny.fr

2025, le conseil municipal de Le Perchay a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur le territoire communal.
Cette délibération peut être consultée en mairie.

7399319501 - AA
Commune de LE PERCHAY
Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
AVIS
Par délibération en date du 4 mars

7399684801 - AA



Direction départementale des territoires

Enquête publique unique du projet de secteur de renouvellement urbain à Écouen
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'arrêté préfectoral n° 2025-18150 du 10 mars 2025, le projet d'instauration d'un secteur de renouvellement urbain à Écouen, situé en zone C du plan d'exposition au bruit de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, est soumis à une enquête publique, en application de l'article L112-10 du Code de l'urbanisme.

Cette enquête se déroulera pendant 35 jours consécutifs sur le territoire de la commune d'Écouen du mardi 1er avril 2025 à 9 h 00 au lundi 5 mai 2025 à 17 h 00 inclus. Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie d'Écouen, place de la Mairie 95440 Écouen.

M. François DURAND est désigné commissaire enquêteur. Mme Estelle DLOUHY-MOREL est désignée commissaire enquêtrice suppléante.

Le commissaire enquêteur siègera et recevra en personne, les observations du public à la mairie d'Écouen :

- le mardi 1er avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le mercredi 16 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le samedi 26 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le lundi 5 mai 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant le délai précité :
* le dossier d'enquête comprenant, notamment, la note de présentation du projet et la délibération du conseil municipal d'Écouen, est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

* le dossier mentionné ci-dessus est également consultable :
- en préfecture du Val-d'Oise sur rendez-vous (Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise - Service Urbanisme et Aménagement Durable - Pôle Risques et Nuisances, 5, avenue Bernard Hirsch 95010 Cergy-Pontoise) ;

- sur le site internet de la préfecture du Val d'Oise : www.val-doise.gouv.fr à la rubrique «Actions-de-l-Etat/Aménagement-du-territoire-et-construction/Urbanisme-Planification - Logement/ENQUETES-PUBLIQUES/DECLARATIONS-D-INTENTION-ENQUETES-PUBLIQUES» ;

- sur le site internet de la commune d'Écouen : <https://ecouen.fr/sru-enquete-publique/>
* les observations du public devront être :

- soit consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie d'Écouen,
- soit adressées par correspondance, pendant la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur, en mairie d'Écouen,
- soit exprimées oralement au commissaire enquêteur au cours des permanences,
- soit consignées sur le site dédié au projet : <https://www.registre-numerique.fr/sru-ecouen>
- soit envoyées par voie électronique à l'adresse électronique suivante : sru-ecouen@mail.registre-numerique.fr

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au préfet du Val d'Oise et à la commune d'Écouen, pour y être tenus, sans délai, à la disposition du public pendant au minimum un an à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents seront consultables sur le site des services de l'État : www.val-doise.gouv.fr à la rubrique «Actions-de-l-Etat/Aménagement-du-territoire-et-construction/Urbanisme-Planification-Logement/ENQUETES-PUBLIQUES/DECLARATIONS-D-INTENTION-ENQUETES-PUBLIQUES»

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication sur demande au préfet du Val d'Oise (Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise - Service Urbanisme et Aménagement Durable - Pôle Risques et Nuisances).

La décision susceptible d'intervenir à la fin de l'enquête est un arrêté du Préfet du Val d'Oise instaurant un secteur de renouvellement urbain en zone C du PEB sur la commune d'Écouen.

ATTESTATION
Nous vous informons que l'attestation de parution est délivrée systématiquement par retour

La gazette
Val d'Oise
Un média présent sur actu.fr

16, rue Traversière
95 000 CERGY
Tél. 01 34 35 10 00 - Fax 01 34 35 10 30
e-mail : redaction95@actu.fr
Éditeur : Julien DUCOURT

Société éditrice :
PUBLIHEBDOS SAS
Siège social :
261 rue de Châteaugiron
35051 RENNES CEDEX 9
Tél standard 02 30 21 60 00
SAS au capital de 34 000 000 €
Siret Publihebdos SAS : 437 280 018 01364

Publicité locale, régionale et petites annonces :
HEBDOS COMMUNICATION
Tél. 01 34 35 10 07
e-mail : publicite@actu.fr
www.hebdoscom.com
Siret Hebdos Communication SAS : 437 737 901 01332

Annances légales :
Tél. 02 99 26 42 00
www.medialex.fr
Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Val d'Oise
Prix : 1,50 €
Abonnement 1 an : 53,20 €

Impression : SCE – La Presse de la Manche – 9 rue Gambetta – 50100 CHERBOURG OCTEVILLE

ISSN 0993-3344
Commission paritaire n° 0129 C 85679

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur

PEFC
Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502
Imprimé sur du papier produit en France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni, à partir de 85 à 100 % de fibres recyclées. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Autres légales

7399565301 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ANTARES CONSEIL, 707, rue de Pontoise, 95290 l'Isle-Adam. RCS Pontoise 492 454 798. Activité : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, et désignant administrateur Selarl V & V prise en la personne de Me Daniel VALDMAN 8, impasse Jean-Claude-Chabanne, CS 10207, 95302 Cergy-Pontoise-Cedex avec les pouvoirs : assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire Selarl ASTEREN prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399565401 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE MK BAT, 1, allée de Gascogne, 95370 Montigny-Lès-Cormeilles. RCS Pontoise 951 794 734. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 décembre 2024, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399565501 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LEON NET SERVICES, 1, avenue Frédéric-Joliot-Curie, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 752 524 850. Activité : autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 décembre 2024, désignant liquidateur Selarl Mmj prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399565601 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE BCRI BATIMENT-CONSTRUCTION-RÉNOVATION-INDUSTRIELLE, 62, rue de la République, 95270 Chaumontel. RCS Pontoise 790 959 480. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant administrateur Selarl V & V prise en la personne de Me Daniel VALDMAN 8, impasse Jean-Claude-Chabanne, CS 10207, 95302 Cergy-Pontoise Cedex avec les pouvoirs : d'assister le dirigeant dans tous les actes de gestion de l'entreprise, mandataire judiciaire Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399565701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ATOUT SERVICES, 30, avenue du 8-Mai-1945, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 505 190 454. Activité : autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 janvier 2025, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399565801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE BEAUTÉ DIFFUSION, 1, place de Navarre, centre commercial les Flandres, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 801 713 736. Activité : soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2024, désignant liquidateur Selarl ASTEREN prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399565901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE THE CLUB, 2, rue de Vauréal, Cergy-Vauréal 95000 Cergy. RCS Pontoise 807 737 150. Activité : restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 avril 2024, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566001 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE ESM, 395, rue du Général-Leclerc, 95130 Franconville-la-Garenne. RCS Pontoise 811 788 173. Activité : Intern. du Comm. en Text., habillement, fourrures, chaussures, articles en cuir. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 février 2025, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566101 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE PRO GARDE PARTENAIRE, 2, place des Sept-Fontaines, 95150 Taverny. RCS Pontoise 818 963 472. Activité : activités de sécurité privée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566201 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE AUTOCLEAN 95, 12, rue des Chauffours, immeuble Ordinal, 508 F, 95000 Cergy. RCS Pontoise 830 191 573. Activité : entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 février 2024, désignant liquidateur Selarl ASTEREN prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566301 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE EASY CAR, 133, chemin Jules-César, 95250 Beauchamp. RCS Pontoise 833 734 841. Activité : commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur Selarl DE KEATINGE prise en la personne de Me Christian HART DE KEATINGE - 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566401 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE AIDE FA SERVICES, 1, passage des Petits Champs, 95000 Cergy. RCS Pontoise 838 603 348. Activité : autres services personnels n.c.a.. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine ROCHER - 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566501 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE SM BAT, 1, rue de l'Hostellerie, 95130 Franconville-la-Garenne. RCS Pontoise 847 762 887. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 janvier 2025, désignant liquidateur Selarl ASTEREN prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566601 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE DECADE ANGLADE CONCEPTION, 29, rue Camille-Pelletan, 95190 Goussainville. RCS Pontoise 849 705 124. Activité : activités spécialisées de design. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl Mmj prise en la personne de Me Aymeric MANDIN - 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE FOLIE'S SUSHI, 10, rue des Tilleuls, 95600 Eaubonne. RCS Pontoise 850 580 317. Activité : restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 décembre 2024, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE L'EPICERIE GOURMANDE DE VAL, 25, rue du Général-de-Gaulle, 95220 Herblay-sur-Seine. RCS Pontoise 880 565 825. Activité : nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2024, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine ROCHER - 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399566901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE NEV SERVICES, 5, place Victor-Droulot, 95260 Mours. RCS Pontoise 881 768 105. Activité : autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 octobre 2023, désignant liquidateur Selarl De Keating prise en la personne de Me Christian HART-DE-KEATINGE - 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567001 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE MGS, 3, place de l'Hôtel de Ville, 95140 Garges-lès-Gonesse. RCS Pontoise 844 319 061. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl De Keating prise en la personne de Me Christian HART-DE-KEATINGE - 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567101 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE KD COM PERFORMANCE, 99-101, rue des Sablons, 95360 Montmagny. RCS Pontoise 537 991 978. Activité : ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2024, désignant liquidateur Selarl DE KEATINGE prise en la personne de Me Christian HART DE KEATINGE - 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567201 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE BEAUMONT SUR OISE IMMOBILIER, 12, rue du Belfroi, 95260 Beaumont-Sur-Oise. RCS Pontoise 888 476 900. Activité : agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567301 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE LE CHETNEY LES 3 FONTAINES. Rue de la Croix des Maheux, centre commercial les Trois Fontaines, 95000 Cergy. RCS Pontoise 849 994 512. Activité : restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 mars 2024, désignant liquidateur Selarl De Keating prise en la personne de Me Christian HART-DE-KEATINGE - 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567401 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE DENIZ TP, 23, rue de la Fraternité, 95460 Ézanville. RCS Pontoise 898 470 695. Activité : travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 janvier 2025, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567501 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE BEIRUT MARKET, 1, avenue Redouane-Bougara, 95300 Pontoise. RCS Pontoise 892 397 852. Activité : supérettes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine ROCHER - 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567601 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE MODERNE CONSTRUCTION, 34, rue de l'Escouvrier, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 912 130 366. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 janvier 2025, désignant liquidateur Selarl ASTEREN prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SALEFAIR, 1, rue de la Métairie, 95640 Marines. RCS Pontoise 914 913 306. Activité : organisation de foires, salons professionnels et congrès. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 février 2025, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE SIMLOG SERVICES, 159, rue du Plessis-Bouchard, 95130 Franconville. RCS Pontoise 921 591 558. Activité : réparation de meubles et d'équipements du foyer. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 février 2025, désignant liquidateur Selarl ASTEREN prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399567901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE MVT, 6, rue du Bas-Perreux, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 922 388 186. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 janvier 2025, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399922501 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 12 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE 2S CONNECT, 28, rue Raoul-Rigault, 95190 Goussainville. RCS Pontoise 848 675 542. Activité : travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2024, désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399922201 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 12 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE RAVALEMENT PORTUGALAINSE, 63, boulevard Jules-Ferry, 95190 Goussainville. RCS Pontoise 449 449 354. Activité : travaux d'isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1er février 2025, désignant liquidateur Selarl ASTEREN prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399568101 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE PASSIREST, 2, rue du Moulin, 95450 Théméricourt. RCS Pontoise 538 857 012. Activité : restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2025 désignant avec les pouvoirs : assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire Selarl ASTEREN prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399568001 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 10 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE LES JARDINS DES SABLONS, 21, rue de la Garenne, 95810 Berville. RCS Pontoise 803 707 561. Activité : services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2024, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine ROCHER - 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399922301 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 12 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE MELAG FRANCE, 37, rue Michel-Carre, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 443 643 978. Activité : commerce de gros (commerce Interentreprises) de produits pharmaceutiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, et désignant administrateur Selas Arva Administrateurs Judiciaires Associés en la personne de Me Alexandra Blanch 76bis, rue Pierre-Butin, 95300 Pontoise avec les pouvoirs : assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire Selarl De Keatinge prise en la personne de Me Christian Hart De Keatinge 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399922401 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 12 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE RNS, 1, chemin des Hayettes, Centre Commercial Valony, 95520 Osny. RCS Pontoise 921 691 960. Activité : boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 décembre 2023 désignant administrateur SELARL Bleriot Et Associés 50, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise avec les pouvoirs : assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire Selarl Mmj prise en la personne de Me Aymeric Mandin 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399922701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 12 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE SOCIÉTÉ ZL, Place de Navarre, Centre commercial les Flanades, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 793 134 651. Activité : soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine ROCHER, 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400177301 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE FINANCIÈRE CORREAS, 10, rue des Hirondelles, 91210 Draveil. Activité : gestion de fonds. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Autres légales

7399922601 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 12 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE L'AS DU CONVERTIBLE, 12, rue des Chauffours, Immeuble Ordinal 508f, 95000 Cergy. RCS Pontoise 840 419 972. Activité : fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 août 2024, désignant liquidateur Selarl Asteren prise en la personne de Me Sabine Rocher, 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400177401 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE GSU, 14 bis, rue Louis-Armand, zone industrielle, 95130 Le Plessis-Bouchard. RCS Pontoise 331 270 470. Activité : mécanique industrielle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400177501 - LP

Date du jugement du tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ ANONYME SYCOMORE, 62, boulevard Henry Navier Bât. 2.2, 95150 Taverny. RCS Pontoise 338 642 788. Activité : ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400177601 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SOCIÉTÉ D'IMPRESSION REPROGRAMMÉ GRAPHISME, 5, rue Jean-Grandel, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 352 962 674. Activité : photocopie, prép. de documents et autres acti. spécialisées de soutien de bureau. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400177701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AUVERS PAYSAGES ENVIRONNEMENTS, 35, rue Rajon, 95430 Auvers-Sur-Oise. RCS Pontoise 391 025 319. Activité : services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400177801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, 89, rue Antonin-Georges-Belin, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 342 913 266. RM 342 913 266. Activité : travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400177901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ALEXANDRE, 82, avenue du Château, 95310 Saint-Ouen-L'Aumône. RCS Pontoise 400 513 826. Activité : travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400182101 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE MDI BATIMENT, 3, rue de Tesse 78910 Tacoignières. RCS Pontoise 892 410 929. Activité : travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine ROCHER 25, rue de Gisors 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400178101 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE OR26, 26, rue Paul-Vaillant-Couturier, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 412 471 591. Activité : Comm. de Dét. d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400178201 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE GRANDE PHARMACIE DE LA GARE, 1, rue Edgar-Degas, 95140 Garges-Lès-Gonesse. RCS Pontoise 479 330 110. Activité : commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé. Jugement modifiant le plan de redressement.

7400178301 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE CHEDEVILLE LELANDAIS, 17, rue du Progrès, 95460 Ézanville. RCS Pontoise 482 398 492. RM 482 398 492. Activité : fabrication d'instruments de musique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400178401 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE CARROSSERIE BLANCHET ALAIN, 18, rue de la Fosse-aux-Loups, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 488 361 320. Activité : fabrication de carrosseries et remorques. Jugement prononçant la réouverture de la procédure de liquidation judiciaire et a nommé la SELARL DE KEATING en la personne de Me Christian HART DE KEATING, 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise, liquidateur judiciaire en date du 14 mars 2025.

7400178501 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE NOR T P, 17/19, boulevard de la Muette, 95140 Garges-lès-Gonesse. RCS Pontoise 493 928 634. Activité : travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl Mmj prise en la personne de Me Aymeric MANDIN - 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400178601 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE S.T.B DECO, 12/14, rue des Chauffours, Immeuble Ordinal C/o Officiz, 95000 Cergy. RCS Pontoise 498 022 268. Activité : travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400178701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE VLF PRODUCTIONS, 37, boulevard Jean-Allemane, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 503 108 961. RM 503 108 961. Activité : arts du spectacle vivant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400178801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE MVRFF, 9, rue Parmentier, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 510 046 998. RM 510 046 998. Activité : travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400178901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE NATURE & BIO, route Nationale 16, rue de Paris, 95270 Chaumontel. RCS Pontoise 519 416 853. Activité : commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400179001 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE S.A.R.L. HALTE GASPILLAGE SERV, 1, rue de l'Escouvrier, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 521 427 021. Activité : autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Mmj prise en la personne de Me Aymeric Mandin, 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise, et mettant fin à la mission de l'administrateur Blériot et Associés, 50, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise.

7400179101 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE BADOV, 105, rue de Paris, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt. RCS Pontoise 524 029 444. Activité : commerces de détail d'optique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400179201 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE VEXIN-TONIC, 18, rue de la Richarderie, 95640 Marines. RCS Pontoise 533 020 012. Activité : activités des centres de culture physique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400179301 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE OUZBOUB AHMED, 41, boulevard Gallieni, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 538 657 628. RM 538 657 628. Activité : entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400179401 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE N.C.O.S., 118, rue de la Rivière, 95870 Bezons. RCS Pontoise 791 185 721. Activité : commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400179501 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE TRANSPORTS MICHEL. Lieudit rue de Meunier, Zac du Moulin, 95700 Roissy-en-France. RCS Pontoise 306 616 970. Activité : transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400179601 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE NEW MAISON ROYALE, 17, boulevard Tilsit, bât. B, centre Cocial Grand Val, 95290 L'Isle-Adam. RCS Pontoise 808 112 718. Activité : restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400179701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE YAM TP, 3, place Messager, appartement Gauche, Etg.3, 95400 Villiers-Le-Bel. RCS Pontoise 813 977 022. RM 813 977 022. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400179801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE O'CHICKEN, 28, rue de Sartrouville, 95870 Bezons. RCS Pontoise 814 529 814. Activité : restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Sabine Rocher - 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400179901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE GPIC, 10, rue des Marais, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 820 974 863. Activité : travaux de menuiserie bois et Pvc. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl DE KEATING prise en la personne de Me Christian HART DE KEATING 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400180001 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ADLG, 25, boulevard Charles-de-Gaulle, 95110 Sannois. RCS Pontoise 821 038 759. Activité : agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2025, désignant liquidateur Selarl DE KEATING prise en la personne de Me Christian HART DE KEATING 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400180101 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE LES VOILAILLES D'ANTAN, 1, chemin de la Vallée au Veau, 95430 Auvers-sur-Oise. RCS Pontoise 822 036 240. Activité : commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en mag. spécialisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400180201 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE INDICOLITE, 18, boulevard de la Paix, bâtiment 5, 95800 Cergy. RCS Pontoise 823 809 017. Activité : fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400180301 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DSW, 60, rue de Montigny, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 450 464 037. Activité : entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400180401 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AEL.J, 37, avenue Fernand-Fourcade, 95560 Montsoult. RCS Pontoise 832 350 441. Activité : construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl De Keating prise en la personne de Me Christian HART-DE-KEATING - 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise.

7400180801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE C BEZONS FOOD, 7-7 Bis, rue Meissonnier, 95870 Bezons. RCS Pontoise 843 475 021. Activité : restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400180501 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE BASTIANI CONCEPT, 43, chemin des Bretoux, 95320 Saint-Leu-La-Forêt. RCS Pontoise 804 043 339. Activité : travaux de menuiserie bois et pvc. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400180601 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE HAPPYFLOW, 36, rue Hoche 95870 Bezons. RCS Pontoise 838 416 394. Activité : commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la réouverture de la procédure de liquidation judiciaire et a nommé la SELARL MMJ en la personne de Me Aymeric MANDIN, 23, rue Victor Hugo 95300 Pontoise, liquidateur judiciaire en date du 14 mars 2025.

7400180701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE PEP, 2, boulevard Maurice-Ravel, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 842 509 655. Activité : travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400180901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE O'PARADIS, 18, rue du Mail, 95310 Saint-Ouen-L'aumône. RCS Pontoise 844 712 497. RM 844 712 497. Activité : restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181001 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AUTOCARS DU MONT, rue de Belloy, zone industrielle des 70-Arpens, 95560 Montsoult. RCS Pontoise 539 701 722. Activité : transports urbains et suburbains de voyageurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181101 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE BATISSEUR KONSTANTIN, 93, rue du Général-Leclerc, 95320 Saint-Leu-La-Forêt. RCS Pontoise 848 376 232. RM 848 376 232. Activité : autres travaux de finition. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181201 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE RAMS, 10-18, rue du Diablotin 95000 Cergy. RCS Pontoise 848 651 501. RM 848 651 501. Activité : restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181301 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE C.F., 19 b, chemin de la Butte de la Ber 95250 Beauchamp. RCS Pontoise 848 832 804. Activité : activités des marchands de biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400182001 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE PIZZA MARCHÉ, 135, rue Général-Leclerc, 95130 Franconville. RCS Pontoise 890 328 180. Activité : restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 novembre 2023, désignant liquidateur Selarl Mmj prise en la personne de Me Aymeric Mandin - 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400181401 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE VIA ATEK, 5, rue de l'Ouest, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 852 299 502. RM 852 299 502. Activité : travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181501 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE BOLT, 21-23, boulevard de la Muette 95140 Garges-lès-Gonesse. RCS Pontoise 879 819 472. Activité : transports routiers de fret Interurbains. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181601 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE VAL D'OISE LOGISTIQUE, 1, rue Guillaume Apollinaire 95360 Montmagny. RCS Pontoise 837 974 831. RM 837 974 831. Activité : transports de voyageurs par taxis. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181701 - LP

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE IGC, 6, rue du Bas Perreux, 95200 Sarcelles. RCS Pontoise 887 834 786. RM 887 834 786. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE EMPREINTES D'AVENIR, 32, boulevard du Port-la-Turbine, 95015 Cergy cedex. RCS Pontoise 888 001 781. Activité : commerce de gros (commerce Interentreprises) alimentaire non spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400181901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE TFM FIBRE, 174, rue de la Belle-Étoile, Bât.Agathe, Cs 50064, 95700 Roissy-En-France. RCS Pontoise 881 188 346. Activité : travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl DE KEATING prise en la personne de Me Christian HART DE KEATING 1-3, boulevard Jean-Jaurès

Autres légales

7400182201 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE EQUO CONSTRUCTION, 16, rue Ampère, 95300 Pontoise. RCS Pontoise 852 143 890. RM 852 143 890. Activité : travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl MMJ prise en la personne de Me Aymeric MANDIN 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise.

7400182301 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE HNF TRANSPORT, 4, rue Desfresne-Bast, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 899 033 732. Activité : transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400182401 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE PREMIUM, 11, rue Jean-Pierre-Timbaud, Entrepôt Bureau, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 899 513 071. Activité : commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400182801 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AFC SHOP SERVICES, 73, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 913 932 703. Activité : autre imprimerie (labour). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400182501 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE 2 V CONSTRUCTION & RÉNOVATION, 7, avenue de Stalingrad, 95140 Garges-Lès-Gonesse. RCS Pontoise 853 027 092. Activité : travaux de bâtiment dont notamment rénovation intérieure et extérieure, peinture, Platerie, plomberie, électricité, revêtement de sol et de mur, maçonnerie, charpente, couverture, ravalement, isolation, construction de maisons individuelles ainsi que la fourniture et la vente de tous produits et matériels non réglementés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 mai 2024, désignant liquidateur Selarl Mmj prise en la personne de Me Aymeric Mandin - 23, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7400182901 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE SAEL CLEAN AUTO, 1, avenue des Béguines, Cs 72212, Chez Bm Business Office, 95800 Cergy. RCS Pontoise 978 335 701. RM 978 335 701. Activité : entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

7400183001 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 13 mars 2025.
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SOCIÉTÉ NOUVELLE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES INTERCONTINENTALES (ARIC), 11 Zone Artisanale des Quatre Vents, 95650 Boissy-l'Aillerie. RCS Pontoise 418 237 442. Activité : activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement arrêtant le plan de cession.

7400182701 - LP

Date du jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 14 mars 2025.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AIGLE ÉCHAFAUDAGE, 138, avenue Jean-Jaurès, 95100 Argenteuil. RCS Pontoise 912 777 836. Activité : travaux de montage de structures métalliques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl De Keating prise en la personne de Me Christian Hart De Keating, 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

7399712701 - DL

SEQENS
Groupe Action Logement
VENTE

Vend à ROISSY-EN-FRANCE (95700), 31, chemin des Tournelles, un appartement T4 de 77,18 m². Au rez-de-chaussée. Prix : 237 0183750 euros. Honoraires à la charge du vendeur. Classe énergie : C. Classe climat : C. Montant des dépenses d'énergie pour un usage habituel estimé à 1 680 euros/an (prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2023, abonnements compris). Réf. 088658. Lot n° 19. Copropriété de 38 lots sans procédure en cours. Charges de copropriété estimées à 1 216 euros/an. Annexes : garage.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques (www.georisques.gouv.fr). Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Contact : QUADRAL TRANSACTIONS, Brice PREVITERA, 01 55 43 49 98, brice.previtera@quadralf.fr

Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur : <https://www.quadralf.fr/pub-vacants>

7399749601 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
OUVERTURE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Date du jugement : 7 mars 2025. SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE INEA, 221, rue la Fayette, 75010 Paris 10e arrondissement. RCS Paris 529 303 596. Activité : travaux d'installation électrique dans tous locaux. Le Tribunal des activités économiques de Paris, a prononcé, en date du 7 mars 2025, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202500811, date de cessation des paiements le 15 avril 2024, et a désigné juge commissaire M. Philippe BONTEMPS liquidateur Selarl ACTIS mandataires judiciaires en la personne Me Julie PERROT, 4, rue Antoine-Dubois, 75006 Paris, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

7400186901 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

Date du jugement : 12 mars 2025. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE N & L EXPERTISE, 19 bis, rue de la Tourelle 95170 Deuil-la-Barre. RCS Pontoise 889 182 432. Activité : traitement de données, hébergement et activités connexes. Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé, en date du 12 mars 2025, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro P202500990, date de cessation des paiements le 26 février 2025, et a désigné M. Stéphane CATOIRE : Juge Commissaire, liquidateur SELARL ASTEREN en la personne de Me Pablo CASTANON 55, rue de Lyon 75012 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

7399980101 - DL

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 20 novembre 2014, M. Lucien Louis OFFRET, en son vivant retraité, demeurant à Goussainville (95190) 73, boulevard Jules-Ferry, né à Paris 10ème arrondissement (75010), le 22 mai 1927, veuf de Mme Ginette Henriette SUREAU et non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à Goussainville (95190) (France), le 18 janvier 2025, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt au ter-

mes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Roland-Emmanuel DEJEAN de la BÂTIE, notaire de la Société civile professionnelle « Roland-Emmanuel DEJEAN DE LA BÂTIE, Thomas BERDAL et Fanny BRUGUET », titulaire d'un office notarial à Gonesse (95500), 12 bis, rue de Paris, le 4 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Roland-Emmanuel DEJEAN DE LA BÂTIE, notaire à Gonesse, 12bis, rue de Paris, référence CRPCEN : 95015, dans le mois suivant la réception par le Greffe du tribunal judiciaire de Pontoise de l'expédition de l'acte constatant la saisine du légataire (date de réception par le Tribunal de grande instance de Pontoise le 12 mars 2025).

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Adjudication immobilière

7398528501 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au Tribunal judiciaire de Pontoise (95).

Le mardi 29 avril 2025 à 14 h 00

EN UN SEUL LOT.

**UN APPARTEMENT de 78,10 M² à SARCELLES (95)
13 place Jean Charcot (Bât. 224)**

Au RdC droite, esc. C comprenant : entrée, cuisine, WC, SdB, 3 chambres dont une avec SdE, débarras, salon - Au ss : CAVE - PARKING n° 7 dans le garage.

Mise à prix : 35.000 euros

Consignations (en 2 chèques de banque) : 3 500 euros à l'ordre du Bâtonnier et 12 000 euros à l'ordre de la CARPA.

S'adresser : - À Me Marie-Yvonne LAFAX GUYODO, Avocat, 13 quai Bucherelle (95) PONTOISE, tél. 01 30 30 50 82, dépositaire d'une copie du CCV - À Me Valérie GARCON, Avocat, 21 av. du Gal de Gaulle (93) ROSNY S/S BOIS, tél. 01 48 54 90 87 - Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 24/00196) - Sur les lieux pour visiter le mercredi 23 avril 2025 à 11 h 00 - INTERNET : www.vench.fr - www.licitor.com



La centrale des marchés
Par MEDIALEX

Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

lacentraledesmarchés.com



Mots fléchés

POSSIBILITÉ HURLEMENT	AGGLOMÉRATIONS PRODUCTRICES	VIEUX NAVIRE ÊTRE IMAGINAIRE	PESAI PRÉCISEMENT RABROUÉE	CHÈVRE INTITULÉES	CHARGE DE BOURRICOT FEMELLES URSIDÉS
CEUF SUSPENDU PRODUIT D'HUITRE			ADULTE		
JUSTE ARRIVÉE CONGESTION		HOMMES DE MAIN IMPRESIONNÉES			PÉNALISÉ
SUJET PLUTÔT ENJOUÉ	OBJECTIF DE GOLFEUR		SUFFIXE D'ENZYMES OS DE BAR	ARTICLE ESPAGNOL RETOUCHÉ	
CHARGÉES ON LE RESPIRE			ANNEAU DE MARIN ANCIEN PORT ROMAIN	ÉTENDUE D'HERBE ERBIUM RÉDUIT	TONDU TRÈS COURT
REPAS LACTÉ DÉCORTIQUÉE	PRIVERA DE CHEF EN TOUT		VIVEMENT COLORE		CELA AIDE À ASSOCIER
				MANCHE DE TENNIS	

Mathieu Rhys

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

- **A** - Consommation inconsidérée. - **B** - Avant do. Glace à l'anglaise. Un cri pour un rappel. - **C** - Donne un accent italien à tout ce qui l'entoure. - **D** - Fleuve de Sibérie centrale. D'un goût fort désagréable. - **E** - La fleur du roi. Terminaison verbale. Un Baba au sésame. - **F** - Danse à la mode en France après la guerre 14-18. Phase lunaire. - **G** - Travaux scolaires. Mise de côté. - **H** - Sa couleur varie selon les yeux. Passages dans l'eau. - **I** - Catégorique. C'est un vrai fiasco ! - **J** - Très entreprenant auprès des femmes.

VERTICALEMENT

- **1** - Elle fit tomber bien des têtes. - **2** - Parvenir à toucher sa cible. - **3** - Petite baie bleue... marine. Fin de service. - **4** - S'arrête net. Possessif. - **5** - Indication précise de la situation. Pour tout ce qui suit et qui n'est point nommé. Abréviation postale. - **6** - Elle prit la place de Rachel auprès de Jacob. Manifester son opposition. - **7** - Et toc ! Excessivement vertueuse. - **8** - Endommagea. Accessoires du golfeur. - **9** - Tissus de soie légers et rayés. - **10** - Substance dont l'action s'oppose à celle de l'atropine. Petit cube.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Mathieu Rhys

Sudoku

	4			7				
7		5	9	1				
6					5			
	3		8	6		1		
						3		
5		2				8	4	
1	8	7			9			
9						7		1
	6		1			4		

Chiffres & lettres

Deux jeux en un... et seulement deux minutes pour trouver les réponses !
1- Retrouvez un mot de neuf lettres.
2- Arrivez au bon compte en combinant tous les chiffres.

B I N T A O L D I

□ □ □ □ □ □ □ □ □

6 41 13 16 30 12

345

1 min

Anagrammissime

Quel personnage célèbre se cache derrière ces étranges propos ? A vous de résoudre l'anagramme.

AMUSER Ta DAPNE

© Fotolia (Tovovan)

Horoscope



Bélier (21/03 - 20/04)

Vous n'êtes pas à prendre avec des pincettes et, à cause de cette mauvaise humeur, même votre relation amoureuse en souffre. Reprenez-vous en main pour le bien-être de votre couple. Des petits problèmes de peau. Apportez-lui les soins nécessaires.



Taureau (21/04 - 20/05)

C'est bien de vouloir tout faire seul, mais il est des moments où l'on se doit de souffler un peu. Montrez-vous plus raisonnable et acceptez l'aide que l'on vous offre de bon cœur. « Qui veut voyager loin ménage sa monture. » A méditer !



Gémeaux (21/05 - 20/06)

Vous vous êtes quelque peu endormi sur vos lauriers et on vous le fait ressentir. Vous allez donc déployer le meilleur de vous-même et faire des merveilles pour vous rattraper. Votre tonus est remarquable. Vous vous sentez bien. Profitez-en.



Cancer (21/06 - 22/07)

Côté cœur, vous restez sur vos gardes sans raison apparente. Quelle est donc cette étrange réaction ? Laissez-vous charmer sans arrière-pensées négatives et profitez du moment présent. De la gymnastique douce et des étirements vous feront le plus grand bien.



Lion (23/07 - 22/08)

Tournez-vous vers le bonheur, il est à portée de regard et même si quelques bisbilles sont possibles, restez zen et montrez-vous disponible. Les meilleures choses vous attendent... Patience ! Il serait peut-être bon de diminuer votre consommation de sucre et de sel.



Vierge (23/08 - 22/09)

Que sont ces personnes de votre entourage qui cherchent à vous enfoncer à la première occasion ? Balayez donc d'un revers de main tous ces fâcheux qui vous gâchent votre plaisir ! Petite faiblesse du côté de vos défenses immunitaires. Rien d'inquiétant.



Balance (23/09 - 23/10)

En recherchant l'appui de partenaires actifs et énergiques, vous gagnerez en stabilité et en assurance. Alors, restez surtout bien à l'écoute de ceux qui veulent vous prêter main-forte. Les astres ne vous sont pas favorables. Surveillez vos points faibles.



Scorpion (24/10 - 22/11)

Il est peut-être temps de vous reposer un peu. Vous vous êtes investi sans ménagement dans un projet qui en valait la peine, et vous récupérez maintenant le fruit de vos efforts. Bravo ! Vous avez de l'énergie à revendre. Restez tout de même raisonnable.



Sagittaire (23/11 - 21/12)

On cherche à vous mettre des bâtons dans les roues ? Faites fi des menaces et poursuivez votre route sans vous retourner. Vous êtes sur la bonne voie et cela en gêne évidemment plus d'un. Un peu d'exercice vous aiderait à retrouver votre forme physique.



Capricorne (22/12 - 20/01)

Votre partenaire vous chouchoute comme jamais. Votre couple vit en harmonie parfaite et vous pouvez aujourd'hui vous lancer dans de beaux et grands projets. Ça plane pour vous ! Plus vous éliminez vos toxines et mieux vous vous porterez.



Verseau (21/01 - 18/02)

Vous n'avez pas le moral ? Sortez donc vous aérer et prenez quelques jours de congés rien que pour vous. Faites les magasins, prenez un bon livre, mettez-vous aux fourneaux... Si vous avez décidé de suivre un régime minceur, faites-vous aider.



Poissons (19/02 - 20/03)

Vous tirez la sonnette d'alarme car vous ne vous en sortez plus. On vous a confié des dossiers trop difficiles à gérer en aussi peu de temps et il va falloir vous faire aider sans plus attendre. Votre manque de décontraction provoquera de nombreuses insomnies.

Solutions

ANAGRAMMISSIME : DIABLOTTIN / 30 / 6 = 5 ; 5 X 41 = 205 ; 12 X 13 = 156 ; 156 + 205 = 361 ; 361 - 16 = 345

CHIFFRES & LETTRES :

AMUSER Ta DAPNE

© Fotolia (Tovovan)